

Délibération N°2019-078

Délibération portant sur la modification des statuts de l'Université.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019**

- Vu l'article L6231-5 du Code du travail,
- Vu l'article R719-63-1 du Code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie.

Article 1 : Modification de l'article 3 des statuts de l'Université.

Le Conseil d'Administration approuve la modification de l'article 3 des statuts de l'Université proposée.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Article 2 : Modification de l'article 21 des statuts de l'Université.

Le Conseil d'Administration approuve la modification de l'article 21 des statuts de l'Université proposée.

Résultat du vote : 29 pour ;
1 abstention.

Annexe : Tableau de modification des statuts.

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

COMMISSION DES STATUTS DU 12 SEPTEMBRE 2019

MODIFICATION DES STATUTS DE L'UNIVERSITE

REDACTION ACTUELLE	NOUVELLE REDACTION
<p><u>Article 3</u> : Les missions de l'Université de Caen Normandie sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1) La formation initiale et continue tout au long de la vie ;2) La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société. Cette dernière repose sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable ;3) L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;4) La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle ;5) La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;6) La coopération internationale.	<p><u>Article 3</u> : Les missions de l'Université de Caen Normandie sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1) La formation initiale et continue tout au long de la vie, ainsi que la formation en apprentissage;2) La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société. Cette dernière repose sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable ;3) L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;4) La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle ;5) La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;6) La coopération internationale.
<p><u>Note DAJI :</u></p> <p>L'article L6231-5 du code du travail impose que les statuts de l'organisme de formation qui dispense des actions de formation en apprentissage mentionnent expressément dans leur objet l'activité de formation en apprentissage. L'Université de Caen Normandie est l'organisme gestionnaire du CFA Public de l'Enseignement Supérieur de Caen Normandie ; celui-ci n'a pas de personnalité juridique. Nos statuts actuels reprennent les termes de l'article L123-3 du code de l'éducation quant aux missions de formations et prévoient la formation initiale et la formation tout au long de la vie. La formation en apprentissage étant une catégorie spécifique de formation, il convient d'ajouter ces termes dans nos statuts.</p>	

Article 21: Le Conseil d'administration détermine la politique de l'établissement. A ce titre :

- 1°) Il approuve le contrat d'établissement de l'Université ;
 - 2°) Il vote le budget et approuve les comptes ;
- [...]

Article 21: Le Conseil d'administration détermine la politique de l'établissement. A ce titre :

- 1°) Il approuve le contrat d'établissement de l'Université ;
 - 2°) Il vote le budget et approuve les comptes ; **le budget de l'établissement comprend également un budget annexe immobilier, l'Université étant titulaire de la pleine propriété de ses biens immobiliers ;**
- [...]

Note DAJI:

L'article R719-63-1 du code de l'éducation prévoit que le budget des établissements bénéficiant de la pleine propriété de leurs biens immobiliers comprend également un budget annexe immobilier qui inclut les équipements et les prestations qui sont directement rattachés à ces biens. Cette disposition est rappelée dans les engagements pris par l'établissement à l'article 12 de la convention de dévolution approuvée par le CA du 28 mai 2019.

Délibération N°2019-079

Délibération portant
sur les propositions d'admissions en non-valeurs et de remises gracieuses.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019****Article unique : Remises gracieuses**

Sur proposition de M. l'Agent comptable et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration propose d'admettre en remises gracieuses la somme de 2 600,72 euros.

Annexe : Tableau de proposition d'admission de remises gracieuses.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2019 (+ 1500€)
CA du 27/09/2019

CREANCES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrecouvrabilité
TOTAL CREANCES PRESENTEES EN NON-VALEUR								- €	

PAIE									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant dû	Motif irrecouvrabilité
TOTAL PRESENTE EN NON-VALEUR AU TITRE DE LA PAIE								- €	

REMISES GRACIEUSES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5010786	Z4	900000164	TROP PERCU PAIE -RAR AU 31/12/2016	31/12/2016	2 600,72 €	Demande de RG formulée par l'intéressé. Incapacité à rembourser validée par l'assistante sociale de l'Université.
TOTAL REMISES GRACIEUSES								2 600,72 €	

TOTAL GENERAL ADMISSIONS AU 27/09/2019								2 600,72 €	
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------------	--

Admissions en non-valeur et remise gracieuse arrêtées à la somme de deux mille six cent euros et soixante-douze centimes

 Le 27/09/2019
 Le Président de Unicaen

Délibération N°2019-080**Délibération portant
sur les sorties d'actifs (immobilisations).****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019****Article unique : Sorties d'actifs (immobilisations).**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les sorties d'actifs sur la base du tableau présenté par M. l'Agent comptable.

Annexe : Tableaux de propositions de sorties de biens de l'inventaire comptable.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

SORTIE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS RELATIFS A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE 2019

M.A.J

19/09/2019

Société : 1010

Immo	Composante	Compte comptable	Société	Date mise en service	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Désignation de l'immobilisation	Subvention	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Date d'analyse	Motif
100564	SCIENCES - CAMPUS 2	20531000	1010	07/12/2011	1 004,34	-1 004,34	0,00	Labwindows selon offre	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
					1 004,34 €	-1 004,34 €	0,00 €							
100648	UFR STAPS	20580000	1010	26/11/2014	1 354,50	-1 110,32	244,18	LOGICIELS MICROSOFT POUR L'UNIVERSITE DE	52 - RÉGION	-1354,5	1110,32	-244,18	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
					1 354,50 €	-1 110,32 €	244,18 €			-1 354,50 €	1 110,32 €	-244,18 €		
100198	UFR SANTÉ	21547000	1010	07/11/2011	7 543,17	-7 543,17	0,00	COMPOSANTE ELECTRONIQUE	58 - AUTRES	-7 543,17	7 543,17	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
100238	UFR SANTÉ	21547000	1010	23/01/2012	1 144,93	-1 144,93	0,00	TVA à l'importation	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
101360	UFR SANTÉ	21547000	1010	27/03/2009	8 372,00	-7 534,80	837,20	2 STIMULATEURS A COURANT ET TENSIONS CONSTANTS	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
101438	UFR SANTÉ	21547000	1010	03/05/2006	13 924,00	-13 924,00	0,00	AUTOSTAINER PLUS	52 - RÉGION	-13 924,00	13 924,00	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
101568	UFR SANTÉ	21547000	1010	12/12/2006	1 913,60	-1 913,60	0,00	CAGE MARMOUSER	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
101583	UFR SANTÉ	21547000	1010	24/09/2007	134,26	-134,26	0,00	TVA SUR FACTURE ETRANGERE/MATERIEL SCIENTIFIQUE	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
101854	UFR SANTÉ	21547000	1010	31/12/2009	3 568,86	-3 211,98	356,88	INCUBATEUR BB15 C02	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
102088	UFR SANTÉ	21547000	1010	22/11/2011	3 447,36	-3 447,36	0,00	MATERIEL DE MESURE GR-S88X GRASS	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
102209	UFR SANTÉ	21547000	1010	26/03/2013	2 523,13	-2 523,13	0,00	TRANS BLOT TURBO	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
102304	UFR SANTÉ	21547000	1010	31/12/2013	212,42	-212,42	0,00	production eau osmosee	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
102270	UFR SANTÉ	21547000	1010	04/12/2013	3 224,73	-3 224,73	0,00	SYSTEME DE DISTRIBUTION ET DELIVRANCE DE GAZ MEDIC	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
101439	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	17/01/2006	7 986,14	-7 986,14	0,00	6 SCOPEMETER MONICHROME 2X20MHZ/CAP 05	52 - RÉGION	-7 986,14	7 986,14	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101440	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	17/01/2006	5 368,84	-5 368,84	0,00	ANALYSEUR AUDIO 64uHZ/CAP 05	52 - RÉGION	-5 368,84	5 368,84	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101441	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	23/11/2006	770,22	-770,22	0,00	COMPLT MDT 1460	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101442	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	23/11/2006	2 657,51	-2 657,51	0,00	ENSEMBLE 2 OSCILLOSCOPES+SONDE+GENERATEUR DE FONCT	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101444	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	07/12/2006	1 401,47	-1 401,47	0,00	OSCILLOSCOPE ANALYSATEUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101446	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	29/03/2007	2 019,70	-2 019,70	0,00	ENSEMBLE A SOUDER/DESSOUDER MULTO DIGITAL POUR EQU	58 - AUTRES	-2 019,70	2 019,70	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101447	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	28/06/2007	1 587,09	-1 587,09	0,00	SPECTROMETRE + LOGICIEL +ACCESSOIRE	58 - AUTRES	-1 587,09	1 587,09	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101448	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	13/09/2007	2 073,86	-2 073,86	0,00	ELWE SYSTEMES/MatÚriels/Alimentation haute tention	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101449	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	23/10/2007	1 838,25	-1 838,25	0,00	FARNELL ELECTRONIQUE COMPOSENTS/OSCILLOSCOPE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101450	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	07/12/2007	10 481,62	-10 481,62	0,00	DB DIDALAB/MATERIEL SCIENTIFIQUE/HACHEUR ONDULEUR+	51 - ÉTAT	-10 481,62	10 481,62	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101451	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	04/12/2007	4 026,93	-4 026,93	0,00	ELWE SYSTEMES DIDACTIQUES/MATERIEL/APPAREIL DE BAS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101452	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	11/12/2007	1 173,28	-1 173,28	0,00	PHYSICAL INSTRUMENT/MATERIEL/MODULE HAUTE TENSION	52 - RÉGION	-1 173,28	1 173,28	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101453	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	11/12/2007	2 852,46	-2 852,46	0,00	AMETEK SAS/MATERIEL PREAMPLIFICATEUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101454	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	16/01/2007	385,11	-385,11	0,00	CAP2006 MATERIEL SCIENTIFIQUE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101455	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	01/12/2008	1 738,39	-1 738,39	0,00	OSCILLOSCOPE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101653	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	11/04/2008	8 291,87	-8 291,87	0,00	MATERIEL SCIENTIFIQUE F10BCI ROTOR / BECKMAN COULT	51 - ÉTAT	-8 291,87	8 291,87	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101654	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	17/03/2008	4 662,02	-4 662,02	0,00	INCUBATEUR / INFOS SARL	51 - ÉTAT	-4 662,02	4 662,02	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101663	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	10/12/2007	4 485,00	-4 485,00	0,00	TRIBVN/MAINTENANCE STATION APERIO CS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101666	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	08/12/2008	3 360,76	-3 360,76	0,00	DETECTEUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101719	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	23/10/2006	6 145,88	-6 145,88	0,00	CONGELATEUR VXE 570 50HZ UH	52 - RÉGION	-6 145,88	6 145,88	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101720	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	01/02/2007	12 992,50	-12 992,50	0,00	MOTORISATION DE MICROSCOPE /CONTROLEIR 2 AXES+CAME	52 - RÉGION	-12 992,50	12 992,50	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101721	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	15/01/2007	1 301,85	-1 301,85	0,00	CAP/06 KIT MANIPULATOR/ MATERIEL SCIENTIFIQUE/WPI	52 - RÉGION	-1 301,85	1 301,85	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101739	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	01/12/2006	1 357,48	-1 357,48	0,00	TVA SUR FACT ETRANGERE/ TSE SYSTEMS	52 - RÉGION	-1 357,48	1 357,48	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101743	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	29/01/2007	1 441,18	-1 441,18	0,00	APPAREIL DE MILLIKAN	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101751	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	13/07/2007	1 152,94	-1 152,94	0,00	CONNECTEUR P14 W/SHV	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101753	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	06/12/2007	1 303,17	-1 303,17	0,00	WORLD PRECISION INSTRUMENTS LTD/MATRICE DE DECOUPA	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101757	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	16/01/2008	2 990,00	-2 990,00	0,00	CAP2007 MATERIEL DE LABORATOIRE	52 - RÉGION	-2 990,00	2 990,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101833	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	17/12/2009	2 102,69	-1 892,43	210,26	Pince FL345-ENS PINCE QUALITE D'ENERGIE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101837	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	17/12/2009	3 088,07	-2 779,27	308,80	1 PONT D'EXTENSOMETRIE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101883	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	08/07/2010	4 302,55	-3 442,04	860,51	ANALYSEUR DE SPECTRE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101902	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	04/11/2010	3 392,99	-2 714,40	678,59	PRESSES DE LABORATOIRES EZ TON 12	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101921	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	16/12/2010	1 308,42	-1 046,73	261,69	ETALON GAMMA NA-22	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101923	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	08/12/2010	2 137,01	-1 709,60	427,41	CARTES+ CABLES + DRIVER + ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101924	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	10/12/2010	2 619,90	-2 095,92	523,98	KIT POUR EFFET HALL - TESLAMETRE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101925	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	09/12/2010	6 069,10	-4 855,28	1 213,82	OSCILLOSCOPE NUMERIQUE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101926	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	10/12/2010	12 473,79	-9 979,04	2 494,75	EXPERIENCE DE RUTHERFORD	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101991	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	25/06/2010	2 321,44	-1 857,15	464,29	ÉQUIP, TP ÉLECTROSTAT + MAGNÉTOSTAT	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101993	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	13/12/2010	1 722,24	-1 377,79	344,45	SOURCE ALPHA	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101997	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	31/12/2010	4 331,88	-3 465,51	866,37	Enceinte + table BIOCAP CPER 2010	52 - RÉGION	-4 331,88	3 465,51	-866,37	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102048	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	01/12/2011	7 383,00	-7 383,00	0,00	Ensemble Fibre optique gradient d'indice	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102240	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	27/09/2013	6 090,03	-6 090,03	0,00	EQUIP P/TP - SYST REGUL TEMPERATURE VITESSE TENSIO	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102256	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	03/12/2013	4 243,41	-4 243,41	0,00	2 BOITIER FASTER EQUIPE SYROCO V2 + CARAS200	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102257	SCIENCES - CAMPUS 2	21547000	1010	10/12/2013	2 150,00	-2 150,00	0,00	1 ENSEMBLE GONIOMETRE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101980	SCIENCES - CAMPUS 1	21547000	1010	07/12/2010	2 936,18	-2 348,95	587,23	2 CENTRIFUGEUSES MINISPIL PLUS + ROTOR ANGULAIRE	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
101599	ESIX CHERBOURG	21547000	1010	04/07/2007	1 059,87	-1 059,87	0,00	MULTIMETRE NUMERIQUE DE TABLE	53 - DÉPARTEMENT	-1 059,87	1 059,87	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101623	ESIX CHERBOURG	21547000	1010	07/03/2008	1 114,67	-1 114,67	0,00	SONDES DIFFERENTIELLES / CHAUVIN ARNOUX	53 - DÉPARTEMENT	-1 114,67	1 114,67	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101629	ESIX CHERBOURG	21547000	1010	15/01/2008	2 178,99	-2 178,99	0,00	REPLACEMENT COMPRESSEUR FRIGO S/ PRODUCTION EAU G	53 - DÉPARTEMENT	-2 178,99	2 178,99	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101631	ESIX CHERBOURG	21547000	1010	30/11/2006	8 514,54	-8 514,54	0,00	RED LASER KIR FOR GENEPIX 4200A + INSTALLATION	52 - RÉGION	-8 514,54	8 514,54	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
101953	ESIX CHERBOURG	21547000	1010	23/12/2010	3 729,14	-2 983,31	745,83	1 UNITÉ FROID FTXS50G + EXT RKSS						

								228 603,44 €	-217 421,38 €	11 182,06 €				
102837	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	26/04/2006	9 528,53	-9 528,53	0,00	BANC DE VISUALISATION POUR PHENOMENES D ECOULEMENT	51 - ÉTAT	-9 528,53	9 528,53	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102838	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	26/04/2006	3 157,44	-3 157,44	0,00	BANC D ETUDE DETRACTION + FLEXIBILITE	51 - ÉTAT	-3 157,44	3 157,44	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102839	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	01/06/2006	1 279,72	-1 279,72	0,00	COMPLT ETUDE MULTICHARGEMENT/DELTALAB	58 - AUTRES	-1 279,72	1 279,72	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102841	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	11/12/2006	400,66	-400,66	0,00	COMPLT MDT 1677	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102842	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	17/01/2006	2 935,50	-2 935,50	0,00	2 LAMPES MSR PHILIPS + 5 ECRANS MURAUX + 20 TABLES	52 - RÉGION	-2 935,50	2 935,50	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102843	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	17/01/2006	1 904,65	-1 904,65	0,00	VIDEOPROJECTEUR PTLB20VE PANASONIC + ACCESSOIRES/C	52 - RÉGION	-1 904,65	1 904,65	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102844	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	31/12/2008	13 670,58	-13 670,58	0,00	CHROMATOGRAPHES ET APPAREILS D'ELECTROPHORESE/CAP	52 - RÉGION	-13 670,58	13 670,58	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102846	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	31/12/2008	9 109,93	-9 109,93	0,00	ChOssis,3ventilateurs ,affichage alphanumÚrique,mo	52 - RÉGION	-9 109,93	9 109,93	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102847	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	31/12/2008	2 511,60	-2 511,60	0,00	QUAD COINCIDENCE LOGIC/CAP	52 - RÉGION	-2 511,60	2 511,60	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102848	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	31/12/2008	7 170,02	-7 170,02	0,00	IONOMETRE avec sonde combinÚe fluorure nitrate et	52 - RÉGION	-7 170,02	7 170,02	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102993	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	09/12/2008	968,16	-968,16	0,00	VIDEOPROJECTEUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102994	SCIENCES - CAMPUS 2	21567000	1010	31/12/2008	1 734,20	-1 734,20	0,00	TELEVISEUR LCD SONY	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
102968	ESIX CHERBOURG	21567000	1010	17/03/2006	1 936,28	-1 936,28	0,00	VIDEOPROJECTEUR EP739H OPTOMA + ACCESSOIRES	52 - RÉGION	-1 936,28	1 936,28	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
102976	ESIX CHERBOURG	21567000	1010	16/10/2006	2 195,97	-2 195,97	0,00	KIT PRODUITS POUR ETUDE CORROSION/4 MDTS	52 - RÉGION	-2 195,97	2 195,97	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103015	ESIX CHERBOURG	21567000	1010	18/12/2009	16 580,63	-14 965,52	1 615,11	MODULE SERVEUR VIDEO MAGNETOPHONE P/S MULTIMEDIA	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103000	CARRE INTERNATIONAL	21567000	1010	17/02/2006	1 686,36	-1 686,36	0,00	PROJECTEUR MULTIMEDIA OPTOMA XGA DLP 2500 LUMENS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103001	CARRE INTERNATIONAL	21567000	1010	31/03/2006	6 110,00	-6 110,00	0,00	26 ECRANS PLATS 17 LCD BENQ FP71G+	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103002	CARRE INTERNATIONAL	21567000	1010	16/01/2007	7 299,07	-7 299,07	0,00	CAP/06 ORDINATEUR SIEMENS ESPRIMO+CONVERTISSEUR US	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103003	CARRE INTERNATIONAL	21567000	1010	16/01/2007	13 868,23	-13 868,23	0,00	CAP/2006 ORDINATEUR SIEMENS ESPRIMO + CONVERTISSEU	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
								104 047,53 €	-102 432,42 €	1 615,11 €				
103303	UFR SANTÉ	21817000	1010	07/06/2011	14 490,82	-5 484,67	9 006,15	MOBILIERS ET SIÈGES DE BUREAU LOT 1 : MO	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
103106	SCIENCES - CAMPUS 2	21817000	1010	20/11/2002	2 597,66	-2 083,20	514,46	DEPOSE VITRAGE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103113	SCIENCES - CAMPUS 2	21817000	1010	25/04/2006	1 782,04	-1 082,36	699,68	CONTROLE REGLEMENT, EN RADIOPROTECTION EN MILIEU I	52 - RÉGION	-1 782,04	1 082,36	-699,68	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103214	SCIENCES - CAMPUS 2	21817000	1010	29/09/2003	1 517,72	-1 144,09	373,63	CAGES TE3 + BIBERONS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103215	SCIENCES - CAMPUS 2	21817000	1010	13/10/2003	1 738,21	-1 309,27	428,94	CAGES TE3 + RAYONNAGE	51 - ÉTAT	-1 738,21	1 309,27	-428,94	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103134	IUT CHERBOURG	21817000	1010	05/09/2003	16 911,44	-12 765,46	4 145,98	MODIFICATION RESEAU ONDULE TC GEA G2I	51 - ÉTAT	-16 911,44	12 765,46	-4 145,98	31/12/2018	HORS SERVICE
103135	IUT CHERBOURG	21817000	1010	18/02/2004	2 773,52	-1 975,36	798,16	SIGNALISATION HALL ENTREE TOTEM FACES GALBEES/CHER	52 - RÉGION	-2 773,52	1 975,36	-798,16	01/01/2019	HORS SERVICE
103227	CARRE INTERNATIONAL	21817000	1010	03/10/2002	1 845,69	-1 484,46	361,23	PEINTURE LE 29	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103228	CARRE INTERNATIONAL	21817000	1010	26/11/2002	4 948,64	-3 967,17	981,47	ALARMS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103229	CARRE INTERNATIONAL	21817000	1010	12/12/2002	3 995,06	-3 199,73	795,33	VIDEOPROJECTEUR SANYO	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103230	CARRE INTERNATIONAL	21817000	1010	12/12/2002	2 312,80	-1 852,37	460,43	MONITEUR VIDEO MAGELAN	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103232	CARRE INTERNATIONAL	21817000	1010	16/01/2003	2 810,61	-2 152,57	658,04	TRAVAUX ELECTRICITE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103094	UFR HSS	21817000	1010	15/07/2003	1 944,91	-1 472,55	472,36	TRAVAUX DE PEINTURE LE 154/NOGUEIRA	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103104	UFR HSS	21817000	1010	08/04/2002	1 344,21	-1 094,10	250,11	STORE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103195	UFR STAPS	21817000	1010	11/01/2008	1 263,45	-642,88	620,57	CAP2007 CABLAGE VDI UFR STAPS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
								62 276,78 €	-41 710,24 €	20 566,54 €				
103823	UFR SANTÉ	21832700	1010	13/09/2010	1 462,71	-1 462,71	0,00	1 SERVEUR DE STOCKAGE NAS QNAP TS-459PRO	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
103877	UFR SANTÉ	21832700	1010	26/01/2012	1 352,68	-1 352,68	0,00	disque dur réseau NAS	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
103539	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	15/09/2006	1 530,88	-1 530,88	0,00	SERVEUR PRIMERGY ECONEL 100A+ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103540	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	24/09/2007	3 778,92	-3 778,92	0,00	IVM RESEAUX INFORMATIQUES/Disque dur+contrÙleur SC	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103541	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	20/01/2003	5 617,61	-5 617,61	0,00	SWITCH CISCO + CARTE 1000	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103542	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	14/11/2003	14 837,58	-14 837,58	0,00	INSTALLATION SERVEUR SYSTEME RAIS SCI/SCSI TRANSTE	51 - ÉTAT	-14 837,58	14 837,58	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103543	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	08/12/2005	3 588,00	-3 588,00	0,00	SERVEUR TRANSTEC 1001L/XEON 2,6GHZ + ADAPTATEUR SE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103544	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	13/12/2005	2 169,54	-2 169,54	0,00	4 MODULES MEMOIRE D33312GBRL + REGLETTE A PRISE B	51 - ÉTAT	-2 169,54	2 169,54	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103545	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	18/04/2003	7 235,80	-7 235,80	0,00	SERVEUR SUN FIRE/V120	51 - ÉTAT	-7 235,80	7 235,80	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103546	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	02/11/2005	2 829,74	-2 829,74	0,00	ONDULEUR EXTREME 30RP + LOT DE 2 DISQUES 73Go/TRAN	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103547	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	04/12/2006	1 214,77	-1 214,77	0,00	VIDEOPROJECTEUR DLP LUMENS +EXTENSION +SUPPORT PLA	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103548	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	18/10/2002	2 096,00	-2 096,00	0,00	EXTENSION RESEAU	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103549	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	31/12/2008	4 897,62	-4 897,62	0,00	CARTE BUS PCI-MICROLAB/D/CAP	52 - RÉGION	-4 897,62	4 897,62	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103550	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	03/04/2002	9 440,00	-9 440,00	0,00	ONDULEUR + GRAVEUR + EXTENSION	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103551	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	06/12/2002	3 928,00	-3 928,00	0,00	SERVEUR TRANSTEC 1001L	51 - ÉTAT	-3 928,00	3 928,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103552	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	06/12/2002	3 928,00	-3 928,00	0,00	SERVEUR TRANSTEC 1001L	51 - ÉTAT	-3 928,00	3 928,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103553	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	03/10/2002	5 654,20	-5 654,20	0,00	SERVEUR APPLE XSERVE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103556	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	18/10/2002	4 859,50	-4 859,50	0,00	TRANSTEC 1002L PENTIUM III	52 - RÉGION	-4 859,50	4 859,50	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103557	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	03/10/2002	3 707,50	-3 707,50	0,00	SERVEUR APPLE XSERVE	52 - RÉGION	-3 707,50	3 707,50	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103558	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	11/12/2003	1 100,32	-1 100,32	0,00	SERVEUR FUJITSU SIEMENS ECONEL 30 + LECTEUR DVD ,,	52 - RÉGION	-1 100,32	1 100,32	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103559	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	24/10/2002	484,00	-484,00	0,00	ONDULEUR + COMMUTATEUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103560	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	11/12/2003	3 754,55	-3 754,55	0,00	SERVEUR PRECISION 360 CHASSIS MINITOWER + ACCESSOI	51 - ÉTAT	-3 754,55	3 754,55	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103561	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	04/02/2003	6 795,66	-6 795,66	0,00	SERVEUR XSER220 512KO + 3 DISQUES DURS + LECTEUR D	51 - ÉTAT	-6 795,66	6 795,66	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103562	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	15/01/2004	1 697,85	-1 697,85	0,00	SERVEUR FUJITSU SIEMENS ECONEL 30 + ORDINATEUR PY	52 - RÉGION	-1 697,85	1 697,85	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103563	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	07/07/2004	1 685,04	-1 685,04	0,00	PARTICIPATION COFINANCEMENT SERVEUR FUJITSU LABO,	52 - RÉGION	-1 685,04	1 685,04	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103564	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	11/10/2004	4 067,00	-4 067,00	0,00	SERVEUR FUJITSU CELSIUS V810 AMD + ACCESSOIRES + 2	51 - ÉTAT	-4 067,00	4 067,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103565	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	21/11/2006	7 334,16	-7 334,16	0,00	SERVEUR SIEMENS PRIMERGY + ACCESSOIRES	52 - RÉGION	-7 334,16	7 334,16	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103566	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	15/01/2004	7 411,84	-7 411,84	0,00	ENSEMBLE PARAGON UMT 242/42 PORTS + STATION UTILIS	5					

103574	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	11/12/2007	4 315,17	-4 315,17	0,00	TRANSTEC/SERVEUR	52 - RÉGION	-4 315,17	4 315,17	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103575	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	21/01/2008	4 315,17	-4 315,17	0,00	CAP2007 ACHAT SERVEUR	51 - ÉTAT	-4 315,17	4 315,17	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103576	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	27/05/2008	2 694,59	-2 694,59	0,00	SERVEUR TRANSTEC CALLEO POUR SALLE INFORMATIQUE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103578	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	26/06/2008	13 065,10	-13 065,10	0,00	SERVEUR DISQUES DURS TRANSTEC 4200 PREMIUM / TRANS	52 - RÉGION	-13 065,10	13 065,10	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103579	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	26/06/2008	12 029,97	-12 029,97	0,00	SERVEUR DISQUES DURS TRANSTEC CALLEO 321 / TRANSTE	52 - RÉGION	-12 029,97	12 029,97	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103923	SCIENCES - CAMPUS 2	21832700	1010	03/07/2013	4 948,10	-4 948,10	0,00	7 ORDINATEURS+7MEMOIRES+EXT GARANTIE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103643	ESIX CHERBOURG	21832700	1010	12/09/2003	6 739,46	-6 739,46	0,00	COMMUNICATEURS ETHERNET	55 -AUTRES COLLECTIVITÉS	-6 739,46	6 739,46	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
103645	ESIX CHERBOURG	21832700	1010	17/03/2006	2 372,82	-2 372,82	0,00	EXTENSION RESEAU WIFI	53 - DÉPARTEMENT	-2 372,82	2 372,82	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
103646	ESIX CHERBOURG	21832700	1010	30/03/2006	1 696,14	-1 696,14	0,00	FOURN, + EQUIP, BAIE SERVEURS/FOURN, DE CORDON	53 - DÉPARTEMENT	-1 696,14	1 696,14	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
103649	ESIX CHERBOURG	21832700	1010	12/12/2006	1 177,61	-1 177,61	0,00	MICROSCANNER+ONDULEUR INFOSEC+ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
103655	ESIX CHERBOURG	21832700	1010	26/05/2004	1 932,52	-1 932,52	0,00	ONDULEUR R6000 VA 15 CONNEX, + MODULE BATTERIE SUP	55 -AUTRES COLLECTIVITÉS	-1 932,52	1 932,52	0,00	01/01/2019	HORS SERVICE
103690	CARRE INTERNATIONAL	21832700	1010	18/04/2002	9 312,47	-9 312,47	0,00	SERVEUR BASE COMPAQ PROLIANT ML370 G2 PIII	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103537	UFR HSS	21832700	1010	03/03/2005	12 558,00	-12 558,00	0,00	LOT DE 25 CARTES & DONNEES PREMIUM W + CARTICQUE F	51 - ÉTAT	-12 558,00	12 558,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103538	UFR HSS	21832700	1010	25/04/2002	8 067,75	-8 067,75	0,00	lecteur numeriseur	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103841	UFR HSS	21832700	1010	23/12/2010	1 195,29	-1 195,29	0,00	CARTE MATROX RTX2/NAC (CARTE VIDEO)	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
103992	UFR HSS	21832700	1010	13/12/2013	1 797,83	-1 797,83	0,00	1 DISQUE DUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
104021	UFR HSS	21832700	1010	17/03/2014	1 107,22	-1 107,22	0,00	"MacBook Air 13,3"" Core i5 bioeur 1,3GHz"	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
					249 223,77 €	-249 223,77 €	0,00 €			-172 996,40 €	172 996,40 €	0,00 €		
105099	SCIENCES - CAMPUS 2	21847000	1010	11/12/2006	6 737,89	-6 737,89	0,00	DIVERS MOBILIER DE BUREAU/TRIADE+ORION	51 - ÉTAT	-6 737,89	6 737,89	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105092	UFR HSS	21847000	1010	04/05/2006	3 742,92	-3 742,92	0,00	EQUIPEMENT RAYONNAGE LIGNE CLASSIC/QUADRAT	51 - ÉTAT	-2 297,64	2 297,64	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105093	UFR HSS	21847000	1010	30/10/2006	2 190,20	-2 190,20	0,00	ENSEMBLE MOBILIER/SIEGES DE TRAVAIL+ PLAN DE TRAVA	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105094	UFR HSS	21847000	1010	21/11/2006	1 086,69	-1 086,69	0,00	LOT DE 7 CHAUFFEUSES D ACCUEIL	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105188	UFR STAPS	21847000	1010	30/09/2010	2 017,35	-1 641,33	376,02	meuble support meuble trieur	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
					15 775,05 €	-15 399,03 €	376,02 €			-9 035,53 €	9 035,53 €	0,00 €		
105347	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	30/06/2009	1 779,05	-1 673,48	105,57	Pack enseignement CDM230, Ba conductimètre	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105416	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	12/12/2006	2 241,53	-2 241,53	0,00	VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS PANASONIC	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105417	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	11/12/2007	2 366,64	-2 366,64	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105418	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	18/10/2006	5 084,20	-5 084,20	0,00	SERVEUR TRANSTEC CALLEO + ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105419	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	18/10/2006	5 084,19	-5 084,19	0,00	IDEM LIGNE PRECEDENTE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105420	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	09/11/2007	1 758,96	-1 758,96	0,00	MARCHE 2007/BC95002 FOURNITURE DE MATERIELS INFORM	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105421	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	10 139,99	-10 139,99	0,00	CAP 2007 ACHAT COMMUNICATEURS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105422	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	02/02/2006	1 853,80	-1 853,80	0,00	VIDEOPROJECTEUR MULTIMEDIA SONY VPLCX70	52 - RÉGION	-1 853,80	1 853,80	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105423	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	16/04/2007	8 372,00	-8 372,00	0,00	MICRODUROMETRE HMV AVEC LOGICIEL VMS2007	52 - RÉGION	-2 107,57	2 107,57	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105424	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	27/04/2007	10 866,71	-10 866,71	0,00	4 ARMOIRES DE SECURITE 60MN 2 PORTES BATT,+12 ETAG	58 - AUTRES	-6 264,43	6 264,43	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105425	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	22/05/2007	2 008,80	-2 008,80	0,00	CENTRIFUGEUSE JOUAN BB3V + PH METRE JENWAY 3505/DM	52 - RÉGION	-10 866,71	10 866,71	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105426	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	08/07/2008	2 978,04	-2 978,04	0,00	TITRATEUR POUR ARGENTOMETRIE / DM LABO	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105427	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	12/12/2006	320,61	-320,61	0,00	COMPLT MDT 1732	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105429	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	03/07/2007	3 170,14	-3 170,14	0,00	3 MAGNETOPHONES CASSETTE/CD 25W DANSOUND + 3 LECTE	58 - AUTRES	-3 170,14	3 170,14	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105430	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	1 613,09	-1 613,09	0,00	CAP2007 VIDEOPROJECTEUR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105436	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	02/11/2006	1 435,20	-1 435,20	0,00	VIDEOPROJECTEUR XGA 2500 LUMENS	52 - RÉGION	-1 435,20	1 435,20	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105438	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	27/09/2007	3 543,00	-3 543,00	0,00	KITEAM/Robots informatique	51 - ÉTAT	-3 543,00	3 543,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105439	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	27/11/2007	564,82	-564,82	0,00	COFAGE SERVICE/FRAIS DE DOUANE SUR FOURNITURE /K	51 - ÉTAT	-564,82	564,82	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105441	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	11/12/2007	1 732,55	-1 732,55	0,00	ROBOSOFT/MICRO-TROOPER COMPLET ET CAMERA IP FIXE	51 - ÉTAT	-1 732,55	1 732,55	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105443	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	11 194,56	-11 194,56	0,00	CAP2007 ACHAT POMPE	51 - ÉTAT	-11 194,56	11 194,56	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105444	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	09/05/2008	10 706,00	-10 706,00	0,00	GROUPE DE POMPAGE VPT B BUNDLE MIX VACCUUM / VARIAN	52 - RÉGION	-10 706,00	10 706,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105445	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	26/06/2008	1 767,69	-1 767,69	0,00	ONDULEUR SWITCH UM 3000VA / TRANSTEC	52 - RÉGION	-1 767,69	1 767,69	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105446	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	24/06/2008	1 840,64	-1 840,64	0,00	ONDULEUR 9120-2000, EXTENTION DE BATTERIE, ADAPTAT	52 - RÉGION	-1 840,64	1 840,64	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105447	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	28/10/2008	2 845,00	-2 845,00	0,00	ACHAT MATERIEL VACUUM PRODUCTS SUPPLY / VARIAN	52 - RÉGION	-2 845,00	2 845,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105448	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	11/12/2008	8 839,64	-8 839,64	0,00	AMPLIFICATEUR A DETECTION SYNCHRONNE / BFI OPTILAS	52 - RÉGION	-8 839,64	8 839,64	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105449	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	27/03/2006	4 688,32	-4 688,32	0,00	TUBE DE DIFFRACTION XRD C Co LFF	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105453	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	16/05/2006	1 194,54	-1 194,54	0,00	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE KIT D705S+AFS18/70DX NIKO	52 - RÉGION	-426,30	426,30	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105454	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	06/11/2007	889,40	-889,40	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105455	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	26/11/2007	3 489,10	-3 489,10	0,00	ENTREPRISE PIERRE TRAVAUX D'UNE SALLE DE COURS DEP	51 - ÉTAT	-3 489,10	3 489,10	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105456	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	16/01/2007	4 963,76	-4 963,76	0,00	CAP2006 VIDEOPROJECTEUR DLP	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105457	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	3 297,01	-3 297,01	0,00	CAP2007 ECRAN PLASMA SONY+ENCEINTES NOIRES +CHARIO	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105458	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	3 588,00	-3 588,00	0,00	CAP2007 VISIOCONFERENCE VEGA 9 SITES + SERVICE	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105459	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	2 020,16	-2 020,16	0,00	CAP 2007 ACTIVATION L/OGICIELLE 384 KBPS+ACCESSOIR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105603	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	21/01/2008	2 984,57	-2 984,57	0,00	CAP2007 BALANCE CALIBRATION INTERNE AUTOMATIQUE +A	52 - RÉGION	-2 984,57	2 984,57	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105604	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	15/02/2008	2 141,74	-2 141,74	0,00	ETUVE BACTERIOLOGIQUE / DM LABO	51 - ÉTAT	-2 141,74	2 141,74	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105605	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	15/02/2008	4 486,85	-4 486,85	0,00	ETUVE REFRIGEREE / DM LABO	51 - ÉTAT	-4 486,85	4 486,85	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105606	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	11/07/2008	4 653,64	-4 653,64	0,00	FOURNITURE ET POSE D'UNE PAILLASSE / SIDPA 72	51 - ÉTAT	-4 653,64	4 653,64	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105739	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	12/10/2009	1 050,09	-961,86	88,23	181-3310 POMPE A VIDE A MEMBRANE N810,3F	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105802	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	19/05/2010	1 375,40	-1 150,96	224,44	APPAREILS DE PT DE FUSION NUM, ELECTROTHERMAL	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105803	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	14/04/2010	2 244,49	-1 893,77	350,72	1 CRYOSTAT 6L STANDARD	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105804	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	15/04/2010	992,68	-837,36	155,32	ETUVE DE SECHAGE DL 115 115 LITRES	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105829	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	23/11/2010	1 255,80	-1 011,54	244,26	1 DESSICATEUR A VIDE CHAUFFANT	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105830	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	09/11/2010	3 440,89	-2 778,64	662,25	POMPE A VIDE A MEMBRANE TEFLON	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105837	SCIENCES - CAMPUS 2	21887000	1010	25/11/2010	1 943,50	-1 564,90	378,60	POMPE A VIDE RV3	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105385	UFR DROIT	21887000	1010	21/11/										

105386	UFR DROIT	21887000	1010	22/05/2008	1 078,91	-1 078,91	0,00 MARCHÉ 2006/901 VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS /	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105523	UFR SANTÉ	21887000	1010	28/03/2006	1 094,34	-1 094,34	0,00 PROJECTEUR MULTIMEDIA EPSON EMPX3	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105524	UFR SANTÉ	21887000	1010	22/01/2007	1 753,84	-1 753,84	0,00 REFLEX NUMERIQUE D80 NOIR NIKON	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105525	UFR SANTÉ	21887000	1010	09/03/2007	3 121,56	-3 121,56	0,00 3 VIDEOPROJECTEURS 3M	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105528	UFR SANTÉ	21887000	1010	12/07/2007	3 444,48	-3 444,48	0,00 VISUALISEUR HV 5600 XG/GENEDIS	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105529	UFR SANTÉ	21887000	1010	15/01/2007	1 600,48	-1 600,48	0,00 CAP/06 Vidéoprojecteur XGA 2000 LUMENS WIFI+Suppor	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105530	UFR SANTÉ	21887000	1010	18/01/2008	805,30	-805,30	0,00 CAP2007 VIDEOPROJECTEUR DLP	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105531	UFR SANTÉ	21887000	1010	18/01/2008	1 259,01	-1 259,01	0,00 CAP2007 BOITIER NUMERIQUE+CARTE MEMOIRE	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105539	UFR SANTÉ	21887000	1010	10/09/2007	4 674,89	-4 674,89	0,00 STE TEM SARL/Matériel anesthésie animal	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105548	UFR SANTÉ	21887000	1010	26/11/2007	2 216,19	-2 216,19	0,00 BIOSEB/COUVERTURE CHAUFFANTE+SONDE SOURIS YSI 451	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105555	UFR SANTÉ	21887000	1010	13/09/2007	2 465,55	-2 465,55	0,00 MARCHÉ 200/BC95004 Matériels audiovisuels/VIDEOPR	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105743	UFR SANTÉ	21887000	1010	13/11/2009	1 275,24	-1 159,67	115,57 VIDEOPROJECTEUR EPSON	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105778	UFR SANTÉ	21887000	1010	30/04/2009	956,80	-916,57	40,23 Videoprojecteur2200 lumens 2000:1XGA	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105875	UFR SANTÉ	21887000	1010	31/01/2011	1 609,49	-1 274,37	335,12 CAMESCOPE NUMERIQUE TREPIED VIDEO	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
106014	UFR SANTÉ	21887000	1010	12/12/2013	1 111,08	-561,64	549,44 1 VIDEOPROJECTEUR 2200 LUMENS 2000	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
106622	UFR SANTÉ	21887000	1010	07/07/2017	1 462,54	-217,57	1 244,97 1 TV LED UHD 55" + 1 SUPPORT LFD PLAFOND	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105342	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	17/06/2009	5 424,93	-5 121,93	303,00 Travaux pour labo de langues	52 - RÉGION	-5 424,93	5 121,93	-303,00	01/01/2019	HORS SERVICE
105570	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	12/12/2006	992,75	-992,75	0,00 VIDEOPROJECTEUR DLP 2500 LUMENS XGA OPTOMA	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105576	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	12/12/2006	4 612,41	-4 612,41	0,00 ORDI ACER POWER F5 MINITOUR PENTIUM D820+3 ACER TR	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105581	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	27/11/2007	9 332,07	-9 332,07	0,00 ETDE INDUSTRIES NORD OUEST/ INSTALLATION SYSTEME C	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105584	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	11/01/2007	21 512,28	-21 512,28	0,00 CAP/06 tuyau pour le circuit d'eau boitier avec 4	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105586	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	14/01/2008	5 489,64	-5 489,64	0,00 CAP 2007 SPECTROPHOTOMETRE UV/VIS	52 - RÉGION	-5 489,64	5 489,64	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105587	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	14/01/2008	14 112,51	-14 112,51	0,00 CAP2007 CUVE COMPLETE AVEC MODULE REGULATION TEMP	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105783	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	18/12/2009	6 178,15	-5 576,34	601,81 VISIOCONFERENCE SUR LCD AETHRA	52 - RÉGION	-6 178,15	5 576,34	-601,81	01/01/2019	HORS SERVICE
105849	ESIX CHERBOURG	21887000	1010	17/12/2010	23 920,00	-19 185,66	4 734,34 1 POUSSOIR CONTINU SOUS VIDE RISCO	-	-	-	-	01/01/2019	HORS SERVICE
105536	CARRE INTERNATIONAL	21887000	1010	31/12/2008	4 144,14	-4 144,14	0,00 1 VIDEOPROJECTEUR PANASONIC PT - LC80E + 1 ECRAN	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105627	CARRE INTERNATIONAL	21887000	1010	09/06/2006	1 514,14	-1 514,14	0,00 TABLE INFORMATIQUE + 3 BUREAUX 80X80	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105387	UFR HSS	21887000	1010	28/02/2007	1 190,00	-1 190,00	0,00 BOITIER OPTIQUE NIKON F3 + 3 OPTIQUES	51 - ÉTAT	-1 190,00	1 190,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105388	UFR HSS	21887000	1010	14/03/2007	2 260,52	-2 260,52	0,00 3 AGRANDISSEURS AHEL/IIF/BESELER + 4 OPTIQUES	51 - ÉTAT	-2 260,52	2 260,52	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105389	UFR HSS	21887000	1010	13/12/2006	1 123,00	-1 123,00	0,00 CAMESCOPE NUMERIQUE DVD SONY + 2 COMMANDES A PIED	51 - ÉTAT	-1 123,00	1 123,00	0,00	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105412	UFR HSS	21887000	1010	15/01/2008	6 400,99	-6 400,99	0,00 CAP2007 VIDEOPROJECTEUR+SUPPORT PLAFOND+BOITIER MU	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
106050	UFR HSS	21887000	1010	28/02/2014	1 652,70	-800,09	852,61 RIDEAUX BAT B SALLE LE211	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105341	UFR STAPS	21887000	1010	11/03/2009	1 516,99	-1 477,69	39,30 VIDEOPROJECTEUR LCD XGA 2000 LUMENS SONY	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105512	UFR STAPS	21887000	1010	28/03/2008	1 993,62	-1 993,62	0,00 CAMESCOPE NUMERIQUE SONY 2/4MP / AUUVISYS	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105513	UFR STAPS	21887000	1010	10/03/2006	4 305,60	-4 305,60	0,00 4 VIDEOPROJECTEURS MULTIMEDIA 3MX15 XGA 1500 LUMEN	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105515	UFR STAPS	21887000	1010	28/02/2007	1 639,72	-1 639,72	0,00 VIDEOPROJECTEUR XGA LUMENS SONY + ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105516	UFR STAPS	21887000	1010	29/05/2007	1 874,07	-1 874,07	0,00 VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS SONY + ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105517	UFR STAPS	21887000	1010	11/01/2008	2 151,69	-2 151,69	0,00 CAP2007 CAMESCOPE NUMERIQUE+PACK DE 5 CASSETTES+ST	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105871	UFR STAPS	21887000	1010	29/09/2010	2 225,11	-1 810,71	414,40 "1 MONITEUR LCD 40"" WXGA SONY + CARTE DIFF NUM"	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
105922	UFR STAPS	21887000	1010	21/12/2011	1 782,04	-1 252,80	529,24 Vidéo projecteur 4200 XGA - VPLFX30	-	-	-	-	01/01/2019	INUTILISÉ/OBSOLÈTE
TOTAL GÉNÉRAL					319 970,19 €	-308 000,77 €	11 969,42 €		-108 580,19 €	107 675,38 €	-904,81 €		
					982 255,60 €	-936 302,27 €	45 953,33 €		-479 326,58 €	470 492,63 €	-8 833,95 €		

Délibération N°2019-081

Délibération portant
sur le réexamen de l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise, la
revalorisation de l'indemnité d'administration et l'abrogation de la prime
d'intéressement à l'activité de formation continue.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019

**Article Unique : Réexamen de l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE);
Revalorisation de l'indemnité d'administration ; Abrogation de la prime d'intéressement à
l'activité de formation continue.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le réexamen de l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) ; la revalorisation de l'indemnité d'administration ; l'abrogation de la prime d'intéressement à l'activité de formation continue, selon les modalités du document annexé.

Annexe : Réexamen de l'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) ; Revalorisation de l'indemnité d'administration ; Abrogation de la prime d'intéressement à l'activité de formation continue.

Résultat du vote : 29 pour,
 1 contre,

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE AU REEXAMEN DE L'INDEMNITE DE FONCTION, DE SUJETION ET D'EXPERTISE, A LA REVALORISATION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET A L'ABROGATION DE LA PRIME D'INTERESSEMENT A L'ACTIVITE DE FORMATION CONTINUE.

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

- Vu Le code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et L954-2 ;
- Vu La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat modifié ;
- Vu L'arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi de conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 27 août 2015 pris pour l'application de l'article 5 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu Les arrêtés du 27 août 2015 pris pour l'application des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 relatif au RIFSEEP aux attachés des administrations de l'Etat, aux secrétaires administratifs et aux adjoints administratifs relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 27 août 2015 relatif à la liste des primes et indemnités cumulables par exception avec le RIFSEEP, pris en application de l'article 5 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 27 décembre 2016 pris pour l'application de l'article 7 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu Les cinq arrêtés du 24 mars 2017 pris pour l'application aux corps de la filière ITRF des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité ;
- Vu L'arrêté du 9 novembre 2010 fixant la liste des établissements publics bénéficiant des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L712-9, L712-10 et L954-1 à L954-3 du code de l'éducation à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- Vu L'arrêté du 19 juillet 2017 pris pour l'application des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 précité aux ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, à certains corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et à l'emploi de délégué régional du Centre national de la recherche scientifique ;
- Vu L'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques ;
- Vu La circulaire FP/DB du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP (NOR : RDFF1427139C) ;
- Vu La circulaire du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche n° DGRH C1-2 2015-0163 du 5 novembre 2015 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) au bénéfice des corps de la filière administrative ;
- Vu La circulaire conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation n° DGRH C1-2 2016-0007 du 14 janvier 2016 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel au bénéfice des corps de la filière sociale ;
- Vu La circulaire conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation n° DGRH C1-2 2017-0170 du 15 septembre 2017 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice de la filière recherche et formation (ITRF) ;
- Vu La circulaire conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation n° DGRH C1-2 2018-0126 du 6 septembre 2018 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des corps de la filière bibliothèque ;

- Vu Les délibérations du conseil d'administration du 28 novembre 2013 et du 31 janvier 2014 relatives à l'attribution de l'indemnité d'administration aux personnels BIATSS contractuels ;
- Vu La délibération du conseil d'administration du 11 juillet 2014 relative au régime indemnitaire des personnels employés en contrat à durée indéterminée ;
- Vu La délibération du conseil d'administration du 10 juillet 2015 instituant une prime d'intéressement à l'activité de formation continue pour les personnels BIATSS ;
- Vu La délibération du conseil d'administration du 18 octobre 2016 relative à la révision de la prime d'intéressement à l'activité de formation continue,

Délibère :

ARTICLE 1 - PERIMETRE ET DATE D'EFFET DE LA DELIBERATION.

La présente délibération du conseil d'administration s'applique aux agents rémunérés à compter du 1^{er} décembre 2019, hors agents contractuels rémunérés sur contrat de recherche.

Elle prend effet au 1^{er} janvier 2019.

ARTICLE 2 - DISPOSITIF D'INTERESSEMENT A L'ACTIVITE DE FORMATION CONTINUE.

Les délibérations du conseil d'administration du 10 juillet 2015 et du 18 octobre 2016 susvisées, instituant et modifiant une prime d'intéressement à l'activité de formation continue sont abrogées.

ARTICLE 3 - REEXAMEN DE L'INDEMNITE DE FONCTION, DE SUJETION ET D'EXPERTISE (IFSE) VERSEE AUX PERSONNELS TITULAIRES.

Les montants bruts annuels de l'IFSE des personnels titulaires hors ITRF BAP E sont revalorisés selon les modalités suivantes :

- Personnels de la catégorie A : 400€
- Personnels de la catégorie B : 500€
- Personnels de la catégorie C : 600€

Ces montants font individuellement l'objet d'un calcul au prorata de la quotité effective de temps de travail.

ARTICLE 4 – REVALORISATION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION VERSEE AUX PERSONNELS EMPLOYES EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)

Les montants bruts annuels de l'indemnité d'administration des personnels hors ITRF BAP E employés en CDI sont revalorisés selon les modalités suivantes :

- Personnels de la catégorie A : 400€
- Personnels de la catégorie B : 500€
- Personnels de la catégorie C : 600€

Ces montants font individuellement l'objet d'un calcul au prorata de la quotité effective de temps de travail.

ARTICLE 5 – REVALORISATION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION VERSEE AUX PERSONNELS EMPLOYES EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE (CDD)

Le montant brut annuel de l'indemnité d'administration des personnels employés en CDD est revalorisé de 400€. Le traitement de l'agent rémunéré d'une manière forfaitaire qui exclut le versement de toute indemnité, fait l'objet d'une revalorisation identique.

Ces montants font individuellement l'objet d'un calcul au prorata de la quotité effective de temps de travail.

ARTICLE 6 – MAINTIEN INDEMNITAIRE A TITRE TRANSITOIRE ET INDIVIDUEL.

Dans le cas où le montant brut individuel en valeur absolue perçu en 2018 au titre de la prime d'intéressement à l'activité de formation continue n'est pas garanti au terme des mesures prévues aux articles 1 à 5 de la présente délibération, un maintien indemnitaire individuel est mis en œuvre à titre transitoire dans le cadre de l'IFSE pour les personnels titulaires, de l'indemnité d'administration ou de la rémunération forfaitaire pour les personnels contractuels, jusqu'au changement d'affectation de l'intéressé.

ARTICLE 7 – MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.

Versement au titre de 2019 : pour le calcul des mesures prévues aux articles 1 à 5 de la présente délibération, la situation administrative et financière retenue est celle détenue par l'agent au 31 décembre 2019. Il est tenu compte pour l'ensemble des personnels de la date d'arrivée dans l'établissement en 2019. Il est tenu compte pour les personnels employés en CDD de l'ancienneté de service conformément à la délibération du conseil d'administration du 31 janvier 2014 susvisée.

Versement à compter du 1^{er} janvier 2020 : le versement est mensualisé. Il évoluera en fonction de la situation administrative et financière de chaque personnel, selon les modalités de calcul de l'IFSE et de l'indemnité d'administration, sans préjudice des dispositions de l'article 6 de la présente délibération.

PROJET

Délibération N°2019-082

Délibération portant
sur le classement RIFSEEP des postes nouvellement créés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019

Article unique : Classement RIFSEEP des postes nouvellement créés

Le Conseil d'Administration approuve le classement proposé dans les groupes RIFSEEP pour les postes nouvellement créés, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Annexe : Tableau de classement.

Résultat du vote : 21 pour,
 9 abstentions.

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Proposition de classement dans les groupes RIFSEEP

Prise d'effet au 1er septembre 2019

Numéro poste	CORPS	Service/composante	BAP	Fonction	Groupe	
58347W	IGR	DPL	G	Ingénieur responsable du patrimoine immobilier ou logistique	G1	
20180827F		UFR SANTE	A	Ingénieur biologiste en plateforme scientifique	G2	
23352		UFR SANTE/CYCERON	J	Directeur adjoint en charge des partenariats	G3	
ADARTP1	AAE	UFR HSS	J	DAC adjoint, en charge de la scolarité	G3	
20190716A		DAPEQ	J	Contrôle interne, comptable et financier	G3	
76335Y	IGE	IUT GON	J	Directeur administratif IUT grand Ouest Normandie	G1	
58014j		UFR DES SCIENCES - GREYC	C	Responsable gestion parc instrumental	G2	
73946B		DPL	G	Responsable pôle génie électrique	G2	
76335Y		ESIX	E	Responsable d'équipe	G2	
58666T		DRH	J	Responsable du bureau prospective et moyens	G2	
17936		MRSB	D	Ingénieur en analyse de sources historiques et culturelles	G3	
22714		IAE	J	Chef de projet/développement	G3	
IGE2COMP		DEVE	J	Chargé de gestion administratif de pilotage opérationnel	G3	
14869M		SUFCA/IAE	J	Qualiticien	G3	
08542K		DSI	E	Administrateur des systèmes d'information	G3	
58672Z		DAJI	F	Chargé d'archives	G3	
23331		CEMU	F	Coordination et développement dispositifs formations	G3	
20180827E		CEMU	F	Ingénieur pour l'enseignement numérique	G3	
25833E		ASI	UFR SANTE	A	Responsable technique plateforme	G1
72754F			DPL	G	Conducteur de travaux	G1
68021L	DRH		J	Assistant des Ressources Humaines	G1	
30892D	TECH	UFR DES SCIENCES - CRISMAT	C	Responsable atelier cryogénie	G2	
35757S		DPL	G	Conduite travaux	G2	
2017ATRF-S2		MDE	J	Technicien en gestion administrative	G2	
02389X		DPL	G	Technicien électricité courants faibles ou forts	G2	
02408T		UFR DE PSYCHOLOGIE	J	Gestionnaire financier	G3	

7769	TECH	CEMU	J	Gestionnaire financier	G3
TECH2014-2		INSPE	J	Responsable coordination / communication	G3
049888X		CARRE INTERNATIONAL	J	Gestionnaire administratif et financier	G3
68678F		UFR DES SCIENCES	J	Gestionnaire contrat de recherche	G3
20891H		UFR DES SCIENCES	A	Technicien biologiste	G3
58130K		Direction de la COMMUNICATION	F	Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication	G3
16470C		IUT CAEN	B	Technicien en chimie et sciences physiques	G3
75541K		DSI	E	Technicien d'exploitation d'assistance et de traitement de l'info	G3

Délibération N°2019-083

Délibération portant
sur le rapport annuel d'activité du Président.CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation.

Article unique : Rapport annuel d'activité du Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve le rappel annuel d'activité du Président sous réserve des modifications signalées

Annexe : Rapport annuel d'activité.

Résultat du vote : 22 pour,
8 abstentions.

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

UNICAEN | UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

—

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – 2019

—

VERSION CA | 2019-09-27



1. Développer une université ouverte au monde – à l'Europe et au territoire | 9

- 1.1 Contribuer à l'internationalisation de l'enseignement supérieur
et de la recherche de l'université de Caen Normandie | 9
 - 1.1.1 Structuration des relations internationales autour de projets ou
d'accords inter-universitaires | 9
 - 1.1.2 Accueil des étudiants, des enseignants
et des enseignants chercheurs internationaux | 10
 - 1.1.3 Une offre étoffée et mutualisée de langues étrangères pilotée par
le Carré international | 12
 - 1.1.4 La mobilité internationale sortante | 13

- 1.2 Répondre aux besoins du territoire
en termes de formation et d'innovation | 14
 - 1.2.1 L'Université, comme acteur principal du territoire répondant aux
besoins de la formation
et de la recherche | 14
 - 1.2.1.1 *La formation professionnelle: l'innovation pour tous | 14*
 - 1.2.1.2 *Le conseil de perfectionnement:
outil de suivi et d'amélioration des formations | 19*
 - 1.2.1.3 *Des formations organisées
en blocs de compétences | 19*
 - 1.2.2 Lisibilité de l'offre de formation
par notre environnement | 22
 - 1.2.2.1 *Tarifification de la Formation professionnelle | 22*
 - 1.2.2.2 *Stratégie de communication et harmonisation
des supports de communication | 22*
 - 1.2.3 Les antennes de Cherbourg, Saint-Lô,
Vire, Alençon et Lisieux | 26

- 1.3 Structurer et renforcer les partenariats avec les acteurs de l'enseignement secondaire et de la culture | 29
 - 1.3.1 Les enseignants du second degré et les conseillers d'orientation des lycées, les lycéens et leur famille | 29
 - 1.3.1.1 *Initiatives dans le cadre du continuum Bac-5/ Bac +5 | 30*
 - 1.3.1.2 *Journée Portes ouvertes · JPO: unique sur le site caennais | 38*
 - 1.3.1.3 *Présence sur les salons et forums – notamment pour l'alternance | 39*
 - 1.3.2 L'université de Caen Normandie, actrice de la culture | 40
 - 1.3.2.1 *Partenaire des acteurs locaux de la culture | 40*
 - 1.3.2.2 *L'université, lieu de diffusion de la culture | 42*

2. Développer une université innovante – numérique et décloisonnée | 47

- 2.1 Contribuer au développement d'une pédagogie active et à la diversification des pratiques pédagogiques | 47
 - 2.1.1 Transformation des pratiques pédagogiques | 47
 - 2.1.1.1 *Soutien aux expérimentations et innovations pédagogiques | 48*
 - 2.1.1.2 *Accompagnement de la communauté | 48*
 - 2.1.1.3 *Promotion des pratiques pédagogiques transformantes | 49*
 - 2.1.1.4 *Création de lieux adaptés aux pédagogies actives | 50*
 - 2.1.2 L'accompagnement offert aux équipes pédagogiques | 50
 - 2.1.2.1 *Le développement de l'accompagnement à la transformation pédagogique | 50*
 - 2.1.2.2 *La formation des enseignants à la pédagogie | 51*
 - 2.1.3 L'infrastructure numérique de l'établissement | 52
 - 2.1.3.1 *Une infrastructure inscrite dans le réseau normand SIVIK | 52*
 - 2.1.3.2 *Des évolutions internes importantes pour répondre aux transformations | 53*

- 2.2 Promouvoir les programmes de recherche, les pôles fédérateurs et les thématiques transversales | 55
 - 2.2.1 Doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs | 55
 - 2.2.2 Le pôle de recherche Caennais au sein de Normandie Université | 56
 - 2.2.2.1 *Les plateformes de recherche* | 57
 - 2.2.2.2 *Soutien au dossier ERC* | 58
 - 2.2.2.3 *Les Journées objectifs-moyens · JOM* | 58
 - 2.2.3 Développement de travaux aux interfaces des pôles | 59
 - 2.2.4 Renforcement des liens avec les partenaires | 60

- 2.3 Développer le numérique comme levier d'amélioration des pratiques professionnelles | 61
 - 2.3.1 Le service à l'utilisateur | 61
 - 2.3.1.1 *De nouvelles plates-formes* | 61
 - 2.3.1.2 *Déploiement de lieux et de nouveaux outils* | 62
 - 2.3.2 Modernisation de la gestion en inscrivant le numérique au cœur de nos pratiques | 63
 - 2.3.2.1 *Accès et stockage des données* | 63
 - 2.3.2.2 *Dématérialisation des applications de gestion* | 63

- 2.4 Poursuivre le décloisonnement de l'organisation | 65
 - 2.4.1 Rénovation des composantes et des services dans la continuité des actions engagées par le précédent contrat | 65
 - 2.4.2 Relations entre composantes et services centraux dans le domaine de la formation et celui de la recherche | 66
 - 2.4.3 Travail en réseau et en mutualisation | 67
 - 2.4.4 Valorisation et communication sur la documentation | 68
 - Les bibliothèques sont des lieux ouverts: la qualité de l'accueil et de la médiation sont au cœur de leurs actions.* | 68
 - Proposer une information pertinente et actualisée* | 68

3. Renforcer la position d'université responsable – engagée et citoyenne | 73

- 3.1 Développer des outils au service du pilotage et des missions | 73
 - 3.1.1 Outils de prospective à destination de l'équipe de direction et du conseil d'administration | 73
 - 3.1.1.1 *Système d'information décisionnel* | 73
 - 3.1.1.2 *Dialogue budgétaire interne et recensement des opérations pluriannuelles construites en mode GBCP* | 74
 - 3.1.2 Massification des achats | 75
 - 3.1.3 Fiabilisation des processus financiers | 76
 - 3.1.4 Indicateurs de suivi de l'offre de formation | 80
 - 3.1.4.1 *Soutenabilité de l'offre de formation* | 80
 - 3.1.4.2 *Évaluation des formations* | 81
 - 3.1.4.3 *Les Enquêtes de l'Observatoire UNICAEN* | 82
 - 3.1.5 Formations à l'encadrement des ressources humaines et des organisations | 83
- 3.2 S'affirmer comme une université solidaire consciente de sa responsabilité sociale | 84
 - 3.2.1 Politique d'accueil des étudiants | 84
 - 3.2.1.1 *Processus d'admission/inscription des étudiants en L1* | 84
 - 3.2.1.2 *Processus d'admission/inscription des étudiants en Master* | 85
 - 3.2.1.3 *Accueil et gestion des étudiants en situation de handicap* | 85
 - 3.2.1.4 *Processus « Examens »* | 87
 - 3.2.2 Une approche résolument solidaire de l'université | 88
 - 3.2.2.1 *Actions en faveur des étudiants empêchés* | 88
 - 3.2.2.2 *Actions en faveur des étudiants salariés et sportifs de haut niveau* | 89
 - 3.2.3 Parcours professionnels des personnels | 90
 - 3.2.3.1 *La qualité de vie au travail* | 90
 - 3.2.3.2 *Vie de l'institution et dialogue social* | 96
 - 3.2.3.3 *Valorisation des ressources humaines de l'université* | 99

- 3.3 Faire de l'université une communauté exemplaire, consciente des défis du 21^e siècle et désireuse de les relever | 103
 - 3.3.1 Schéma directeur de l'immobilier et de l'aménagement · SDIA | 103
 - 3.3.1.1 *Les grands projets immobiliers* | 103
 - 3.3.1.2 *Maîtrise énergétique: vers une sobriété énergétique* | 104
 - 3.3.1.3 *L'optimisation des locaux* | 104
 - 3.3.1.4 *La stratégie patrimoniale : processus de dévolution du patrimoine et SPSP* | 105
 - 3.3.1.5 *Améliorations et mises aux normes du patrimoine immobilier* | 106
 - 3.3.1.6 *Optimisation de la gestion des conduites d'opérations : le BIM* | 108
 - 3.3.2 Cohésion de la communauté | 108
 - 3.3.2.1 *Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes* | 108
 - 3.3.2.2 *Lutte contre toutes les formes de discrimination* | 110
 - 3.3.2.3 *Accueil des étudiants réfugiés pour les intégrer dans les formations universitaires de l'établissement* | 111
 - 3.3.2.4 *Valorisation des initiatives étudiantes* | 112
 - 3.3.2.5 *Reconnaissance de l'engagement étudiant dans l'offre de formation* | 113
 - 3.3.2.6 *Charte des associations étudiantes* | 114
 - 3.3.2.7 *Formations des présidents d'associations étudiantes* | 114

1. Développer une université ouverte au monde – à l'Europe et au territoire

1.1 **Contribuer à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'université de Caen Normandie**

Développer les relations internationales pour notre université nécessite d'agir aussi bien dans le champ de la formation que celui de la recherche pour que peu à peu des actions simultanées avec nos partenaires se développent sur ces deux champs. De même, chaque année, de nouvelles actions sont mises en œuvre pour que l'accueil des étudiants étrangers leur apporte les meilleures conditions d'études et pour faciliter la mobilité de nos étudiants.

1.1.1 **Structuration des relations internationales autour de projets ou d'accords inter-universitaires**

Comme en 2017 – 2018, l'université fait le choix de financer 3 thèses en cotutelles internationales de thèse afin de renforcer ses partenariats avec des établissements étrangers :

- Projet intitulé « Effet du contexte émotionnel sur le développement de la mémoire et des patrons de coloration chez la seiche » déposé par ETHOS en cotutelle avec l'université du Sussex à Brighton
- Projet intitulé « Cultures militaires et cultures religieuses en Scandinavie au tournant de la christianisation : une nouvelle articulation entre guerre et foi, X^e-XIII^e siècles » déposé par le CRAHAM en cotutelle avec l'université de Winchester
- Projet intitulé « Développement d'un système de commande non linéaire par retour de sortie pour le contrôle automatique de trajectoire d'une navette fluviale électrique autonome » déposé par le LAC en cotutelle avec l'université de Konstanz.

Il s'agit d'un engagement fort – ces thèses sont autofinancées par l'établissement – qui vise à conforter la dimension internationale de notre recherche en développant des partenariats qui s'inscrivent dans la durée avec des laboratoires étrangers.

De même, l'université a reconduit le dispositif de financement de professeurs invités : 36 mois de professeurs invités ont été attribués en juin 2019, permettant aux unités de recherche d'accueillir 35 chercheurs en provenance de 17 pays. Cet accueil de professeurs étrangers s'inscrit dans le lien entre formation et recherche puisqu'ils sont généralement amenés à intervenir dans des séminaires associant des étudiants et des chercheurs et à participer aux activités de recherche nos unités de recherche. Il contribue à augmenter le nombre de co-publications de nos enseignants chercheurs avec des laboratoires étrangers.

1.1.2 Accueil des étudiants, des enseignants et des enseignants chercheurs internationaux

Depuis plusieurs années, le guichet unique étudiant est mis en place à chaque rentrée universitaire, dans le bâtiment A, de fin août à fin septembre et au Carré international en janvier. L'articulation avec la Direction des études et de la vie étudiante · DEVE et l'Agence comptable est maintenant trouvée et le fonctionnement administratif est désormais optimisé. Le succès de ce guichet unique entraîne une forte sollicitation de la part des étudiants et mobilise un agent à 100%

accompagné d'emplois étudiants. Pour finaliser le dispositif, il reste néanmoins à obtenir des services de la préfecture une délocalisation des services préfectoraux dans nos locaux et ainsi accélérer le traitement des dossiers de nos étudiants.

La mise en place d'un guichet Euraxess est attendue depuis l'an dernier. Ce dossier porté par la COMUE pour les 3 sites universitaires normands n'a pas été déposé auprès de la Région dans le cadre des RIN. Cette mise en place est espérée au cours de l'année 2019-2020 et pourrait être localisée à terme au sein de la maison de chercheurs du projet Epopa (campus 2).

La stratégie « Bienvenue en France¹ » annoncée par le Premier ministre en novembre 2018 vise à augmenter considérablement le nombre d'étudiants formés par les établissements supérieurs français. Au printemps 2019, le Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie a adopté une disposition visant à exonérer des frais d'inscription différenciés tous les étudiants qui feront leur rentrée en 2019 et pour l'ensemble de leur scolarité à Unicaen. Par ailleurs, l'Unicaen s'est engagée dans le processus de labellisation de l'accueil des étudiants et a obtenu le label « Bienvenue en France », elle est l'une des treize premières universités lauréates. De plus, en réponse à l'appel à projets visant à étoffer la qualité de l'accueil dans les établissements du MESRI, l'université de Caen Normandie a obtenu des financements sur les 3 axes de l'appel à projet i.e. :

- Constitution d'un système de parrainage par les pairs, *buddy system*,
- Renforcer l'offre de FLE à visée notamment des étudiants en exil,
- Accroître les compétences d'accueil des agents en contact avec les étudiants internationaux par des formations en langues et à l'interculturalité.

Sur l'ensemble de ce plan gouvernemental, Unicaen percevra une aide financière de 140k€ et les actions seront mises en place au cours de l'année 2019-2020.

Après la mise en place en 2015, d'un réseau de référents "relations internationales" d'enseignants et d'enseignants-chercheurs qui a permis d'avoir une meilleure interaction entre les composantes et le Carré international, ces dernières ont été invitées à densifier ce réseau et à le dupliquer avec la mise en place d'un

1. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid136251/-bienvenue-en-france-la-strategie-d-attractivite-pour-les-etudiants-internationaux.html>

réseau de référents administratifs qui sera élargi par des référents désignés au sein des services communs. Ainsi, en complément de la formation permise par "Bienvenue en France", c'est une implication importante et essentielle des agents d'Unicaen que nous mettons ici en place.

mobilité sortante	2018 – 2019	2021 – 2022
global	463	800

source : UNICAEN · Carré international | 2019-05-27 | chiffres non définitifs

1.1.3 Une offre étoffée et mutualisée de langues étrangères pilotée par le Carré international

L'offre complémentaire de Français langue étrangère - FLE - a été proposée pour répondre à la demande des composantes. Destinée aux francophones non-natifs, cette offre leur propose de travailler avec les enseignants spécialisés du Carré international sur la sémantique, l'écrit universitaire... Les effectifs étudiants restent trop modestes dans cette formation pourtant essentielle à la réussite des étudiants. Les composantes des sites caennais auront l'occasion à la prochaine révision des maquettes d'enseignement de proposer le FLE en LV2 obligatoire.

Le Carré international a proposé à la rentrée 2018-2019 dix-sept langues à destination de l'ensemble des étudiants, personnels en formation initiale et continue, ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université. L'ouverture de ces langues aux étudiants ayant une LV2 obligatoire ou en UE libre a rencontré un succès important et croissant. Cette offre semble être maintenant bien connue par les étudiants et personnels et certaines composantes l'intègrent dans leur stratégie. Elle est complétée par les stages intensifs de langues, proposés en période de vacances scolaires qui voient leur succès se confirmer.

Par les choix du conseil d'administration, se constitue année après année une véritable équipe pédagogique d'enseignants d'anglais pour spécialistes d'autres disciplines. L'équipe atteint aujourd'hui une masse critique intéressante pour que les enseignants travaillent réellement ensemble sur les méthodologies partagées et au développement de formations hybrides qui devront répondre au besoin croissant des composantes.

1.1.4 La mobilité internationale sortante

Restant une faiblesse de notre université, les changements de communication vis-à-vis des étudiants semblent porter leurs fruits, mais trop modestement encore. Nombre de composantes n'encouragent pas leurs étudiants à effectuer une mobilité semestrielle ou annuelle, malgré l'effet bénéfique pour l'avenir professionnel que cela leur procurerait. Néanmoins, la politique incitative du projet d'établissement relayée par le Carré international trouve un écho dynamique auprès de certaines d'entre-elles avec un développement des doubles-diplômes (LVE, ESIX, IAE, HSS), de même qu'une augmentation conséquente des stages à l'étranger financés par Erasmus+. Ces doubles-diplômes sont des opportunités de renforcement de partenariats, telles que souhaitées par le projet d'établissement, et les rencontres récentes avec l'*University of Portsmouth* ou la *Julius-Maximilians-Universität Würzburg* montrent que ces partenaires historiques sont prêts à travailler avec nous à ces projets.

mobilité entrante				
2 607 étudiants				
	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	moyenne universités en France 2016 – 17 en %
part des étudiants étrangers (nat.) en %				
Licence	5,8	6,6	7,4	11
Master	11,1	9,4	9,4	17
Doctorat	30,1	31,2	33,4	41
global	8,2	8,3	8,9	14,2

source : UNICAEN · Apogée (IA premières payées ; nationalité étrangère ; observation au 19/06/2019).

1.2 Répondre aux besoins du territoire en termes de formation et d'innovation

1.2.1 L'Université, comme acteur principal du territoire répondant aux besoins de la formation et de la recherche

1.2.1.1 *La formation professionnelle: l'innovation pour tous*

Au cours de l'année universitaire 2018-2019, l'université Caen Normandie a accueilli 6 288 stagiaires de la formation continue (dont 451 contrats de professionnalisation) et établi des conventions de formations avec plus de 800 entreprises partenaires. Parmi les stagiaires accueillis 70,05% d'entre eux étaient des salariés du privé, du public et des professions libérales, 6,49% des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement, ou encore des particuliers inscrits à leur initiative pour 23,46%. En constante augmentation, le chiffre d'affaires de la formation continue UNICAEN est de 6 963 971 millions d'euros ; occupant la 10^e place dans le classement national des universités.

Cette année a également été marquée par une modification profonde du paysage de la formation professionnelle portée par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Plus de liberté d'initiative est donnée à l'ensemble des acteurs sur un marché libéralisé de la formation professionnelle mais régulé par une démarche qualité.

Face à ces enjeux, la stratégie UNICAEN pour la formation professionnelle est de s'appuyer sur son intelligence collective et son expertise en matière d'innovation pédagogique et de recherche. Afin de répondre aux exigences de la réforme en termes de qualité, l'ensemble de la communauté animée par le SUFCA s'est engagée depuis 2 ans dans la mise en qualité de notre offre de formation continue visant la certification FCU. La FCU (Formation Continue à l'Université) est un réseau d'experts d'une centaine de membres, tous acteurs publics de la formation continue (universités, écoles, INP, CNAM...). Ce réseau dynamique s'appuie sur une association loi 1901 : la Conférence des Directeurs de Service Universitaire de Formation Continue (CDSUFC). Le référentiel qualité de

la FCU répond aux exigences de la réforme en matière de qualité de la formation continue. Au terme d'une semaine d'audit réalisée pour l'ensemble des composantes par le bureau VERITAS du 2 au 6 février 2019, la certification qualité a été obtenue pour l'ensemble des composantes de l'université de Caen Normandie le 17 avril 2019. Cette certification est valable pour une durée de 3 ans et sera confirmée sous réserve d'un audit interne réalisé par la FCU avant janvier 2020 et d'un audit de suivi réalisé par Bureau Veritas avant le 16/10/2020. L'obtention de cette certification dans le contexte particulier d'Unicaen qui a fait le choix d'un modèle d'organisation distribué et solidaire de la formation continue est un succès collectif sur lequel nous devons capitaliser pour améliorer la visibilité de notre offre de formation auprès des partenaires nationaux et régionaux et des salariés et poursuivre ce travail vertueux qui sécurise nos pratiques communes.

Toujours dans une démarche de qualité, le déploiement de l'outil numérique FCA au service de la formation professionnelle a été achevé. Cet outil, interfacé dans le système d'information afin d'optimiser l'activité (Apogée, ADE, OSE, Uniform sup et bientôt SIFAC), favorise la structuration de la démarche qualité par l'édition des documents standardisés, harmonise les pratiques et les process et facilite le pilotage.

L'expertise pédagogique reconnue de l'université de Caen Normandie concourt également à mieux répondre aux besoins de formation du territoire. Le succès de Normandie université à l'appel d'offre Nouveaux Coursus Universitaires (NCU) avec le projet REUSSITES va permettre une transformation profonde de l'offre de formation de licence par une approche en blocs de compétences indispensable pour notamment faire face aux enjeux de la réforme professionnelle. En effet, la déclinaison des diplômes en blocs de compétence est un des critères qui conditionne l'enregistrement de nos formations au Répertoire National des Compétences Professionnelles (RNCP) et leur affichage sur la nouvelle application "Mon Compte formation" qui sera mise en ligne par la cour des comptes en novembre 2019. Consciente des enjeux du référencement de nos formations, l'université de Caen Normandie a activement participé à la Master Chain mise en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) visant à décliner les formations de master des universités françaises en blocs de compétences là encore afin de permettre leur enregistrement au RNCP.

année	nombre d'apprentis UNICAEN	collecte de la taxe d'apprentissage part composante	nombre de diplômés	nombre d'apprentis portés par le CFA de l'Enseignement supérieur de l'université de Caen Normandie	collecte de la taxe d'apprentissage part CFA	nombre de diplômés
2012–2013	417	1 355 583	27	212	577 518	13
...
2016–2017	556	1 781 130	33	340	1 857 292	24
2017–2018	622	1 153 686	36	415	2 159 651	25 *
2018–2019	644	1 860 614	38	434	2 171 333	26 **

* 25 diplômés mais 26 parcours | ** 26 diplômés mais 27 parcours

sources : 2017–2018 : UNICAEN · DAPEQ & SUFCA (données financières observées au 31 août 2019)

universités	effectifs étudiants inscrits FC	rang sur 80 établissements	heures stagiaires	rang sur 80 établissements	chiffre d'affaires (€)	rang sur 80 établissements
Amiens	6 711	17	1 144 348	6	3 694 063	32
Caen	6 971	15	688 932	19	6 613 869	14
Dijon	5 378	23	610 873	24	6 205 330	16
Poitiers	4 323	28	976 832	10	3 020 708	40
Rouen	3 562	33	473 937	33	4 028 990	27
Tours	2 875	40	391 979	39	2 439 241	44

année observée : 2017-2018

source : requête BO DATA-ESR · 16 juillet 2018

Afin de contribuer à la visibilité de son offre de formation professionnelle et entretenir des relations étroites avec le monde socio-économique plusieurs actions ont été initiées lors de l'année 2018-2019. La première a été de renforcer l'équipe des chargées de relation entreprise Unicaen qui sont maintenant au nombre de 3 et dont l'activité a été organisée par composantes et grands secteurs professionnels. Ces collègues ont activement participé à la promotion de notre offre de formation professionnelle notamment par leur présence dans 11 salons dédiés à la formation dont deux en coordination avec l'université de Rouen Normandie. Leur mission d'accompagnement des composantes dans la réponse aux appels d'offre a également été renforcée. La seconde grande action a été la mise en place de rencontres avec le monde socio-économique au travers de petits déjeuners-entreprises initiés depuis janvier 2019. Ces rencontres avec nos partenaires doivent notamment nous permettre de faire connaître notre offre de formation professionnelle et développer une vision stratégique de l'évolution des compétences et des métiers afin de continuellement faire évoluer nos propositions et ainsi répondre aux besoins du territoire. Afin d'être au plus près des acteurs territoriaux, ces petits déjeuners thématiques de la formation professionnelle seront déclinés à partir de septembre 2019 dans les antennes Unicaen.

Toujours dans l'objectif de valoriser notre offre de formation professionnelle mais aussi afin de permettre un travail de qualité, le conseil d'administration a pour la première fois cette année voté une carte des formations professionnelles Unicaen. Cette carte, reflet de l'activité des composantes de l'université de Caen Normandie pour la formation professionnelle, regroupe les 400 parcours de formation qui pourront accueillir pour l'année 2019-2020 des stagiaires de la formation continue ou des apprentis.

Cette carte des formations professionnelles Unicaen a été rapidement investie par la Région Normandie comme outil facilitant ses nouvelles missions d'orientation vers les formations de l'enseignement supérieur qui lui ont été confiées dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle. Dans le cadre des relations avec les instances régionales, le principe d'un dialogue biannuel a été instauré autour de la formation visant à mieux coordonner nos actions en faveur du territoire.

1.2.1.2 *Le conseil de perfectionnement :
outil de suivi et d'amélioration des formations*

L'importance du suivi et de l'amélioration des formations tout au long du contrat a été rappelée lors du déploiement de la nouvelle offre de formation. Cependant, bien que la majorité des composantes assuraient déjà ces missions, cette procédure n'avait pas été formalisée par la mise en place de conseils de perfectionnement conformes au cadre national des formations. Ainsi, différentes instances faisaient office de conseils de perfectionnement avec une diversité dans leurs modalités de fonctionnement et de composition (équipes pédagogiques, comités de suivi, conseils des départements, conseil d'UFR, commissions pédagogiques).

Les règles relatives à la composition et au fonctionnement des conseils de perfectionnement de l'université de Caen Normandie ont été adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire · CFVU du 10 octobre 2018. Des règles de composition et d'objectifs des conseils de perfectionnement sont dorénavant établies.

1.2.1.3 *Des formations organisées
en blocs de compétences*

La déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences est l'un des objectifs du projet "Réussites plurielles", lauréat de l'appel à projet Nouveaux cursus à l'Université · NCU du PIA3. Après la phase de contractualisation et de lancement officiel avec l'ANR, le recrutement des chefs de projet sur les trois établissements, le projet entre dans sa dimension opérationnelle. Le développement et la validation de compétences sont au cœur du cadrage harmonisé des maquettes de licence en distinguant trois types d'UE : les UE de compétences disciplinaires (3 par semestre), les UE de compétences transférables (une par semestre) et les UE de compétences personnalisées ou de préprofessionnalisation (une par semestre). A l'heure actuelle, le travail a essentiellement commencé au sein de notre établissement sur la question des compétences transférables. C'est dans cet objectif qu'a été ciblé cette année l'appel à projet du CEMU. Des équipes ont été constituées pour construire des modules hybrides utilisables dans les UE de compétences transférables. Les modules en cours de production concernent

les compétences numériques, l'anglais pour non spécialistes, les compétences rédactionnelles, les mathématiques, le projet personnel et professionnel.

L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au Diplôme national de Licence et applicable en septembre 2019 constitue un cadre permettant la validation des diplômes par blocs de compétences. Les blocs de compétences nationaux ont été publiés à l'automne 2019 et leur appropriation par les composantes est en cours.

La déclinaison de nos formations en blocs de compétences est également essentielle dans une perspective de formation tout au long de la vie · FTLV. L'objectif est de tendre le plus possible vers un système global d'offre de formation flexible et adapté à tous les publics où l'on organise dans le même mouvement la micro-certification et la maxi-capitalisation des compétences.

La conception des programmes pédagogiques requiert ce qu'on appelle une approche programme. C'est un mouvement de fond. Adopter une approche programme, c'est effectuer un renversement de la démarche : là où classiquement une équipe pédagogique construit une formation en se posant la question des connaissances que chacun peut apporter, il s'agit dans une approche programme de penser d'abord les compétences attendues pour un profil type de diplômé, puis de décliner ce profil en objectifs de formation, en activités d'évaluation et ensuite de les répartir dans des UE/EC de manière cohérente et transversale. L'approche programme est de ce fait une approche qui entraîne le décloisonnement des enseignements qui ne sont plus posés comme des silos parallèles. Nous y sommes résolument engagés.

En 2018-2019 l'université de Caen Normandie a accueilli 633 apprentis dont 29% sur des diplômes de niveau 1, 58% de niveau 2 et 13% de niveau 3. Parmi ces apprentis 434 étaient inscrits au CFA de notre établissement et 299 dans des CFA partenaires. En constante augmentation, le nombre d'apprentis Unicaen va augmenter significativement dans les années à venir en considération des choix stratégiques UNICAEN.

En effet, la loi n° 2018-771 du 5 sept 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a profondément modifié l'écosystème de l'apprentissage en supprimant la régulation régionale de la carte des formations ouvertes à l'apprentissage et de son financement. Cette libéralisation complète de l'activité d'apprentissage régulée par la qualité mais aussi la modification profonde des règles de financement a conduit l'université de Caen Normandie à des adaptations

stratégiques au cours de cette année. En effet, en l'absence d'informations relatives aux nouveaux coûts de contrats et face au risque financier que pourrait constituer l'ouverture de toutes nos formations à l'apprentissage lors de l'année de transition 2019-2020 au cours de laquelle nous ne percevons les financements qu'en février 2020, le choix stratégique a été d'opter pour un développement raisonné. Ont été privilégiées pour leur ouverture à l'apprentissage pour la rentrée 2019, les formations déjà organisées pédagogiquement pour l'alternance car accueillant déjà depuis plusieurs années des étudiants sous contrats de professionnalisation ou d'apprentissage ou encore des formations qui, par leur ouverture, permettent d'offrir aux étudiants un parcours complet de formation en apprentissage : soixante-trois parcours de formation seront ainsi proposés à l'apprentissage pour la rentrée en septembre 2019 soit six de plus qu'en septembre 2018.

En considération des obligations de qualité qui s'imposeront à nous pour l'apprentissage en 2021 et afin d'atteindre une masse financière critique nécessaire au développement de l'alternance à l'université de Caen Normandie, un autre choix stratégique a été de rapatrier progressivement les apprentis de nos formations qui étaient pris en charge jusqu'à présent par des CFA partenaires vers le CFA de notre établissement. Ce changement a nécessité de retravailler les modalités de partenariat avec chacun de ces partenaires historiques que sont l'ICEP CFA, le CFA de Saint Lô Thère et le CFA du groupe FIM. Sans vouloir rompre nos relations de partenariat indispensables à l'ancrage de l'université dans son territoire et la qualité de nos formations en alternance, chaque convention a été retravaillée au regard de sa valeur ajoutée pour UNICAEN et des projets de développement envisageables avec chacun de ces partenaires. La première vague de rapatriement aura lieu au 1^{er} janvier 2020 et concernera la centaine d'apprentis accueillis tous les ans dans les formations en apprentissage de l'IAE. Les suivantes sont programmées pour septembre 2020.

1.2.2 Lisibilité de l'offre de formation par notre environnement

1.2.2.1 Tarification de la Formation professionnelle

L'appropriation de l'université de Caen Normandie comme organisme de formation ouverte à tous les publics, tout au long de la vie, passe par une meilleure lisibilité de son offre de formation. À cette fin, les tarifs horaires de la carte de formation professionnelle votée par le CA ont fait l'objet avec les composantes d'un travail d'harmonisation et de simplification qui devra être poursuivi pour l'année 2019-2020 afin d'en améliorer encore un peu plus la visibilité pour les individuels et les financeurs mais aussi d'en faciliter la gestion au quotidien. Concernant l'apprentissage, un travail important de veille a été réalisé par l'équipe du CFA PESCN concernant les nouvelles conditions de financement des contrats d'apprentissage à partir de septembre 2019 dans le cadre de la loi pour "la liberté de choisir son avenir professionnel". En effet, concernant l'apprentissage l'année 2019-2020 est une année de transition entre les règles de financement régional de l'apprentissage et les nouvelles règles mises en place par la réforme de la formation professionnelle pour laquelle les informations relatives au financement des formations en apprentissage ont été délivrées très tardivement. Ainsi les nouveaux coûts de prise en charge des contrats d'apprentissage pour chacune des formations ouvertes à l'apprentissage à l'université de Caen Normandie ont été arrêtés en avril 2019 et ont nécessité de la part du CFA un travail d'anticipation budgétaire qui restera à consolider avec les dernières évolutions qui ne seront connues qu'en septembre 2019.

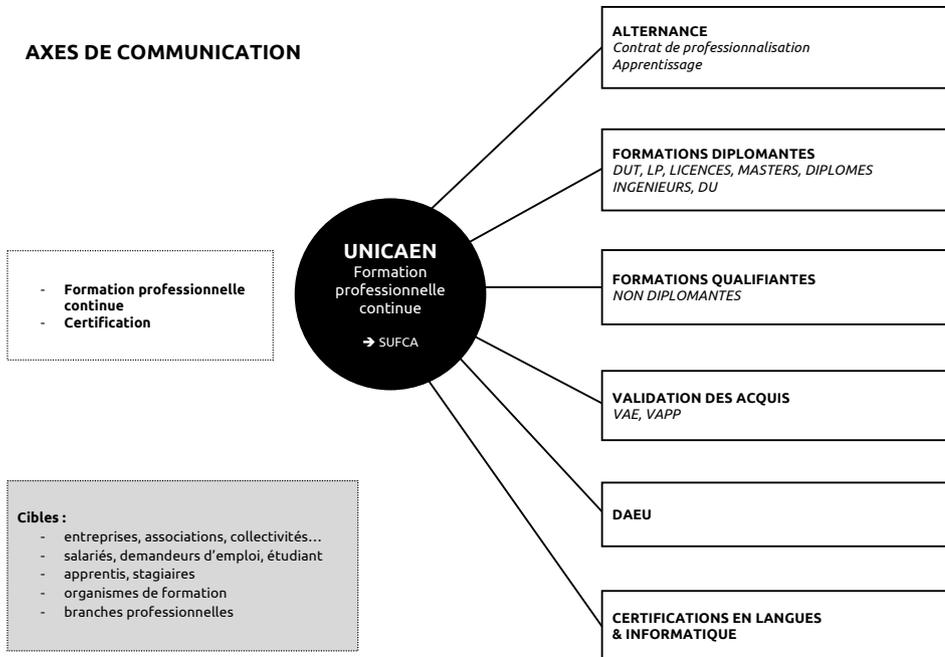
1.2.2.2 Stratégie de communication et harmonisation des supports de communication

La stratégie de communication de la formation continue repose sur un objectif principal : faire savoir largement que l'université de Caen Normandie est un acteur de la formation continue important sur le territoire.

Pour engager cette reconnaissance, nous avons après plusieurs journées de travail, en commun avec le SUFCA établi une première stratégie et développé un plan d'actions qui se divise en axes thématiques. Pour répondre à ces enjeux

Pour répondre à ces enjeux thématiques posés, nous avons défini des objectifs, des cibles, des interlocuteurs, des messages et réalisé à partir de cet ensemble des supports de communication. L'ensemble des actions a fait l'objet de fiche-action par cible retenue.

AXES DE COMMUNICATION



thématiques, nous avons défini des objectifs, des cibles, des interlocuteurs, des messages et réalisé à partir de cet ensemble des supports de communication. L'ensemble des actions a fait l'objet de fiche-action par cible retenue.

La communication a reposé sur une série d'objectifs :

- Positionner le SUFCA comme service expert dans son domaine auprès des professionnels et des médias:
- communiquer régulièrement sur des points en lien avec l'actualité, établir un fichier presse spécialisé,
- fédérer les collaborateurs en interne: réunion ou séminaires réguliers, remercier les collègues (certification)
- se faire connaître sur les salons, par différentes actions (petit déjeuner entreprises).
- marquer sa présence sur les réseaux sociaux, être référencé sur les sites spécialisés
- développer son réseau, aller à la rencontre des entreprises et collectivités, et fédérer (newsletter)
- communiquer dans les différents supports de communication grands publics et spécialisés

Définition des cibles :

- UNICAEN : Président, VP entreprises, SUFCA, enseignant
- Stagiaire FC, apprenti...
- Entreprise d'accueil d'un stagiaire ou apprenti, entreprise qui participe à une action de formation continue

Messages à communiquer :

- marquer sa différence par rapport à la concurrence

- points forts de la formation continue à l'université: formations diplômantes de l'enseignement supérieur
- réseau entreprises
- suivre une formation certifiée
- formations inscrites au Datadock
- suivre une formation à distance (collaboration avec le CEMU)

Les supports qui ont été produits depuis septembre et qui participent d'une harmonisation des supports et d'une cohérence visuelle à ce jour :

- 1 guide FPC
- 1 kakemono FPC
- 1 plaquette Taxe d'apprentissage
- 1 bloc-notes entreprises
- signalétique sur campus 1
- décorum stand: banderoles, nappes
- 1 modèle de newsletter interne
- 1 signature courriel
- 1 plaquette Alternance
- 1 affiche VAE / VAPP
- 1 flyer VAE
- 1 flyer VAPP
- 1 affiche DAEU
- 1 flyer DAEU
- 9 insertions publicitaires DAEU
- 1 bannière web DAEU

- 38 visuels réseaux sociaux (vignettes, bandeaux...)
- Livret d'accueil stagiaire
- Cartes de visite
- Goodies: sacs et clés USB

Une stratégie des réseaux sociaux a été enfin engagée qui touche beaucoup les cibles qui nous intéressent, déclinée ci-dessous :

Linkedin:

- page « Formation professionnelle UNICAEN »
- texte de présentation: Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Apprentissage (SUFGA) de l'université de Caen Normandie contribue à la Formation Tout au Long de la Vie. Il est chargé d'organiser, de coordonner et de gérer les activités de formation professionnelle (continue et alternance) de l'établissement. Nous accompagnons les personnes (étudiants, salariés, demandeurs d'emplois, professions libérales ...) et les entreprises (privées, publiques) dans l'identification des parcours diplômants et qualifiants préparés à l'université, la mobilisation de financements et les statuts d'inscription ainsi que la validation des acquis.
- partage d'infos avec la page UNICAEN et les pages développées dans chaque composante (Psycho, IAE, ...)

1.2.3 Les antennes de Cherbourg, Saint-Lô, Vire, Alençon et Lisieux

Devenir des antennes

Le groupe de travail sur le devenir des antennes s'est de nouveau réuni en mars 2019 afin de réaliser une étude sur le positionnement des antennes universitaires. L'objectif est de fixer un cadre stratégique partagé par l'ensemble des partenaires

locaux. La dynamique de transformation de l'université, inscrite dans la durée, nécessite d'élaborer le schéma directeur des antennes universitaires.

L'étude est menée par le groupe de travail « Devenir des antennes » composé de représentants de conseils centraux. La délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) coordonne l'ensemble du projet.

Un comité de pilotage, composé des membres du groupe de travail, du Président de l'université, de la direction générale des services et de la DAPEQ (en appui) assure le suivi régulier de l'avancement de l'étude, analyse les points de blocage éventuels, prend les décisions nécessaires et valide les propositions. Ce groupe est ponctuellement élargi aux directeurs et directeurs administratifs des composantes concernées.

La méthode choisie s'appuie sur une démarche de concertation et de co-construction. Dans le cadre de ce projet, différents temps de travail ont été mis en place : questionnaire, visites des sites, rencontre avec les directeurs de composantes et de laboratoire, avec les équipes pédagogiques, avec les services communs et centraux. La DAPEQ a collecté, intégré, diffusé et présenté les données. Des synthèses par site ont été élaborées, mettant en lumière différents items, à savoir : le service rendu à l'étudiant, le service rendu au territoire, ainsi que les ressources allouées. Un autre champ est à étudier, le développement des transformations numériques et pédagogiques (campus connectés et formation continue).

Au mois de septembre, le Président rencontre les élus locaux afin de leur présenter les résultats de l'étude. La réponse aux besoins des territoires en termes de formation tout au long de la vie et de recherche, doit se faire en cohérence avec les attentes du monde socio-économique, en évaluant la pertinence de l'offre de formation, en augmentant l'accueil des lycéens du territoire à l'université, en ancrant et développant les spécificités et atouts des territoires, et en observant l'existant et pensant l'avenir.

Un seul campus sur saint-Lô

Le projet de regroupement des étudiants de l'antenne INSPE et de l'antenne IUT Grand Ouest Normandie, de Saint-Lô sur un seul site, s'est poursuivi tout au long de l'année universitaire.

Ce projet ambitionne de proposer une vie étudiante enrichie, dynamisée, décroïsonnée, de faciliter la concertation et la collaboration dans le cadre de projets, et de valoriser les moyens. Il s'agit d'un projet global unique qui prend en compte les besoins des deux entités au sein d'un seul site et d'un même campus, et de façon plus large crée et dynamise une vie de campus, au-delà du périmètre universitaire avec notamment une bibliothèque universitaire, comme cœur du campus.

La démarche se veut participative et collaborative. Les différents groupes de travail, composés de tous les acteurs concernés, ont poursuivi leur réflexion et leurs scénarios. La Communauté d'Agglomération Saint-Loise est totalement engagée dans la démarche avec une méthodologie similaire sur le territoire ; ainsi la convergence et la complémentarité des propositions et actions ont permis de prendre en compte tous les aspects de la vie étudiante : culture, santé, transport, lieu de vie, hébergement, numérique ...

Au terme de ces concertations, une étude a été confiée au cabinet OREKA Ingénierie de Cherbourg en Cotentin, afin d'identifier les potentialités de surface et organisationnelles pour le rapprochement de ces deux entités dans un même site mais également de proposer des scénarios pour la création d'une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire. Le premier scénario évaluera les possibilités de réaliser l'objectif dans les locaux actuels ; le deuxième les possibilités d'une extension des locaux actuels. La restitution de l'étude sera faite à l'ensemble des acteurs - comité de pilotage, personnels, élus, organisations syndicales ...

Ancré sur le territoire de la ville de St-lô, ce projet est porté par la communauté d'Agglomération. Les préoccupations et intérêts de chacun des acteurs convergent vers le même objectif, à savoir impulser une dynamique de campus avec la mise en place de services à l'étudiant. Ce projet global unique prend en compte les besoins de l'enseignement supérieur du territoire ainsi que la proximité des lycées et écoles.

La communication

Au cours de l'année 2018-2019, de nombreux échanges ont eu lieu avec l'IUT de Cherbourg, notamment à l'occasion des 30 ans de l'IUT. La direction de la communication a travaillé en collaboration étroite avec la chargée de communication de l'IUT et la directrice administrative pour la préparation des éléments

de communication, construits sur une programmation locale qui a couru de mai à décembre 2018. Cette programmation a consisté en un ensemble de manifestations labellisées 30ans (expositions, concours, remise de diplôme...).

L'IUT d'Alençon a aussi fêté ses 30 ans, dans ce cadre, une charte de communication leur a été proposée ainsi qu'un certain nombre de goodies. Par ailleurs, l'IUT d'Alençon organise avec l'IAE chaque année le festival normand "Bien vivre à domicile et bien vieillir". Ce festival est organisé avec le soutien de nombreux partenaires institutionnels commence à connaître une notoriété dans sa 3ème édition. Un site a été réalisé où l'on peut retrouver toutes les informations, une affiche et un flyer, une campagne sur les réseaux a également été faite.

Seules les journées portes ouvertes ont été réalisées en collaboration avec l'IUT de Caen.

Un plan de communication interne est actuellement en cours de validation, dont un axe sera consacré à la problématique d'une meilleure communication avec l'ensemble des antennes.

1.3 Structurer et renforcer les partenariats avec les acteurs de l'enseignement secondaire et de la culture

1.3.1 Les enseignants du second degré et les conseillers d'orientation des lycées, les lycéens et leur famille

Dans une région où l'accès à l'enseignement supérieur reste inférieur à ce qu'il devrait être par comparaison aux moyennes nationales (environ 4 points), la question de l'orientation reste une priorité. Elle doit être pensée dans le cadre d'un continuum renforcé entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, associant l'ensemble des acteurs concernés.

1.3.1.1 *Initiatives dans le cadre du continuum Bac-5/Bac+5*

L'université de Caen a mené à bien ou mis en chantier plusieurs actions destinées à renforcer le continuum de formation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, aussi bien à destination des enseignants que des élèves de lycée.

Le dispositif « Mon Avenir Unicaen »

L'année 2018-2019 a été une année expérimentale pour le dispositif « Mon Avenir Unicaen ». Celui-ci a pour objectif de favoriser, chez les lycéens, l'envie de poursuite d'études à l'université, en les aidant à construire une représentation concrète de l'université et à se projeter dans ce que sont les études universitaires. In fine, il s'agit de contribuer à améliorer l'information pour l'orientation et à l'amélioration du taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, qui présente une importante faiblesse dans l'académie de Caen. Les cibles prioritaires sont les lycées situés dans des zones éloignées de Caen et mal ou insuffisamment connectés à l'agglomération caennaise et aux formations universitaires. Le dispositif combine deux actions principales : des actions d'ambassadeurs dans les lycées et l'accueil de groupes de lycéens en immersion à l'université.

Déployé dans le cadre de la mission continuum, le dispositif a été mis en application par l'Espace Orientation Insertion, en s'appuyant sur deux étudiants volontaires en service civique recrutés pour cela, formés et encadrés par deux personnels de l'EOI assumant la fonction de tutrices. Les actions prévues ont été réalisées en partenariat avec le CROUS de Normandie, qui a lui aussi recruté des jeunes volontaires en service civique sur des missions proches des volontaires de l'Unicaen, et avec l'AFEV (Association Fondation Étudiante pour la Ville), habituée de ce genre d'actions et disposant d'un nombre important de volontaires en service civique et de bénévoles pour réaliser son programme Démo'Campus, en partie connexe au dispositif Mon Avenir Unicaen. Les volontaires Unicaen et ceux de l'AFEV ont bénéficié de formations conjointes, assurées en partie par des permanents de l'AFEV (sur les techniques d'animation par exemple) et en partie par des personnels de l'EOI (sur l'offre de formation de l'Unicaen et le fonctionnement d'outils comme Parcoursup par exemple). En interne, la mise

en application du dispositif s'est appuyée sur la mobilisation des associations étudiantes par l'intermédiaire des vice-présidents étudiants, des équipes pédagogiques, notamment via le référent continuum théoriquement désigné pour chaque formation, des personnels administratifs de scolarité et de la Direction de la communication de l'établissement. Pour valoriser le dispositif et les actions, la Direction de la communication a notamment réalisé des supports visuels (diaporamas, kakémonos) et des goodies. Deux adresses courriels génériques ont été créées pour le contact avec les établissements scolaires d'une part et avec les lycéens d'autre part.

L'action « Ambassadeurs » a consisté, pour les volontaires en service civique Unicaen, en partenariat avec les volontaires du CROUS et ceux de l'AFEV selon les dates, à rencontrer des groupes de lycéens dans les lycées de l'académie qui en avaient fait la demande. Cette rencontre incluait un temps de témoignage des volontaires sur leur parcours personnel d'étudiant, les difficultés et les potentialités rencontrées, et la vie universitaire. Elle incluait également un temps d'échanges entre les lycéens et les volontaires à l'appui d'un quizz Kahoot permettant d'introduire, de discuter et de déconstruire certaines idées reçues sur l'université et les études supérieures. Certaines rencontres ont été complétées d'un temps à caractère plus ludique, à partir de jeux conçus par les volontaires. Si certaines de ces rencontres ont été des événements ponctuels dans certains établissements, d'autres lycées ont souhaité accueillir les volontaires à plusieurs reprises, permettant de toucher un public plus large et d'instaurer une relation de confiance plus avancée entre les volontaires et les lycéens.

L'action « Immersion » a consisté à accueillir sur les sites caennais de l'université des groupes de lycéens, provenant, autant que possible, des lycées ayant préparé au préalable cette action d'immersion par une ou plusieurs actions ambassadeurs. Les lycéens ont été accueillis pour la journée entière. La matinée a été consacrée à la découverte du campus, des services à l'étudiant, des services du CROUS (bâtiments abritant des logements étudiants), avant un déjeuner pris au restaurant universitaire. L'après-midi a permis aux lycéens de suivre des cours avec les étudiants. Les groupes accueillis étaient généralement ventilés en petits groupes dans des filières différentes (autant que possible des filières choisies par les lycéens concernés). Les lycéens ont, selon les cas, pu assister à

des cours magistraux ou à des séances de travaux dirigés. L'encadrement de ces journées d'immersion a été pris en charge par les volontaires en service civique Unicaen, avec possiblement ceux du CROUS ou de l'AFEV, et par les enseignants accompagnateurs des lycéens.

Au total, dix lycées différents, tous volontaires, ont participé au dispositif Mon Avenir Unicaen (lycées publics de Flers, Mortain, Alençon, Bayeux, l'Aigle, Saint-Lô, Avranches, Rostand et Victor Hugo à Caen, et le lycée privé d'Avranches), huit actions ambassadeurs ont eu lieu, dans six lycées différents, principalement en direction des élèves de Terminale et de Premières des séries L et ES (à la demande des chefs d'établissement). Sept cent soixante-quinze élèves ont été vus par les volontaires en service civique Unicaen., huit actions d'immersion ont eu lieu, avec sept lycées différents et avec le même public pour l'essentiel. Deux cent soixante et un élèves ont été accueillis à l'Unicaen. A cela s'ajoutent deux forums organisés dans des lycées distants (Valognes et Alençon), auxquels ont participé les volontaires Unicaen.

Chaque action menée, dans chaque établissement, a fait l'objet d'une évaluation à l'aide d'un questionnaire de suivi, ce qui a donné matière à une exploitation statistique et a un rapport d'activité, rédigé par les volontaires avec l'aide des personnels de l'EOI. Les retours des lycéens et des enseignants de lycées sur le dispositif sont globalement très bons. Certains établissements ont d'ailleurs, dès cette année, souhaité effectuer plus d'immersions que prévu et revenir à l'université au printemps avec des élèves de premières, après une expérience réussie en hiver avec des élèves de terminales. Les retours des enseignants de l'université qui ont accueilli des groupes en immersion sont également bons. Le rapport d'activité fait par ailleurs apparaître quelques éléments de faiblesse ou de difficulté, qu'il faudra corriger l'année prochaine, le dispositif étant appelé à être pérennisé. Des suggestions ont été faites, notamment pour renforcer l'implication des enseignants et enseignants-chercheurs de l'université dans le dispositif.

*Des temps d'échanges entre les acteurs
de l'enseignement secondaire et les équipes de l'université*

Les échanges de fond entre les enseignants de lycée et ceux de l'université sont à la fois indispensables pour permettre la construction d'un vrai continuum de formation avec un minimum de ruptures et de difficultés d'adaptation pour les apprenants, inégaux selon les disciplines et globalement insuffisants. Prenant acte de ce constat, l'université de Caen Normandie travaille avec le rectorat de Caen pour permettre et favoriser ces échanges.

En novembre 2018, a eu lieu la première édition des « Journées du lycéen pour les enseignants », qui a pris appui sur le dispositif rectoral des « Journées du lycéen », à la faveur duquel les lycéens sont invités à venir sur le site de l'université pour s'informer sur les formations proposées (du 20 au 22 novembre 2018). Les enseignants référents continuum des bassins d'éducation et de formation et des lycées de l'académie de Caen, ainsi que les psychologues de l'Éducation Nationale, ont été conviés, le 21 novembre, à rencontrer des enseignants de l'université, représentant la grande majorité des disciplines et des formations proposées. Après un premier temps en assemblée plénière, les participants ont été répartis par groupes disciplinaires pour des échanges approfondis principalement autour des attendus pour la réussite au lycée et à l'université, ce qui a permis d'entrer dans le détail des compétences et des connaissances à acquérir ou supposées acquises (selon les acteurs) pour le baccalauréat, de la nature des exercices proposés aux apprenants au lycée et à l'université, des modalités d'évaluation, de correction et de notation au lycée et en L1. La discussion a aussi porté sur l'examen et le traitement des vœux à l'université. Les discussions ont été riches et les retours globalement positifs, du côté des enseignants de lycée comme du côté des universitaires. Le déjeuner a été partagé par l'ensemble des participants pour favoriser des échanges et des prises de contact plus informelles. Des demandes pour reproduire des journées comme celles-ci ont été formulées. Le travail est en cours en ce sens avec le rectorat.

En mai et juin 2019 a par ailleurs été organisé un cycle de rencontres entre les responsables de formation de l'Unicaen et les IA-IPR de l'académie de Caen autour de la réforme du lycée et du baccalauréat actuellement en cours. Conçues en

partenariat avec le doyen des IA-IPR et les services de l'inspection, ces rencontres se sont déroulées par groupe disciplinaire et dans un format adapté aux échanges et à l'interaction. L'objectif était que les équipes pédagogiques de l'université puissent prendre la mesure des changements qui seront à l'œuvre au lycée à partir de la rentrée 2019 et en cerner les enjeux pour ce qui les concerne directement, c'est-à-dire avoir l'idée la plus précise possible de ce qui constituera les acquis et le « bagage de formation » des étudiants qui entreront à l'université à partir de la rentrée 2021. Les IA-IPR ont, dans chaque groupe, présenté non seulement les aspects structurels et généraux du nouveau lycée et du nouveau baccalauréat mais aussi les principales nouveautés à venir dans les disciplines du champ disciplinaire faisant l'objet de la réunion : modalités d'évaluation ; méthodes, exercices et compétences travaillées ; contenu des nouveaux programmes notamment. Les universitaires présents ont pu poser des questions et ont été invités à transmettre à l'ensemble de leurs collègues les informations qu'ils avaient reçues.

Enfin, les échanges avec les acteurs de l'enseignement secondaire ont également pris d'autres formes, comme des interventions dans les CIO, les échanges habituels des personnels de l'EOI avec les professionnels de l'orientation dans l'enseignement secondaire, mais aussi un courrier de l'Unicaen diffusé au rectorat et dans l'ensemble des lycées de l'académie (chefs d'établissement et référents continuum), début janvier 2019, pour expliquer la manière dont les vœux formulés par les lycéens dans Parcoursup avaient été traités en 2018 par les commissions universitaires d'examen des vœux.

*L'élaboration d'outils numériques innovants pour l'aide à l'orientation
Des capsules vidéo de présentation des formations Unicaen*

Les enseignants de lycées, notamment les professeurs principaux, se trouvent en première ligne pour informer leurs élèves sur les formations post-bac. Chez ces derniers comme chez les élèves et leurs familles, de nombreuses représentations anciennes et erronées subsistent concernant les formations dispensées à l'Unicaen. Pour tenter de corriger cet état de fait et renforcer l'information, l'établissement s'est engagé dans une action ambitieuse visant à mettre à la disposition de tous les acteurs de la communauté éducative du secondaire et des élèves un ensemble de ressources numériques synthétiques et pratiques, sous

la forme de capsules vidéo de présentation des formations Unicaen. L'objectif est de permettre à chacun, et notamment aux enseignants qui en auraient besoin, d'avoir accès, en quelques minutes, à l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur chaque formation, de manière attractive et concrète. Il ne s'agit ni de remplacer ni de répéter les ressources qui existent déjà, notamment les pages web de l'établissement et de ses composantes ou les documents papiers diffusés lors des événements liés à l'orientation, mais plutôt de compléter les outils déjà existants. Cet ensemble de capsules vidéo de courte durée a vocation à être la porte d'entrée par laquelle l'utilisateur peut ensuite accéder, s'il a besoin d'informations complémentaires, à toutes les autres ressources proposées par l'établissement. Ces capsules ne seront pas redondantes avec les vidéos déjà proposées par l'ONISEP, qui ne sont pas spécifiquement consacrées aux formations Unicaen et demeurent souvent limitées aux débouchés, aux principaux attendus et à des éléments structurels généraux sur la discipline.

L'année 2018-2019 a été consacrée au lancement de ce projet avec une méthode et deux étapes principales. La méthode choisie est celle d'une co-construction associant les acteurs de l'enseignement supérieur et ceux de l'enseignement secondaire. Un groupe de travail large a été mis en place, comprenant, d'une part, des proviseurs de lycée, des enseignants du secondaire, des psychologues de l'Éducation Nationale, des représentants du SAIO du rectorat de Caen et, d'autre part, des enseignants-chercheurs de l'université, des personnels de l'EOI, des personnels de scolarité des composantes, la directrice de la communication et son adjointe. Ce groupe s'est réuni le 24 avril et le 21 septembre 2018 pour élaborer un cahier des charges précis, destiné à être applicable, moyennant quelques adaptations, à l'ensemble des formations de licence et de DUT. Celui-ci est articulé autour du besoin d'avoir des informations concrètes pour les acteurs de l'enseignement secondaire, autour de 3 thématiques principales : 1/ le contenu précis de la formation et sa structure (parcours proposés, disciplines enseignées, place de la pluridisciplinarité, des langues vivantes, des stages), ce qui est lié aux débouchés possibles ; 2/ les modalités de travail proposées aux étudiants : les rythmes, la nature précise des évaluations, des exercices proposés, des compétences à construire par exemple ; 3/ ce qui permet la réussite dans cette formation : les attendus pour s'assurer que l'intégration dans la formation se fait en ayant les compétences nécessaires, les enseignements de méthodologie,

les dispositifs d'accompagnement, le suivi des étudiants. Le cahier des charges a posé en impératifs la brièveté du format (2 à 3 minutes par vidéo au maximum) et une certaine modernité dans le ton. Entre octobre et mars, la Direction de la communication, le chargé de mission continuum et le directeur de l'EOI ont travaillé à transcrire en pratique le cahier des charges, à partir d'un exemple choisi (la licence d'histoire). Ils ont produit les scénarios et les textes nécessaires au tournage de vidéos-test et la production elle-même (recrutement d'un acteur, mise en place d'un décor, tournage et montage) a été externalisée et confiée à une entreprise caennaise spécialisée en la matière, la coordination de l'ensemble étant assurée par la Direction de la communication de l'établissement. Le groupe de travail s'est réuni le 5 avril 2019 pour prendre connaissance des propositions et faire les choix nécessaires issus du cahier des charges. L'idée de deux capsules vidéos par formation (une première sur la structure et le contenu, et une deuxième sur les aspects concrets du travail des étudiants – évaluation, compétences, etc. – et les facteurs de réussite) a été retenue. À l'issue de ces arbitrages, la production du pilote définitif, après modification des scénarios et des textes, a été lancée en mai 2019, pour une livraison à l'été.

Le projet MOOC FOLIO

L'Unicaen s'est également impliquée dans le dépôt d'un projet répondant à l'AAP « Territoires d'innovation pédagogique » du Plan d'Investissements d'Avenir (PIA 3), dans le volet « MOOC pour l'orientation ». Elle s'est engagée aux côtés de FUN-MOOC qui a coordonné le montage d'un projet national associant seize établissements d'enseignement supérieur, dont l'Unicaen, ainsi que l'ONISEP, visant à produire un panel de MOOCs pour l'orientation des lycéens. Après deux mois consacrés au montage à partir de la rentrée 2018, le projet MOOC FOLIO (MOOC FORMations en Ligne pour l'aide à l'OriEntation), porté par FUN-MOOC, a été déposé le 21 novembre 2018. Il a été sélectionné à la fin du mois de mars 2019. À Caen, la réalisation a commencé en juin 2019 par une définition des aspects méthodologiques et du calendrier de travail, dans le cadre d'un groupe de suivi opérationnel composé de représentants du CEMU – qui assurera la production –, du directeur de l'EOI et du chargé de mission continuum. Un groupe de travail sera mis en place à la rentrée 2019 sur le modèle de celui qui a présidé à la mise en place des capsules vidéo de présentation des formations évoquées ci-dessus.

Dans ce projet, la contribution d'Unicaen consistera en la production d'un MOOC sur le thème : « Le métier d'étudiant : pour une adaptation réussie à l'université », qui est l'un des deux MOOC « transversaux », c'est-à-dire non consacré à un champ disciplinaire particulier au sein de MOOC FOLIO. De portée nationale, ce MOOC est conçu, à l'échelle de l'établissement, comme complémentaire des capsules vidéo courtes par disciplines. Il permettra en effet de regrouper, dans un format ludique et accessible aux lycéens, l'essentiel des informations communes à toutes les formations et donc « factorisables », qu'il ne sera ainsi pas nécessaire d'inclure dans les capsules courtes de manière redondante d'une formation à l'autre. Le MOOC est prévu pour 5 séances, consacrées à tous les aspects du vécu concret des étudiants, et notamment celui des nouveaux entrants, à l'université (par exemple : les mots et les sigles du système universitaire ; préparer son entrée à l'université ; les services à l'étudiant : sport, ressources documentaires, aide à l'insertion et à l'orientation, accompagnement des étudiants handicapés, etc. ; la vie étudiante ; les possibilités d'études à l'étranger ou à distance ; la construction progressive de son parcours et l'apprentissage tout au long de la vie à l'université).

*La participation à un « écosystème de l'orientation »
en voie de renforcement à l'échelle régionale*

L'année 2018-2019 a vu un renforcement des relations nouées par l'université de Caen Normandie avec ses partenaires dans les travaux menés autour de l'orientation et du continuum de formation, dans un contexte légal et institutionnel en cours d'évolution. Les liens anciens avec le rectorat de Caen (SAIO et inspection) ont été renforcés et des contacts ont également été pris avec les services du rectorat de Rouen, dans le cadre de la région académique et de la fusion annoncée des deux académies. L'Unicaen a notamment participé aux travaux d'élaboration du schéma directeur du continuum CLES (Collège, Lycée, Enseignement Supérieur) à l'échelle de la région académique.

Par ailleurs, une partie des actions réalisées à l'Unicaen ont donné lieu à des échanges et, dans certains cas, à une coordination avec les autres universités normandes, notamment celle de Rouen. Si la « Journée du lycéen », pour les élèves comme pour les enseignants, est un dispositif spécifiquement caennais, la journée organisée pour les référents continuum des BEF et des lycées le 21 novembre

2018 (voir plus haut) a fait l'objet d'échanges avec l'université de Rouen, qui a organisé une journée comparable en octobre 2018, sur les mêmes thématiques et avec des modalités d'organisation voisines. Le cycle de rencontres avec les IA-IPR, en mai et juin 2019, est une réalisation commune aux trois universités normandes et aux deux rectorats de la région académique. Un cycle a eu lieu à Caen avec l'Unicaen et les IA-IPR caennais, et un autre, identique dans son organisation, ses objectifs et son calendrier, a eu lieu en Seine-Maritime avec les universités de Rouen et du Havre et les IA-IPR de Rouen. Les universités de Rouen Normandie, Le Havre Normandie et la COMUE Normandie Université ont, en outre, été associées au groupe de travail sur les capsules vidéo de présentation des formations.

Depuis septembre 2018, la loi a, par ailleurs, délégué aux régions la compétence de l'information pour l'orientation et l'insertion. La région Normandie, pour se saisir de cette compétence, a organisé, entre le 28 février et le 20 juin 2019, des « Assises de l'orientation en Normandie », sous la forme d'un cycle de six événements thématiques, d'un séminaire de deux jours (1er et 2 mars 2019) et de rencontres avec les représentants de la région, l'ensemble devant déboucher sur une feuille de route destinée à guider l'action régionale en la matière. L'Unicaen a participé à ces assises.

Enfin, une convention a été signée en juillet 2018 entre l'AFEV et l'université de Caen Normandie.

1.3.1.2 Journée Portes ouvertes · JPO: unique sur le site caennais

La deuxième Journée Portes ouvertes UNICAEN, commune à toutes les composantes et services des sites caennais a été organisée le 2 février 2019. Parallèlement, des JPO ont également été organisées sur les sites de Lisieux et de Vire (le 26 janvier 2019), d'Alençon (les 1er et 2 mars 2019), de Cherbourg et de Saint Lô (le 2 mars 2019).

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la seconde semaine de l'orientation prévue par la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur (loi Orientation et réussite des étudiants · ORE).

Elle a pour objectif d'accueillir et d'informer les lycéens et leurs familles, les étudiants en poursuite d'études, ainsi que les salariés et les demandeurs d'emploi sur les formations et les services offerts par l'établissement. Plus largement, il s'agit de présenter au public les activités UNICAEN (formation, recherche, vie étudiante...). Cette opération a vocation à être renouvelée chaque année.

Plus de 5 000 visiteurs ont ainsi pu découvrir les composantes de l'Université, les laboratoires de recherches ainsi que les services offerts à l'étudiant. Les lycéens et leurs familles ont également pu visiter les campus, les bibliothèques, les résidences universitaire et déjeuner dans les restaurants universitaires du CROUS. Ils ont pu également rencontrer les partenaires de l'établissement qui contribuent à la vie étudiante : Twisto, Bus Vert, SNCF, Ville de Caen, CRIJ, etc. 94% des visiteurs interrogés ont déclaré être très satisfaits de cette première édition des JPO UNICAEN. Le sentiment des équipes pédagogiques de l'université a également été très positif : ces JPO ont été utiles en ce qu'elles ont permis aux familles de poser des questions précises après s'être déjà documentées sur nos formations.

1.3.1.3 Présence sur les salons et forums – notamment pour l'alternance

Notre université a engagé de nombreuses actions afin d'assurer la promotion de l'image et de l'identité UNICAEN et la diffusion des informations de l'université, notamment de son offre de formation initiale, continue et en alternance en intensifiant sa présence sur les différents salons et forums organisés sur le territoire.

Il s'agit de positionner l'université de Caen Normandie comme une référence de l'enseignement supérieur en région et comme un pôle majeur au niveau national et international, dans les domaines de la recherche, de la valorisation et de la formation. L'enjeu est également d'intensifier le lien entre les acteurs du monde socio-économique et UNICAEN. Durant l'année universitaire 2018–2019, notre établissement a organisé ou a participé à de nombreux événements :

- Salon de l'étudiant – 7 et 8 décembre 2019
- Salon « 24 heures pour l'emploi et la formation » (Formation tout au long de la vie · FTLV) – septembre 2018 · Caen
- Forum des formations supérieures de l'Orne – 15 novembre 2018

- Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance (L'Étudiant) – 25 janvier 2019 · Caen
- Nuit de l'Orientalisation (CCI) – 7 février 2019 · Caen
- Forum des Formations et des Métiers de la Santé – 9 janvier 2019
- Forum Objectif stage emploi · OSE – 17 janvier 2019
- Les petits déjeuners entreprises : 15 janvier 2019 et 11 juin 2019 sur le thème de l'alternance.
- Forum emploi ESPE: avril 2019

1.3.2 L'université de Caen Normandie, actrice de la culture

UNICAEN est un lieu de culture ouvert au plus grand nombre : membres de la communauté universitaire, étudiants et personnels, et grand public. Comme l'a souhaité l'architecte de la reconstruction de l'université, Henry Bernard, le campus 1 est ouvert sur la ville de Caen et s'inscrit au cœur de la cité pour offrir ses espaces prestigieux, dont certains classés aux Monuments historiques, aux manifestations culturelles diverses et variées.

L'année 2018–2019 a permis d'engager la création d'une mission culturelle intégrée au service commun de la documentation qui doit faciliter une gestion optimisée de l'offre, dense et riche, ainsi que son développement sur l'ensemble des campus.

1.3.2.1 Partenaire des acteurs locaux de la culture

L'université de Caen Normandie a noué de nombreux partenariats avec les acteurs culturels du territoire. La rentrée culturelle dont la deuxième édition a eu lieu les 25 et 26 septembre permet au public, notamment aux étudiants, de rencontrer ces partenaires culturels ainsi que les associations étudiantes. Un concert de blues des Nantais *Stagger Lee* a ambiancé la cour d'honneur, tandis que les planches et croquis de la BD *Love in Vain* s'exposaient dans l'Aula Magna aux côtés d'une

rediffusion de la nuit du blues 2017 qui avait eu lieu au Zénith de Caen. Le film *Girla* été projeté en avant-première, en partenariat avec le Café des images, dans l'amphithéâtre Pierre Daure. Le collectif La Cohue, en partenariat avec le CDN & la DRAC, a joué la pièce de théâtre *Orphelins*, de Dennis Kelly dans la Maison de la culture · MDLC. La Maison de l'étudiant de Caen · MDE, a aussi proposé de nombreuses animations conviviales.

La Maison de la culture · MDLC, inaugurée lors de la Rentrée culturelle 2017, est un lieu d'accueil de différentes initiatives artistiques et culturelles. Durant cette deuxième saison 2018–2019, la MDLC a proposé une programmation autour d'un spectacle en partenariat avec la Comédie de Caen (*Orphelins*, dans le cadre de la rentrée culturelle), mais aussi de trois expositions dédiées à des thématiques très variées (Jean Kemm, Paul Bigot, Images Fantômes), ainsi que d'une journée d'étude sur le conte russe, en lien avec le département des études russes et polonaises. La collaboration avec plusieurs composantes de l'université de Caen Normandie, et leurs étudiants, pour cette programmation, est à souligner.

Dans le cadre de la mise en place d'un cycle de (re)découverte et de valorisation des œuvres d'artistes ayant un lien fort avec la Normandie et/ou l'Université de Caen Normandie, la bibliothèque universitaire Pierre-Sineux a accueilli une exposition d'œuvres du peintre normand André Lemaitre (1909-1995), le « peintre de la ruralité ». En une trentaine d'œuvres, l'exposition proposée en partenariat avec l'Association des Amis d'André Lemaitre, suivait le parcours d'un peintre qui s'est attaché à traduire l'intimité secrète d'un environnement qui l'a retenu toute sa vie.

Mais l'art actuel est autant à l'honneur quand, pour fêter les 30 ans du site universitaire de Cherbourg, des fresques ont été réalisées dans différents endroits du campus par l'artiste Pierre Burnel.

Les partenariats de longue date avec les cinémas d'art et essai de Caen et de son agglomération, le cinéma Lux et le Café des images, ont cette année été particulièrement fédérateurs, avec plus de dix mille entrées lors des mardis "cinéma à l'amphithéâtre Pierre Daure", notamment grâce à des propositions diversifiées et attractives : un rendez-vous rassemblant la communauté universitaire et le grand public s'est véritablement installé cette année.

De même, le partenariat avec le Chœur et orchestre universitaire régional de Caen Normandie · COUR, a été particulièrement riche et diversifié, cette année, notamment grâce à des initiatives appréciées : le concert offert aux

personnels de l'UNICAEN, du CROUS et de Canopé, en décembre 2018 ; le concert en collaboration avec une chorale universitaire du Kentucky, en mai 2019, au campus 3 ; l'implication dans des manifestations culturelles d'envergure comme les JACES (avril 2019) ou la commémoration du 75^e anniversaire du débarquement de Normandie (du 26 au 29 mai - en partenariat avec le cinéma Lux), ou encore la Fête de la musique, avec des chorales associées invitées à l'amphithéâtre Pierre Daure (21 juin 2019).

D'autres partenariats, qui restent à développer, ont aussi été initiés, comme celui entre l'université et l'Orchestre Régional de Normandie qui a proposé des répétitions publiques de grande qualité, en journée, à l'amphithéâtre Pierre Daure, en invitant des classes et des enseignants d'établissements du second degré de Caen et son agglomération.

Afin de donner l'impulsion pour déployer des projets culturels solides et fédérateurs, sur tous les sites, des réunions de travail ont eu lieu en fin d'année 2018-2019. Elles réunissaient les équipes pédagogiques et administratives des composantes de l'UNICAEN, les partenaires institutionnels et culturels comme les équipes du CROUS, les élus des territoires, les chefs d'établissement de second degré parfois et les représentants des structures culturelles très variées (théâtre, cinéma d'art & essai, cirque, conservatoires de musique et danse, musées, médiathèques, centres d'art contemporain, etc.).

1.3.2.2 *L'université, lieu de diffusion de la culture*

UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE est la signature de l'université de Caen Normandie en matière de développement de la culture. Cette signature et son logotype, créés en cette année 2018-2019, se veut emblématique de la volonté de l'UNICAEN de rassembler la culture à l'université en préservant la multiplicité des propositions, des publics et des possibilités de développement de la culture sur tous ses campus, avec leurs spécificités et leurs richesses propres, voire uniques.

L'université de Caen Normandie, dont le campus historique est situé au cœur de la ville, s'impose comme un lieu de diffusion de la culture, grâce à ses nombreux lieux adaptés (MDLC, MDE, MLI, MRSH, lieux de prestige comme l'amphithéâtre Pierre Daure, l'Aula Magna et la Cour d'honneur...). Ces espaces ouverts à la

communauté universitaire et aux personnes extérieures accueillent ainsi de nombreuses manifestations culturelles.

Parmi les manifestations culturelles de l'année 2018-2019, des exemples peuvent mettre en lumière cette diversité des propositions et des lieux de diffusion de la culture. Par exemple, cette année, le hall de la Maison des langues et de l'international · MLI a accueilli, entre autres, deux expositions en lien avec les problématiques contemporaines:

- d'une part, du 27 août au 28 septembre 2018, "Une terre pour tous les hommes", exposition composée de 35 clichés en noir & blanc d'Olivier Mériel, photographe normand, qui travaille uniquement à l'aide d'une chambre noire et s'intéresse depuis 35 ans au dialogue entre l'ombre et la lumière; cette exposition sur le territoire israélo-palestinien a été réalisée en partenariat avec l' Institut international des droits de l'Homme;
- d'autre part, du 25 février au 15 mars 2019, "Tous migrants!", prêtée par la MGEN. Cette exposition retrace le parcours complexe des migrants à travers des dessins de presse du monde entier. Des raisons du départ au processus d'intégration dans un nouveau pays, en passant par les obstacles rencontrés durant leur voyage, les dessinateurs de presse analysent en quelques traits cet enjeu majeur pour nos sociétés. Au fil des panneaux thématiques, leurs coups de crayon cassent les préjugés, dénoncent le rejet de l'étranger et montrent l'apport et la richesse de la diversité. L'exposition, née en 2017, fait suite à la collection *Cartooning for Peace* publiée la même année aux éditions Gallimard.

La bibliothèque universitaire Blanche Maupas, dans le cadre de la Cinemovida, festival de culture hispanique, a permis au public de Cherbourg en Cotentin de découvrir trois expositions, du 15 janvier au 15 février 2019 :

- « Hambre, miseria y orden », de Jaime López Molina, avec des photographies détournées de l'époque de la dictature franquiste en guise d'exercice de mémoire qui permet de mettre en perspective un passé sombre et empesé de l'Espagne franquiste avec une modernité frivole et dépourvue de repères;

- « Photos de la mission française au Cap Horn (1882-1883) », en partenariat avec la Société des Sciences de Cherbourg en Cotentin, avec des photos des amérindiens Selk'nam et Kaweskar du Détroit de Magellan;
- « Estrémadure, terre de conquistadors », de Gilles Groult, avec des photographies contemporaines de cette région d'Espagne.

Enfin, UNICAEN: LIEU-X DE CULTURE a organisé un ensemble d'actions culturelles intégrant trois manifestations nationales: les Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur · les JACES, le Printemps des poètes et les journées du 1% artistique. Chaque année, c'est l'occasion de présenter la richesse du patrimoine des établissements d'enseignement supérieur, et de mettre en lumière les réalisations culturelles et artistiques des étudiants et des personnels. Au programme de cette 6e édition: spectacle de danse avec le SUAPS, ciné-rencontre avec Jacques Gamblin, parrain des JACES 2019, autour du film, intermèdes musicaux par le COUR, DJ set house à la Maison de l'étudiant, théâtre avec Les Fous de la Rampe, expositions... et une nouveauté cette année: le concours Pho&Zie. Durant tout le mois de février, les étudiants et personnels UNICAEN étaient invités à composer une œuvre originale autour du thème 2019 du Printemps des poètes : « La Beauté ». L'objectif était de sensibiliser la communauté universitaire à la poésie, genre littéraire aux formes variées qui défie le temps, en y associant une photographie. Pas moins de 80 productions ont été mises à l'honneur, le 2 avril, en Aula Magna, à l'occasion de l'ouverture des JACES 2019. Cette soirée a été ponctuée de lectures de poèmes par les auteurs et par des élèves de l'atelier-théâtre du lycée Augustin Fresnel de Caen.

Comme la démarche culturelle ne peut se réduire à être spectateur, au sein de l'université, certains projets culturels sont bien plus intégrés à la formation elle-même. L'exposition des adresses remises en 1957 lors des cérémonies solennelles d'inauguration du campus a été réalisée par deux étudiantes du Master Histoire - parcours Histoire et patrimoine - et présentée à la bibliothèque universitaire Pierre-Sineux. Entre inspiration médiévale et modernité, les adresses sont les messages envoyés par les universités du monde entier à l'occasion de la reconstruction de l'université de Caen Normandie. Chaque adresse constitue un objet unique, souvent calligraphié et portant le sceau de l'université d'origine.

Ces adresses parlent ainsi de l'histoire peu commune de l'université de Caen, mais surtout, elles témoignent de la fraternité qui unit les institutions et les hommes dans leur quête de la connaissance.

Dans l'exposition «Science or Science-Fiction ?» présentée à la bibliothèque universitaire Rosalind-Franklin, des étudiants interrogeaient la pertinence scientifique de nombreux univers de science-fiction.

Le festival [En]Quête de Sciences, créé en mars 2017, est l'exemple même d'une médiation scientifique réussie. Festival de vulgarisation scientifique empreint d'un regard culturel et ludique, proposant expositions, ateliers, conférences, projection cinématographiques et autres jeux et concours. Porté par la bibliothèque universitaire Rosalind-Franklin, destiné à tous les publics, ce festival est animé par des enseignants-chercheurs de l'université Caen Normandie, du GANIL et des étudiants de la Corpo Sciences.

Le cycle de conférences « Thèse en poche » permet depuis 2017 aux nouveaux docteurs de présenter leurs travaux de recherche puis d'échanger et de répondre aux questions de l'assistance, avec l'aide d'un modérateur. Cette initiative de valorisation des thèses, d'abord organisée à la bibliothèque universitaire Madeleine-Brès pour mettre en lumière les travaux des docteurs en santé, est également proposée à la bibliothèque universitaire Pierre-Sineux dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Toutes ces manifestations culturelles bénéficient de l'aide (matérielle, logistique, financière), apportée par la commission culture et les services communs et centraux de l'université. Le service de la communication permet d'informer le public et de valoriser ces nombreuses offres culturelles pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

2. Développer une université innovante – numérique et décloisonnée

2.1 Contribuer au développement d'une pédagogie active et à la diversification des pratiques pédagogiques

2.1.1 Transformation des pratiques pédagogiques

La transformation pédagogique consiste en une adaptation en continu des modalités d'apprentissage au regard d'un contexte notamment caractérisé par :

- les taux d'échec constants, en particulier en premier cycle,
- l'effacement du modèle unique de la formation initiale au profit d'apprentissages tout au long de la vie,
- l'émergence de modèles alternatifs de production et diffusion de la connaissance, en particulier via des plateformes numériques mondialisées (YouTube, plateformes de podcasts pour exemples)
- le besoin de pédagogies actives dépassant le seul apport de contenu dans une seule modalité de la transmission

- les démarches qualité et d'évaluation des enseignements.

2.1.1.1 *Soutien aux expérimentations et innovations pédagogiques*

Les enseignants et les équipes pédagogiques bénéficient d'un accompagnement par le CEMU. En 2018, le dispositif initiaTICE, mis en place par l'équipe du CEMU il y a sept ans, a évolué pour devenir le dispositif d'accompagnement aux transformations pédagogiques. Ce dispositif a fait évoluer l'ancienne offre de service Initiatice en intégrant des formations aux pratiques professionnelles en pédagogie, des soutiens sous forme d'appels à projets, un lieu (le Learning Lab) pour expérimenter des méthodes innovantes, de l'assistance et du conseil. Nos objectifs sont d'apporter aux équipes pédagogiques, le plus agréablement possible, des temps et des conditions pour le partage, la réflexivité, la montée en compétences au service des actions en pédagogie.

Le service a accueilli un enseignant, chargé de mission aux transformations pédagogiques qui s'est notamment très investi dans l'animation du dispositif « Se former pour enseigner dans le supérieur ».

2.1.1.2 *Accompagnement de la communauté*

Dans son rapport d'évaluation de l'Université de Caen Normandie pour la vague B sorti en 2017, le HCERES précise (page 14 du document) la grande qualité des actions du CEMU en matière d'accompagnement des équipes pédagogiques.

L'accompagnement des équipes est un travail d'ampleur de tous les jours. Ce travail prend plusieurs formes avec des actions en faveur du soutien aux projets, de la sensibilisation aux transformations pédagogiques, de la formation des personnels, de l'acculturation, de la démarche qualité ...

A titre d'exemples d'actions, on peut citer :

- Les Midis Pedago², rencontres mensuelles autour d'une thématique de la transformation pédagogique (par exemple: rendre interactif son cours magistral, évaluation par les pairs, ...);
- les JIPN, rencontres annuelles réunissant l'ensemble des acteurs pédagogiques normands autour de spécialistes, d'ateliers et d'animations. 200 personnes ont suivi les JIPN au Havre en juillet 2018, sur la thématique «Plaisir d'apprendre, plaisir d'enseigner». La dernière édition a eu lieu à l'Université de Rouen Normandie les 9 et 10 juillet 2019.

2.1.1.3 *Promotion des pratiques pédagogiques transformantes*

Un enjeu important de l'accompagnement de la communauté est de proposer aux enseignants une assistance dans un travail réflexif sur l'analyse des pratiques pédagogiques. Il n'y a pas de transformations sans prise de conscience des limites des pratiques et des marges de manœuvre. Il convient de ne pas laisser les enseignants-chercheurs seuls face à ces questions.

Dans sa mission de service universitaire de pédagogie dans toutes ses formes (présentielle, distancielle, synchrone, asynchrone), le CEMU peut apporter son aide à cette réflexivité des pratiques. Il le fait déjà ponctuellement sur demande et pourrait dans les années à venir systématiser ce type d'accompagnement, notamment si la concertation sociale du MESRI à propos de modes de gestion des carrières des enseignants-chercheurs devait aboutir à la recommandation pour chaque enseignant-chercheur de constituer, dans une logique d'amélioration continue, un dossier de développement pédagogique qui permettrait d'étayer les évolutions de carrières et les distinctions.

Nul doute que les dynamiques collectives (ateliers de type "Midi pédago", partages de pratiques entre pairs, ...) supportées par le CEMU à l'intention des équipes pédagogique sont de nature à faciliter l'analyse réflexive.

2. Accompagnement au MOOC «Se former pour enseigner dans le supérieur» inscrit au plan de formation UNICAEN 90 participants, 45 badges délivrés.

2.1.1.4 *Création de lieux adaptés aux pédagogies actives*

L'établissement a adhéré au Learning Lab Network en 2016 et a entamé un maillage de Learning Labs³ au service des étudiants et des équipes pédagogiques. L'objectif est de penser la conception des lieux en réponse à des principes pédagogiques fondés sur l'engagement de l'étudiant dans son parcours de formation.

Les premiers déploiements d'espaces dédiés à l'enseignement, au travail collaboratif, à l'accompagnement des enseignants consistent en sept Learning Labs localisés au CEMU, au SCD, dans chacun des trois IUT, à l'IAE, à l'ESPE. La réhabilitation du bâtiment B au campus 1 prévoit également le développement de tels lieux.

A l'issue de son soutien de deux années par un appel à manifestation d'intérêt -AMI- de la MiPNES, le réseau des Learning Labs est en train de se structurer en association. L'Université de Caen Normandie sera parmi les membres fondateurs de cette nouvelle forme du réseau.

2.1.2 **L'accompagnement offert aux équipes pédagogiques**

2.1.2.1 *Le développement de l'accompagnement à la transformation pédagogique*

Les ingénieurs pédagogiques et l'ensemble des personnels du CEMU sont particulièrement bien perçus par les collègues enseignants en composante pour la qualité de leur accompagnement. Cette qualité s'entretient nécessairement. Au premier semestre 2019, une action de formation continue des ingénieurs pédagogiques (en partenariat avec leurs homologues de Rouen et du Havre dans le cadre du NCU "Réussites plurielles") a été financée. Cette formation aux méthodes de l'accompagnement pédagogique a été dispensée par l'INP

3. Un *Learning Lab* est un lieu et un écosystème d'expérimentation et d'innovation sur les nouvelles formes de travail et d'apprentissage collaboratif. Ces espaces collaboratifs innovants ont recours simultanément aux outils numériques, aux environnements, équipements, supports d'apprentissage et méthodes pédagogiques favorisant l'intelligence collective.

Grenoble. La formation était réalisée en mode hybride avec des activités en ligne et des journées en présentiel avec la venue de formateurs de l'INP. D'autre part, la formation était conçue et jalonnée par des activités collectives. Elle représente autant dans ses contenus que dans ses modalités un exemple de transformation pédagogique transposable comme modèle de ce que vise l'accompagnement des équipes pédagogiques.

2.1.2.2 *La formation des enseignants à la pédagogie*

La formation des personnels enseignants à la pédagogie, et en particulier la formation obligatoire des maîtres de conférences stagiaires a été mise en place à la rentrée 2018-2019. Ce dispositif, comme l'an passé avant l'application de l'obligation réglementaire de nouveaux enseignants-chercheurs, est ouvert à toute personne en situation d'enseignement dans l'établissement, et pas uniquement les maîtres de conférences stagiaires. Le catalogue de formation est disponible dans l'intranet de l'établissement, rubrique Ressources Humaines.

Indicateurs chiffrés de la formation des enseignants pour 2018-2019 :

Ateliers du plan de formation

- 22 ateliers de formation (format de 3 h) - 2 ateliers ont été annulés faute de participants
- 119 participants (76% d'enseignants) au total sur 2018-19
- 93% se disent satisfaits ou très satisfaits (56 réponses)
- Les ateliers qui ont eu le plus de participants étaient:
 - définir les objectifs d'un cours en termes de compétences
 - intégrer des jeux dans son apprentissage
 - construire une séquence d'apprentissage
 - rédiger un syllabus

Midi Pédago

- 10 Midi Pédago dont 6 articulés avec le MOOC du MESRI “Se former pour enseigner dans le supérieur”

Formation des nouveaux enseignants-chercheurs

- 6 maîtres de conférences stagiaires formés
- 32 h de formation
- participation à 5 Midi Pédago
- 3 entretiens individuels en moyenne
- 1 visite sur site

2.1.3 L'infrastructure numérique de l'établissement

L'évolution de l'infrastructure numérique est nécessaire pour répondre aux mutations pédagogiques et aux besoins de plus en plus importants de la recherche.

2.1.3.1 Une infrastructure inscrite dans le réseau normand SIVIK

Première brique de cette évolution, le réseau de l'établissement s'inscrit dans le réseau régional SIVIK déployé par le CRIANN pour l'enseignement supérieur et la recherche. Ayant repris en charge le réseau VIKMAN de l'ex région bas-normande début 2017, le CRIANN met en place un réseau régional basé sur des fibres noires qui permettront le déploiement de services efficaces à moindre coûts sur tout l'établissement. En attendant cette situation cible, le CRIANN a déployé un réseau transitoire fonctionnel sur lequel les améliorations suivantes sont attendues :

- Il existe une liaison Saint-lô–Éterville et Cherbourg–Éterville mais pas de liaison Saint-lô–Cherbourg, ce qui pose un problème de continuité de service quand un de ces liens pose problème. Le CRIANN travaille à mettre en place une fibre noire entre Saint-lô et Cherbourg pour résoudre le problème et

assurer une boucle Saint-Lô–Cherbourg–Caen pour assurer une double induction des sites de la manche.

- Le débit réseau est limité à 300 Mb/s sur le site d'Alençon, ce qui rend difficile la migration du site dans le domaine « Campus » et nécessite des investissements en attendant une solution, à l'étude par le CRIANN et la région Normandie, pour résoudre le manque d'infrastructure en fibre noire dans le département de l'Orne. Le projet avance difficilement vu la faible disponibilité de fibres noires dans l'orne.
- Depuis début 2019, des modifications importantes ont eu lieu sur l'infrastructure réseau qui passe par le CHU suite au début des travaux de sa reconstruction. Pour remplacer les fibres existantes, le CRIANN a déployé une connexion entre le GANIL et le pôle Mère-enfant du CHU. Cette connexion qui transite par le centre Baclesse va nous permettre de connecter au réseau UNICAEN quelques équipes de recherche présentes dans les locaux du centre Baclesse dont ceux de l'ex GRECAN.

2.1.3.2 Des évolutions internes importantes pour répondre aux transformations

Conjointement à ces modifications du réseau régional, le réseau de l'établissement poursuit sa modernisation dans le cadre du projet de déploiement du Wifi HD cofinancé par la région Normandie. Cette troisième année du projet a vu le déploiement du WIFI HD dans tous les amphithéâtres du campus 2, 4 et 5. Parallèlement, le marché de mise à jour des fibres a été notifié et sera réalisé fin 2019 et début 2020.

Parallèlement, la migration des postes et systèmes dans le nouveau réseau logique de l'établissement se poursuit. En dehors des difficultés liées aux problèmes de débits déjà présentés sur le site d'Alençon, 5 % des migrations restent à réaliser essentiellement dans les laboratoires de recherche de l'établissement.

Côté services, plusieurs projets ont avancé ou ont été déployés cette année pour améliorer l'offre de services numériques :

- L'outil SCCM pour l'automatisation du déploiement des systèmes et applications windows a continué d'être déployé au sein de l'établissement. Il

est ainsi désormais fonctionnel et permet le déploiement, harmonisé et à distance, des systèmes Windows 10. Le travail de l'année à venir portera sur le déploiement d'applications avec la mise en commun de la création de paquets de déploiement d'application sur tout l'établissement. Cette mutualisation entre tous les campus de l'établissement libère du temps pour les collègues informaticiens, ce qui permettra de mieux prendre en compte les besoins de la pédagogie et de la recherche, axe de travail pour l'année 2019-2020.

- Le projet de mise en place d'un référentiel unique pour tout l'établissement se poursuit. Ce projet de longue haleine commencé depuis trois ans sera déployé au premier trimestre 2020 et vise :
 - d'une part, à centraliser les informations utilisées par plusieurs applications pour les connecter au référentiel et non plus directement sur les bases des logiciels métiers,
 - d'autre part à remplacer le système de gestion de comptes numériques au sein de l'établissement.

Certains outils commencent à utiliser le référentiel, on peut citer :

- l'annuaire en ligne de l'établissement (<http://annuaire.unicaen.fr>).
- le projet d'application de dématérialisation de l'entretien budgétaire et de gestion de la GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences)

Le projet de référentiel est essentiel pour moderniser le système d'information et permettre un remplacement plus aisé du SIRH (remplacement d'Harpège par SIHAM) qui aura lieu mi-2020.

Afin d'améliorer la communication sur les services existants dans l'établissement, un catalogue de service (<https://catalogue-de-services.unicaen.fr>) a été mis en place pour aider les personnels, étudiants et extérieurs dans leur recherche de services. Tous les services de l'établissements ne sont pas encore intégrés dans l'outil mais environ 60 services sont déjà disponibles. Pour 2020, le but est

d'intégrer tous les services de l'établissement, d'ajouter des documentations ainsi qu'un indicateur qui présentera l'état fonctionnel de chaque service.

Enfin, un projet important a été mené cette année pour déployer le télétravail au sein de l'établissement. La phase de test avec une quarantaine de personnes réparties dans différents services et composantes a permis de valider les services et infrastructures nécessaires à un déploiement plus généralisé du télétravail sur tout l'établissement. Ce déploiement est prévu au second semestre 2019 (cf 3.2.3.1)

2.2 Promouvoir les programmes de recherche, les pôles fédérateurs et les thématiques transversales

2.2.1 Doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs

Suite à la décision du Collège des Écoles doctorales · CED désormais dans le périmètre de la COMUE, l'université a mis en place en septembre 2018 les deux Maisons du doctorat sur le site de Caen selon le schéma qui avait été présenté devant les instances de l'établissement : l'une a ainsi été créée sur le campus 1 au sein de la MRSH, l'autre sur le campus 2, dans le bâtiment Sciences 3. Ces deux Maisons du doctorat ont pour objectif de simplifier et d'améliorer le service aux usagers en regroupant l'ensemble des services administratifs, pédagogiques et de conseil à destination des doctorants. Il s'agit aussi d'en faire un lieu d'échange pour tous les acteurs impliqués dans la formation doctorale.

Dans le cadre de la Fête de la science, rendez-vous désormais incontournable des passionnés de culture scientifique et technique, les acteurs de la recherche UNICAEN se sont, encore une fois, mobilisés sur les campus de Caen et de Saint-Lô du 6 au 14 octobre 2018 pour présenter à un large public les sujets qui les animent. Six laboratoires de toutes disciplines ont ouvert leurs portes tout au long de la semaine – une occasion unique de découvrir les métiers de la recherche de l'intérieur. La semaine a également été ponctuée de rencontres, dont la

conférence « La mémoire du futur aux prises avec les mémoires numériques » qui a réuni Francis Eustache, ambassadeur de la Normandie pour la fête de la science 2018, Bernard Stiegler et Jean-Gabriel Ganascia, le mardi 9 octobre, dans un amphithéâtre Pierre Daure comble. Le village des sciences de Caen, Campus en Fête, a attiré 3500 visiteurs, dont 700 scolaires, les 13 et 14 octobre sur le campus 2.

2.2.2 Le pôle de recherche Caennais au sein de Normandie Université

La convention de site avec l'INSERM est à présent finalisée et sera présentée devant les instances. Elle devrait ainsi être signée avant la fin de l'année 2019.

Dans le cadre de sa politique scientifique, l'établissement à travers la Commission Recherche a lancé plusieurs appels à projets en vue de soutenir ses axes stratégiques de recherche : recrutement de post-doctorants (2 retenus sur 9 candidatures reçues : l'un au CRISMAT, dans la thématique sciences des matériaux, l'autre à PhiND en neurosciences), accueil de professeurs invités étrangers (37 mois attribués), équipements scientifiques (10 plateformes ou unités de recherche ont pu bénéficier d'un financement de l'université sur 13 projets déposés pour un montant total approchant 90 000€), organisation de colloques (49 demandes de financement ont été déposées et 40 ont pu être satisfaites dans les 3 pôles de recherche de l'établissement pour un montant total de 28 000€ sur la base des critères définis par la Commission Recherche), contrats doctoraux internationaux (3 contrats doctoraux internationaux ont été attribués aux laboratoires : ETHOS dans le domaine biologie-environnement sur la thématique transversale de la Mémoire, au CRAHAM dans le domaine SHS également sur la thématique de la Mémoire et enfin au LAC en Sciences et Technologies sur les thématiques transversales de la Transition énergétique et du numérique et de ses applications).

L'année 2019 a été marquée par la prolongation pour 5 ans des trois laboratoires d'excellence - LabEx auxquels émergent des unités de recherche UNICAEN : il s'agit des LabEx SynOrg (Synthèse organique : des molécules au vivant), EMC3

(Energy materials and clean combustion center) et IRON (Radiopharmaceutiques innovants en oncologie et neurologie).

Par ailleurs, trois dossiers normands impliquant des unités de recherche UNICAEN ont été déposés en 2019, portés par Normandie Université, pour répondre à la 2ème vague de l'appel à projet Ecoles Universitaires de Recherche - EUR du PIA3 :

- le projet EUR MINMACS (Mathématiques et sciences de l'information en Normandie)
- le projet MATENGY (Matière, Matériaux, Energie)
- le projet XL-XHEM (Chimie pour le vivant).
- Le projet XL-XHEM a été retenu en septembre 2019.

2.2.2.1 Les plateformes de recherche

Deux nouvelles labellisations auprès du Groupement d'intérêt scientifique Infrastructures en Biologie Santé et Agronomie (GIS IBISA) ont été obtenues par l'établissement ou sont en phase de l'être. Elles concernent les plateaux de la structure fédérative ICORE:

- Labellisée : "Plateau d'Isotopie de Normandie · PLATIN" qui permet de réaliser des analyses par spectrométrie de masse isotopique (IRMS) des isotopes stables de l'azote, du carbone et du soufre, à partir d'échantillons solides, liquides ou gazeux,
- Pré-labellisée : ImpedanCELL de mesure de l'activité cellulaire en temps réel par impédancemétrie (technologie xCELLigence) qui permet d'assurer un suivi dynamique du comportement cellulaire et ainsi de caractériser avec une grande précision aussi bien les événements précoces que tardifs de la réponse cellulaire.

Une nouvelle demande a été portée en 2019 concernant la Chimiothèque du CERMN. La réponse n'est pas encore connue à ce jour.

Cette année, les plateformes ont pu bénéficier d'un soutien spécifique de la région pour l'équipement à travers la mise en place d'un RIN Plateformes : 24 projets ont été déposés à l'échelle du site normand représentant un montant total de 14,5 M€ dont 6 projets portés par l'université de Caen Normandie pour un montant de 3,3 M€. Les arbitrages définitifs de la Région ne sont pas encore complètement connus à ce jour.

2.2.2.2 *Soutien au dossier ERC*

L'université a signé une convention de partenariat avec le Réseau français des instituts d'études avancées · RFIEA. Fondation de coopération scientifique créée en 2007, le RFIEA a pour mission de renforcer l'attractivité de la recherche française en sciences humaines et sociales. Ce partenariat signé pour deux ans, a permis un accompagnement des candidats à l'ERC avec une aide au moment du montage du dossier et une montée en compétence de la Mission Europe de l'établissement qui a également participé au printemps à une formation à Aix-Marseille sur le montage des ERC. Un dossier a été déposé par un chercheur de l'université (secteur Santé) et un autre devrait l'être à la rentrée universitaire 2019 (secteur SHS). L'établissement continue de développer sa politique incitative à destination des collègues enseignants -chercheurs en ajoutant 2 semestres supplémentaires dans le contingent des CRCT spécialement dédiés aux candidats qui préparent un dossier d'ERC.

2.2.2.3 *Les Journées objectifs – moyens · JOM*

L'année universitaire 2018–2019 a été marquée par l'organisation des JOM, quasiment à mi-parcours du Contrat quinquennal d'établissement. Les 45 laboratoires et les 2 structures fédératives de l'université (MRSH et ICORE) ont transmis un dossier avec différents indicateurs relatifs à leur structuration, à leur rayonnement, à leurs activités de recherche (publications, contrats de recherche, projets internationaux et européens...), à la formation doctorale et à leur budget. Elles ont également été invitées à venir présenter leur autoévaluation devant la Commission de la Recherche.

Pour mémoire, ces JOM ont pour objectifs de :

- Contribuer au positionnement stratégique des entités de recherche
- Apprécier la mise en adéquation entre les objectifs et les moyens attribués
- Préparer les prochaines évaluations HCERES

Un rapport a ensuite été rédigé par la Commission de la Recherche et remis à la direction de chaque laboratoire, donnant lieu au cours de l'année qui vient de s'écouler à un échange entre les VP recherche et le directeur du laboratoire. Une synthèse a également été réalisée et présentée devant le CAC et le Conseil d'Administration.

2.2.2.4 *RIN recherche 2019*

Comme l'an dernier, les différents appels à manifestation d'intérêt Réseaux d'Intérêt Normand · RIN ont très fortement mobilisé les chercheurs, les laboratoires et la DRI. Dans le cadre des différents dispositifs régionaux de soutien, notamment les RIN doctorants et les RIN Recherche, la COMUE a poursuivi son rôle de coordination des réponses à travers les Pôles de formation et de recherche, qu'elle a mis en place, et à travers le Comité de Pilotage qui associe les vice-présidents Recherche des établissements.

Finalement, c'est un peu plus de 33 projets dans le cadre des RIN Recherche qui ont été déposés impliquant des laboratoires de l'université, représentant un montant global d'un peu plus de 8,6 M€. et pour lesquels l'établissement est encore à ce stade en attente des arbitrages définitifs de la Région.

Preuve supplémentaire du dynamisme de la recherche, 13 projets ANR ont été obtenus cette année, gageons que les succès de cette année se poursuivent dans les années à venir du fait en partie de la stratégie d'accompagnement qui a été mises en place ces dernières années et qui produit maintenant ses résultats.

2.2.3 Développement de travaux aux interfaces des pôles

Dans le cadre de sa demande de conventionnement en Institut pour la Transition Energétique (ITE), France Energies Marines a dû opérer une transformation significative en termes de fonctionnement avec la création d'une Société par

Actions Simplifiée (SAS) destinée à porter le futur ITE, ses activités de R&D et ses offres de services. Les statuts de la SAS France Energies Marines ont été déposés en décembre 2018 sous l'impulsion de six associés fondateurs. En 2019 une augmentation de capital a permis l'entrée de nouveaux associés. Compte tenu des enjeux stratégiques pour sa recherche dans le domaine de la transition énergétique, l'UNICAEN a fait le choix de rejoindre l'ITE et s'impliquer dans sa gouvernance en devenant actionnaire (vote du CA en mars 2019).

La promotion des recherches pluridisciplinaires dans le domaine de la transition énergétique s'est poursuivie et l'établissement a notamment participé à la conférence International Conference on Ocean Energy · ICOE qui a réuni, du 12 au 14 juin à Cherbourg, la communauté mondiale des EMR (3500 visiteurs, 140 communications, 500 BTOBS...). Les chercheurs normands et notamment ceux de l'université ont été particulièrement actifs (comité exécutif, animation de sessions, communications...).

L'université de Caen Normandie est devenue membre du groupement d'intérêt scientifique Études touristiques officiellement lancé le 6 mai 2019 sous l'impulsion de l'Université d'Angers. Ce GIS regroupe 18 établissements et 150 chercheurs et vise à donner plus de force et de visibilité à la recherche sur cette thématique.

Le CENOPAC, le Centre régional de la pêche, de l'aquaculture et des cultures marines normandes a été créé en février 2019 à l'initiative du Conseil Régional de Normandie pour répondre aux besoins de la filière. Ce centre réunit les organismes de recherche et de formation notamment l'université de Caen Normandie, les syndicats professionnels, les structures de transfert et de valorisation, les associations et les pôles de compétitivité. 28 partenaires sont réunis autour de la table pour déterminer les grandes problématiques auxquels sont confrontés les professionnels et monter les projets de recherche pour y répondre.

2.2.4 Renforcement des liens avec les partenaires

A l'initiative de la communauté urbaine Caen la Mer et avec le soutien de l'Etat, de la Région Normandie et du Département du Calvados, l'association EPOPEA a été créée afin de fédérer les acteurs du Plateau nord de Caen. L'UNICAEN, très pré-

sente sur le périmètre géographique concerné qui inclut plusieurs composantes et de nombreux laboratoires de recherche de l'université, ainsi que plusieurs partenaires importants dans le domaine de la recherche (CHU, CLCC Baclesse, CYCERON, GANIL, ARCHADE) a naturellement adhéré à l'association EPOPEA et est particulièrement impliquée dans les projets de Maison des Chercheurs et de Maison de l'Innovation qu'elle porte.

2.3 Développer le numérique comme levier d'amélioration des pratiques professionnelles

2.3.1 Le service à l'utilisateur

Engagée depuis la création de la DSI, la transition numérique des services se poursuit au sein de l'établissement.

2.3.1.1 De nouvelles plates-formes

Mi-2017, la plateforme de formation e-campus a été ouverte afin d'héberger la nouvelle offre de formation accréditée. Son déploiement a fait l'objet de développements innovants, reposant sur quelques principes simples :

- Mise en qualité des données présentes dans nos bases de données. L'architecture de l'offre de formation modélisée dans Apogée est la base de l'architecture de l'offre de formation dans e-campus; elle est synchronisée périodiquement, une fois par 24h chaque nuit. Les inscriptions pédagogiques des étudiants dans Apogée servent de base à l'inscription de l'étudiant dans la bonne UE et le bon groupe sur e-campus. Les enseignants présents dans au moins un créneau d'enseignement dans ADE sont automatiquement inscrits comme enseignants dans les UE correspondantes sur e-campus. Le travail réalisé en 2017–2018 a déjà permis un grand nombre de corrections.

Le même principe d'unicité de la source de la donnée s'applique au projet SYGAL permettant de suivre toutes les étapes de gestion d'une thèse.

- L'accompagnement à la mise en place de la plateforme e-campus via un plan de formation, dans le cadre plus large de la formation des personnels décrite au 2.1.2. La formation à l'utilisation de la plateforme existe depuis la toute première plateforme moodle mise en service et mise à jour avec les évolutions de ses fonctionnalités.
- Le déploiement d'une plate-forme de diffusion vidéos en ligne devrait être disponible avant la fin de l'année 2019. Elle permettra à terme d'héberger toutes les vidéos institutionnelles, liées à la pédagogie, à la recherche, aux colloques, séminaires, manifestations et in fine une meilleure intégration dans les autres espaces du Système d'Information de l'établissement, simplifiant ainsi les publications.

2.3.1.2 *Déploiement de lieux et de nouveaux outils*

La DSI œuvre au déploiement d'un réseau de Learning labs et de salles de plus grandes capacités dédiées à la pédagogie numérique et aux examens sur machines. Elle continue de mettre à disposition ou de déployer de nouveaux outils :

- Outil permettant de créer des QCM : l'accompagnement à l'utilisation d'un outil permettant de créer des QCM sur papier et d'exploiter automatiquement les réponses devrait permettre de changer d'échelle et de répondre aux demandes mobilisant actuellement les salles libre-services et un grand nombre de collègues pour surveiller.
- LIMESURVEY : le déploiement d'une nouvelle version de l'outil d'enquête opensource Limesurvey a été réalisé cette année. Cette nouvelle instance (<https://enquetes.unicaen.fr>) est très utilisée au sein de l'établissement. Parallèlement à cette instance institutionnelle dont l'usage est soumis à validation du Délégué à la Protection des Données, une seconde instance pédagogique a été déployée à destination des étudiants afin qu'ils puissent se former sur l'application et préparer une enquête qui pourrait être diffusée sur l'instance institutionnelle.

2.3.2 Modernisation de la gestion en inscrivant le numérique au cœur de nos pratiques

L'amélioration des processus de gestion passe par une meilleure réponse aux besoins des utilisateurs personnels et étudiants. Deux axes principaux ont continué à être développés cette année, d'une part le stockage des données et leur accès et d'autre part, le développement d'applications de gestion dématérialisées.

2.3.2.1 Accès et stockage des données

Ainsi, pour la partie stockage, l'année écoulée a vu l'augmentation des espaces de stockage personnel (30 Go / pour les personnels, 10 Go pour les étudiants) afin d'offrir, pour une grande majorité d'utilisateurs du système d'information, un espace de stockage suffisant pour travailler et héberger ses données personnelles. Parallèlement à l'augmentation du stockage, un système de synchronisation en mode cloud de cet espace a été déployé pour permettre la synchronisation des données sur un ordinateur portable où l'accès à ces fichiers via un navigateur Web ou une application smartphone de façon sécurisée.

Parallèlement, si l'espace personnel a été augmenté, cela reste insuffisant pour répondre à l'augmentation des données de la recherche. Pour répondre à ce besoin, un système de stockage performant basé sur la technologie CEPH, et cofinancé par les utilisateurs a été déployé. Il est utilisé par différents laboratoires pour stocker des volumes de données importants de plusieurs téra-octets avec ou sans sauvegarde à partir des tous les systèmes d'exploitation.

2.3.2.2 Dématérialisation des applications de gestion

Côté applications de gestion, la modernisation continue et tend à généraliser la dématérialisation des processus et des données déjà entamée depuis plusieurs années.

- Les deux premières applications OSE (gestion dématérialisée des fiches de service) et OSCAR (gestion des contrats de recherche et des feuilles de temps) continuent à être développées pour répondre de façon plus complète aux besoins métiers de notre établissement mais aussi d'autres

établissements au sein de la communauté nationale. Ces outils développés en mode agile et mis à disposition en open-source sous licence cecill 2, sont déployés dans d'autres établissements universitaires français qui les ont jugés utiles et bien adaptés aux besoins métiers. OSE est déjà déployé ou en cours de déploiement dans 14 établissements, une dizaine d'autres établissements ont sollicité une présentation de l'outil. Oscar est déployé dans 8 établissements et plusieurs autres réfléchissent à son déploiement pour l'année 2020.

- Une application dématérialisée pour la gestion des conventions (hors conventions de recherche et de stage) va être déployée par la DAJI. Elle est basée sur le logiciel OSCAR configuré de façon légèrement différente et se nomme ADAJ - Application dématérialisée d'accords juridiques. Elle est actuellement en test et sera mise en production fin 2019.
- L'application ZEBU qui permet depuis fin 2017 la création du budget en mode partagé verra son périmètre augmenté en 2020 avec l'intégration des données de SIFAC pour faciliter le suivi de l'exécution budgétaire.
- Enfin, après avoir voulu utiliser l'application ADUM portée par une association montpelliéraine pour gérer les écoles doctorales et les thèses qu'elles portent, la COMUE a décidé de confier à l'établissement le développement de l'application SYGAL, extension de l'application Sodoct qui avait été déployée au sein de l'établissement pour gérer le dépôt électronique des thèses. L'application, en production depuis septembre 2018, sera étendue à tous les établissements normands en janvier 2020. Elle permet dès à présent, à chaque école doctorale, d'avoir la liste de toutes les thèses en cours au sein de la COMUE Normandie Université. L'application a pour vocation à être mise à disposition des autres établissements de l'enseignements supérieur et de la recherche; elle bénéficie ainsi du soutien du consortium ESUP et a intégré l'incubateur du consortium pour être déployée dans d'autres établissements. L'université de Toulon a déjà déployé l'application et va participer à la constitution d'un groupe d'utilisateur pour généraliser et tester les nouvelles fonctionnalités dont la dématérialisation totale de la soutenance de thèse.

2.4 Poursuivre le décloisonnement de l'organisation

2.4.1 **Rénovation des composantes et des services dans la continuité des actions engagées par le précédent contrat**

Cette année deux grands chantiers ont été poursuivis et aboutiront entre septembre et décembre 2019 :

La création de l'IUT Grand Ouest Normandie

Après avis des conseils des IUT préexistants, du comité technique, le conseil d'administration a voté la création de l'IUT Grand Ouest Normandie qui a été acté par arrêté du 7 mai 2019 de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation après avis du CNESER. La création prend effet au 1^{er} septembre 2019. Une administration provisoire est mise en place afin de préparer les élections au sein du nouvel IUT. D'ici la fin de l'année civile 2019, la nouvelle gouvernance sera en place. Sur le plan administratif et technique, une chargée de mission du projet d'administration du nouvel IUT a été nommée en avril, avec la directrice générale des services et en concertation avec les directeurs d'IUT et les directrices administratives des IUT, une fiche de route a été élaborée, elle est consultable sur le site intranet. La démarche projet mise en place est participative, elle s'appuie sur l'expertise métiers des agents, elle se décline depuis avril 2019 et se terminera en mars 2020. L'objectif est d'apporter un service de qualité auprès des étudiants dans le respect de la qualité de vie au travail dans ce nouveau cadre et aussi de confirmer l'approche préexistante de mutualisation sur les campus d'Alençon, Cherbourg et Saint-Lo, et à la développer sur le Campus 2 à Caen.

*La création d'un service unique à la formation,
l'insertion, l'orientation, la pédagogie, la vie étudiante*

Afin de faciliter l'approche par grand domaine, les services autour de la formation sont déjà coordonnés depuis 2016, pour aller plus loin, cette année s'est engagé au sein de ces services avec l'ensemble des personnels des services et des parties prenantes, un projet de création d'un service unique. Dans le cadre des réformes liées à la loi ORE, de la réforme de la formation continue et de l'apprentissage, de la réforme liée à l'orientation et de l'obtention du NCU Réussites Plurielles, il s'agit d'articuler les différentes missions, d'utiliser au mieux les compétences expertes de nos agents afin qu'elles bénéficient à l'ensemble du domaine ; ainsi, pour exemple, la démarche de certification qualité pour la formation continue est transférable à l'apprentissage et le sera à l'élaboration de l'offre de formation initiale, l'approche programme par bloc de compétences requiert les mêmes concepts et méthodes. Ce projet est conduit selon notre démarche projet habituel et fait l'objet d'une feuille de route qui est consultable sur l'intranet de l'établissement.

2.4.2 Relations entre composantes et services centraux dans le domaine de la formation et celui de la recherche

Le Règlement Général sur la Protection des Données RGPD, encadre les traitements de données à caractère personnel. Avant même la parution du texte, l'université de Caen Normandie a lancé un vaste projet de mise en conformité tant des traitements à caractère administratif que des traitements à caractère pédagogique. En effet, le RGPD s'applique dès que l'on utilise des données à caractère personnel ; il s'applique par voie de conséquence aux projets des étudiants lorsque ceux-ci réalisent des études auprès de la population, des enquêtes ou des sondages.

Depuis l'entrée en application de ce règlement, différentes informations ont été réalisées afin de sensibiliser les directions des différentes structures de l'université. Parallèlement à ces informations, des formations à destination des équipes enseignantes et des étudiants ont été réalisées et se poursuivront durant l'année prochaine.

Cette année, les actions de sensibilisation des personnels administratifs, des personnels enseignants et des étudiants de l'ensemble de l'établissement ont commencé, elles sont à poursuivre. Des mises en conformité de traitements ont été réalisés au sein des services et des composantes.

Le délégué à la protection des données consacre la quasi-totalité de son activité depuis le 1^{er} septembre 2018 à sa mission. Il anime, par ailleurs, le réseau des DPO au sein de la COMUE, l'université de Caen Normandie s'étant lancée dans ce chantier un peu avant les autres établissements de la COMUE.

Le délégué à la protection des données a mis en place un réseau de personnes RIL · Relais informatique et libertés. Ces RIL ont été formés par le DPO.

2.4.3 Travail en réseau et en mutualisation

Le décloisonnement des services et composantes est réalisé par la mise en place systématique de démarche projet participative et collaborative intégrant le numérique. L'assurance qualité est au cœur des préoccupations des équipes administratives et techniques. Pour améliorer la performance de l'université au bénéfice de ses usagers et de son environnement socio-économique, l'université s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue du fonctionnement, fondée sur une approche par processus impliquant les acteurs internes et externes concernés par chaque processus. La cellule d'aide au pilotage assure la coordination de la démarche et aide à construire les référentiels : cette année le processus accueil et réussite des étudiants en situation handicap a été décliné, ce qui se traduit par une révision de l'application GAETAN, par la production d'une charte particulière et un aménagement de l'organisation des services concernés qui seront effectives dans le courant de l'année universitaire 2019/2020.

Le développement du contrôle interne et la mise en œuvre progressive de la démarche d'audit interne éclairés par un système d'information qui se construit progressivement sont des vecteurs d'amélioration continue du fonctionnement et de qualité de vie au travail. En effet, Il s'agit de fiabiliser, de sécuriser le travail des agents, de donner encore plus de sens, au quotidien, à leur action. A ce titre, l'université met progressivement en place un système d'information décisionnel et a pour objectif de construire sa cartographie des risques stratégiques durant

l'année 2019/2020 et de décliner une cartographie par processus au fil du temps en fonction des priorités déterminées.

2.4.4 Valorisation et communication sur la documentation

*Les bibliothèques sont des lieux ouverts: la qualité de l'accueil
et de la médiation sont au cœur de leurs actions.*

L'action du service commun de la documentation (SCD) s'est structurée autour d'un projet de service issu à la fois d'une réflexion collective des professionnels de la documentation, des indications fournies par les enquêtes auprès de la communauté universitaire, de l'observation des usages et des discussions au sein des conseils. Pour un service commun dont les missions consistent essentiellement à soutenir les activités de formation, de recherche, de vie culturelle, ces interactions sont fondamentales.

Les BU, réseau de 6 bibliothèques intégrées et 11 bibliothèques de composantes, se sont engagées à œuvrer à la réussite des étudiants, à mieux accompagner les chercheurs et les doctorants, à formaliser et mieux structurer la politique documentaire, à renforcer les partenariats extérieurs et à transformer progressivement leurs espaces pour en faire des lieux plus accessibles et mieux adaptés aux usages numériques et pédagogiques autant qu'aux pratiques collectives de travail.

Proposer une information pertinente et actualisée

L'université dispose dorénavant d'une charte documentaire qui définit les principes de constitution et d'actualisation de l'offre.

Sous l'égide du conseil documentaire, les BU ont consolidé l'offre documentaire, en étendant le périmètre des ressources destinées à la recherche et en renforçant l'offre numérique de niveau formation. Le tournant du numérique est pris. Il correspond à la fois à une évolution des besoins et des usages, à une évolution de l'offre et à une volonté de mieux desservir l'ensemble des sites de l'établissement. Il a été rendu possible par une réorientation des budgets

consacrés aux périodiques du support physique vers le support numérique et par une augmentation des dépenses documentaires.

L'université a adhéré à la plateforme ISTEK afin de bénéficier des corpus et des services proposés à la recherche. Deux fonds ont par ailleurs été labellisés Collex en 2018.

Mieux accueillir

Dans une démarche d'amélioration continue des services proposés, les BU mettent en place des outils pour mieux accueillir les publics, en présentiel et à distance. Le guide du lecteur, disponible, facilite leur orientation et l'appropriation des services. Les BU tiennent compte des remarques et suggestions pour améliorer la qualité de leur accueil.

Les règles de prêt, jugées trop compliquées et contraignantes, ont été complètement refondues, simplifiées et harmonisées entre les différentes bibliothèques. Grâce à la DSI de l'université, un nouveau système de gestion d'impression a été mis en place, il permet d'imprimer depuis n'importe quel poste du campus et depuis le réseau Wifi ou Internet.

2018 a également été une année de refonte de notre règlement intérieur, pour une entrée en vigueur dès la rentrée 2019. Les règles ont été assouplies, pour que les BU soient d'avantage des lieux de vie et de respect mutuel.

Les BU s'engagent, aux-côtés du Relais Handicap Santé et du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé de l'université, pour améliorer la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap.

En partenariat avec le Carré international de l'université, les BU ont également réfléchi à des actions pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers. Elles participent, deux fois par an, aux forums d'accueil qui leur sont dédiés. Pour permettre le renforcement des compétences linguistiques en anglais de ses agents, les BU mettent à leur disposition un « kit d'anglais ».

Depuis novembre 2016, la bibliothèque Rosalind-Franklin ouvre le samedi de 10h à 19h ; la bibliothèque Madeleine-Brès ouvre le dimanche de 13h à 19h. Par ailleurs, depuis septembre 2017, les bibliothèques Pierre-Sineux et Madeleine-Brès sont ouvertes en nocturne du lundi au vendredi jusqu'à 23h. Le succès de cet élargissement des horaires ne se dément pas depuis et les BU s'efforcent

désormais de proposer aussi des horaires plus larges, en semaine, pour les campus de Cherbourg et d'Alençon.

Les BU permettent d'avoir accès à la documentation sur tout le territoire universitaire grâce au service Navette+. Depuis le portail documentaire, il est possible de faire venir des livres, DVD ou CD, d'une bibliothèque à une autre, ou du rayon d'une BU à l'accueil, pour les emprunter ou simplement les consulter. Les documents peuvent ensuite être rendus dans n'importe quelle bibliothèque de l'établissement.

Au cours de l'été 2018, l'entrée de la BU Pierre-Sineux, à l'étage principal, a été entièrement repensée pour répondre à de nouveaux besoins, en lien avec une accessibilité horaire accrue en soirée. Il s'agissait de moderniser et de diversifier les équipements et l'accès aux services offerts par la bibliothèque, en permettant également aux usagers de moduler leurs postures en fonction de leurs souhaits et du temps dont ils disposent.

Très prisées des étudiants, les salles de travail en groupe de la BU Rosalind-Franklin ont fait l'objet d'une première campagne de rénovation et d'équipement. Il s'agissait de renouveler et diversifier l'équipement de ces salles pour prendre en compte la diversité des usages collaboratifs, favoriser des ambiances de travail et des postures d'apprentissage multiples, permettre aux étudiants de travailler à la BU dans la continuité pédagogique de leurs cursus et donc répondre à des besoins variés.

Afin de proposer aussi des activités plus ludiques de détente intellectuelle et de sociabilité, tout en préservant le caractère de la BU comme lieu d'étude, une ludothèque a été créée et testée à la BU Rosalind-Franklin. Elle compte actuellement un total de vingt-trois jeux : dix-huit acquisitions récentes, quatre jeux préexistants, et un jeu d'échecs géant. Un dispositif en forme d'éventail de cartes permet d'identifier les principales caractéristiques des différents jeux.

Publications de l'université - notamment le Phénix - réseaux sociaux, Internet, grâce au soutien de la direction de la communication, les BU cherchent à vous faire connaître leurs actions et leurs services. Chaque réseau et média, selon ses spécificités, permet la mise en avant différenciée des services, des outils et des collections mais fonctionne surtout en complémentarité. Le portail documentaire continuera d'évoluer pour s'intégrer davantage à l'écosystème numérique afin de proposer une ergonomie optimale.

Faciliter les recherches

La mise en place des nouvelles maquettes de formation s'est accompagnée d'une forte progression de la formation à la recherche documentaire, à l'information scientifique et technique et à l'utilisation des outils de gestion bibliographique. Cette progression en volume s'accompagne d'une évolution des pratiques pédagogiques : introduction d'éléments de pédagogie active dans les séquences de formation, cours en ligne vus en amont de la séance, etc. Afin d'accompagner les formateurs, des groupes d'analyse et d'échange de pratiques ont été mis en place. Les BU travaillent également à l'enrichissement d'une proposition numérique en coopération avec le Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU), notamment en s'appuyant sur la plateforme E-campus.

L'accompagnement de la recherche est une mission fondamentale pour les BU, qui a vocation à se renforcer. Les BU prennent toute leur part dans le circuit des thèses et leur dépôt numérique via l'application Sygal. En coopération avec chaque composante, elles contribuent aussi au dépôt dans DUMAS des travaux d'étudiants validés par un jury, de toutes disciplines, afin d'en accroître la visibilité et l'accessibilité.

La création du portail HAL Normandie université s'est accompagnée de la mise en place d'une cellule d'appui. Elle a ensuite été suivie en 2018 par la création de la collection UNICAEN pour permettre une meilleure valorisation des travaux de recherche. Les BU ont pour mission de sensibiliser les enseignants-chercheurs à la science ouverte et de les accompagner lors du dépôt dans HAL. Les chercheurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Enfin, dans le cadre du projet SGBm, les BU ont revu leurs outils informatiques et déployé un nouveau système en juin 2019. Pour la communauté universitaire, c'est l'opportunité de bénéficier d'un « outil de découverte », de meilleurs services en ligne et de possibilités accrues de recherche documentaire dans un spectre de ressources considérablement étendu.

La Communication du SCD

La direction de la communication et le SCD ont mis en place ensemble un processus de travail et d'échanges afin de répondre aux enjeux de la communication

générale de l'établissement mais aussi aux besoins des publics internes comme externes du SCD.

Le document de référence définissant le cadre de la communication du SCD en s'appuyant bien sur les types d'actions, les outils, les cibles, les acteurs de la communication du SCD et enfin la méthode de travail nous a permis de mettre au point un échange exemplaire en matière de communication.

C'est dans ce cadre et dans cette démarche constructive que nous avons mis en place l'accompagnement d'un agent du SCD qui était déjà l'un des référents centraux de la communication de la composante. Le travail entre la direction de la communication et l'agent référent du SCD s'est construit autour d'un échange de bonnes pratiques, d'un accompagnement métier de la part du designer graphique un jour par semaine pour la conception de l'ensemble des supports de communication du SCD.

Ce processus de travail et cet accompagnement rentrent dans une démarche que la direction de la communication voudrait étendre à d'autres composantes de l'université afin de mieux promouvoir l'image de l'établissement, en impliquant le plus possible toutes les composantes.

3. Renforcer la position d'université responsable – engagée et citoyenne

3.1 Développer des outils au service du pilotage et des missions

3.1.1 Outils de prospective à destination de l'équipe de direction et du conseil d'administration

3.1.1.1 *Système d'information décisionnel*

L'année 2018 a vu se poursuivre l'évolution de la plateforme de tableau de bord DIGDASH. La plateforme DIGDASH est maintenant utilisée pour les dialogues de gestion ainsi que par certains services comme la DEVE tant pour des requêtes de gestion que de la mise en qualité des données.

Le projet de système d'information décisionnel entre dans une nouvelle étape avec le début des travaux sur l'intégration des données financières et se décline en deux projets. D'une part, l'intégration des requêtes produites par la Direction des Affaires Financières dans Digidash afin de permettre aux services et composantes d'avoir un tableau de bord de suivi synthétique et d'autre part, l'utilisation de la brique finance de l'université de Lyon. L'intégration de cette brique finance fait suite à une proposition de l'AMUE en 2017, afin de valider la faisabilité d'intégrer un outil d'un autre établissement au sein de l'écosystème informatique de l'université et produire des tableaux de bord exploitables.

Les données des éditeurs du Service Commun de Documentation (SCD) sont intégrées au sein de la plateforme Digidash ce qui facilitera la rédaction des indicateurs demandés par le ministère. Cette intégration est automatisée à 80 % par l'intermédiaire de l'utilisation des fonctionnalités de dépôt de fichier de la plateforme Redmine.

Une refonte complète du modèle de données de la base Apogée intégré à Digidash a été réalisée afin d'obtenir plus d'informations et d'optimiser les mises à jour. Une refonte des tableaux de bords disponibles est en cours et devrait être achevée d'ici la fin d'année 2019.

Durant l'année à venir, il est prévu de procéder à l'intégration de nouvelles sources de données – direction des affaires financières · direction des ressources humaines · direction de la recherche et de l'innovation · direction de la prévention.

3.1.1.2 Dialogue budgétaire interne et recensement des opérations pluriannuelles construites en mode GBCP

Depuis 2012, la démarche budgétaire s'est transformée en profondeur avec une structure financière complètement remaniée, simplifiée et harmonisée ainsi qu'une comptabilité analytique certifiée ce qui a véritablement positionné les finances comme un outil politique, au service de la réalisation du projet de l'établissement.

La seconde clôture d'exercice en mode Gestion budgétaire et comptable publique · GBCP a été réalisée avec succès pour la fin de l'exercice 2018 permettant un fonctionnement continu sans interruption des flux, dernières commandes 2018 traitées le 31/12/2018 et ré-ouvertures des flux dès le 08/01/2019. Ce long et méthodique travail de préparation, d'une part sur la bascule et d'autre part sur l'exécution budgétaire et comptable mené par les services centraux ordonnateur et comptable (1 comité de suivi et 6 groupes de travail activés), permet d'envisager sereinement les importantes modifications de structure prévues pour l'exercice 2020. En effet, suite à la décision de l'établissement d'accéder à la dévolution du patrimoine, notre organisation doit évoluer pour permettre la mise en place d'un budget annexe immobilier (BAIM). Aussi, la fusion des 3 IUT au 01/09/2019 se concrétisera par une structure budgétaire et analytique unique remaniée dès le 01/01/2020.

Dans le même temps et toujours dans la dynamique GBCP, l'outil d'élaboration budgétaire – ZEBU, conçu et réalisé en interne, a de nouveau été utilisé pour la préparation des budgets initial et rectificatif 2019 dans une logique de programmation budgétaire des objets pluriannuels. Le renforcement de l'outil, pour permettre un suivi automatisé des engagements pluriannuels directement lié à l'exécution réalisée dans SIFAC et disposer de l'historique des restes à réaliser sur les engagements, est en cours et devrait complètement aboutir courant 2020.

Enfin la réflexion autour de la mise en œuvre d'un service facturier « recette » reste engagée avec l'Agent comptable afin de rendre le circuit de la recette plus efficace et améliorer ainsi le délai global de recouvrement.

3.1.2 Massification des achats

La politique d'achat de l'établissement, impulsée par la commission ad hoc, est toujours en cours de déploiement, segment par segment. En l'état, la commission est chargée de faire des préconisations et d'orienter le débat d'orientation budgétaire, en proposant de nouveaux champs d'investigation de nature à mutualiser plus encore l'acte d'achat et de permettre des économies substantielles pour un meilleur service.

Cette année, la commission des achats a proposé diverses recommandations, dont la création d'indicateurs de satisfaction des marchés. Elle a aussi initié une étude visant à réduire le parc de véhicules de l'établissement, au profit d'un système d'autopartage utilisant notamment des véhicules propres.

De plus, la réglementation ayant largement évolué au cours de ces 12 derniers mois, les procédures de l'université ont été mises en conformité à la fois avec le code de la commande publique applicable depuis avril 2019, et à la fois avec la réforme sur la dématérialisation des procédures, obligatoire depuis octobre 2018. La signature électronique a aussi été déployée pour l'ensemble des procédures de la direction de la commande publique.

En outre, un important travail d'appui s'est poursuivi auprès de la Direction de l'immobilier et de la logistique (DIL) afin d'accompagner les trois opérations de restructuration immobilière inscrites au CPER. En parallèle, le soutien à la recherche demeure une part importante de l'activité du service, avec notamment l'achat d'un IRM à plus de 2 Millions d'euros. De plus, des liaisons inter-établis-

sements ont été réalisées afin d'optimiser les achats scientifiques, notamment avec ceux de la COMUE.

De nouveaux segments d'achat ont été explorés et l'université est maintenant dotée d'un contrat lié au transport par autocar et d'un marché d'achat de vêtements de travail pour les personnels techniques.

Enfin, un accord-cadre de prestations de traiteur sera opérationnel à la rentrée universitaire. En dernier lieu, il convient de faire état des mutualisations nouvelles ou renouvelées se concrétisant par des marchés groupés avec les autres établissements d'enseignement supérieur normands (produits chimiques avec l'ENSICAEN et l'INSA de Rouen, ou encore l'entretien des espaces verts avec l'ENSICAEN et le CROUS de Normandie).

3.1.3 Fiabilisation des processus financiers

La comptabilité analytique par activités, intégrée et certifiée dans SIFAC, est toujours pleinement exploitée dans le cadre de l'analyse de la soutenabilité financière de l'offre « Diplômes d'université » et permet plus largement une actualisation régulière de l'ensemble de la tarification des actions de formation dispensées par l'université. Les coûts complets 2018 ont été produits en juillet 2019.

Le conseil d'administration a arrêté mi-mars les comptes 2018 affichant un résultat de fonctionnement excédentaire de 3 007 k€ (en hausse de 1 772 k€ par rapport à 2017 mais comptabilisant des recettes exceptionnelles à hauteur de 1 200 k€) et un solde budgétaire excédentaire de 8 858 k€ (constitué de 6 570 k€ de recettes fléchées et de 2 293 k€ de recettes sur contrats de recherche perçues «en avance»). La CAF correspondante, établie à 6 064 k€, a augmenté de 2 074 k€. Néanmoins, le taux de pression de masse salariale reste élevé (masse salariale/produits encaissables établi à 84,58 %) même s'il baisse de 0.42 point par rapport à 2017. La politique d'investissement s'accroît au regard des besoins exprimés et devra être poursuivie encore dans cette direction. Les commissaires aux comptes ont à nouveau certifié les comptes sans réserves au

regard en particulier des procédures mises en place pour suivre et actualiser régulièrement l'inventaire.

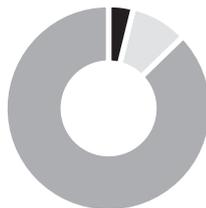
Le budget de l'université, tant dans son élaboration que dans son suivi en exécution, affiche depuis maintenant 6 exercices un résultat structurel excédentaire. Les taux d'exécution des prévisions budgétaires sont de 99,57 % pour l'enveloppe masse salariale et 86,57 % pour l'enveloppe fonctionnement. La justesse et la sincérité des prévisions permettent un seul budget rectificatif dans l'année depuis 2017. C'est aussi et toujours le résultat d'une vision « établissement », maintenant très largement partagée avec les services et composantes, avec des ressources propres devenues logiquement les ressources de l'établissement. Le budget ainsi fiabilisé et sécurisé s'appuie sur deux rendez-vous budgétaires entre la Présidence-DGS et les composantes et services pour d'une part analyser l'exécution et d'autre part construire le budget futur et calibrer finement les ouvertures de crédits.

Les orientations budgétaires 2020 ont été fixées par le conseil d'administration du 15/03/2019 suite au vote du compte financier 2018 avec pour objectifs principaux :

- Dimensionner la masse salariale à partir d'une autorisation de recrutement fixée à 3,7 M€ en année pleine et le fonctionnement à hauteur de l'exécution 2018 à périmètre équivalent
- Dimensionner la CAF à 6,5 M€ et établir le résultat à 3,5 M€
- Soutenir l'investissement sur ressources propres pour tendre vers la cible GER fixée par le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) à 2.5 M€

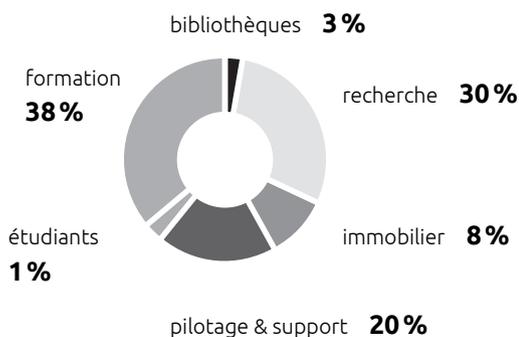
origines des recettes 2018

subventions des collectivités	ressources propres & CAF
6%	9%

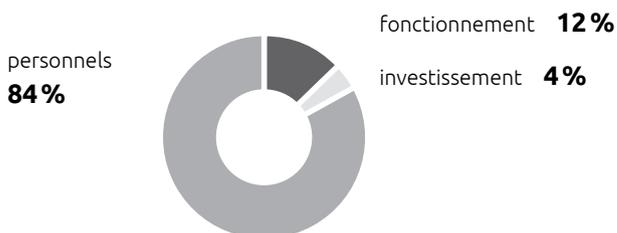


subventions de l'État
85%

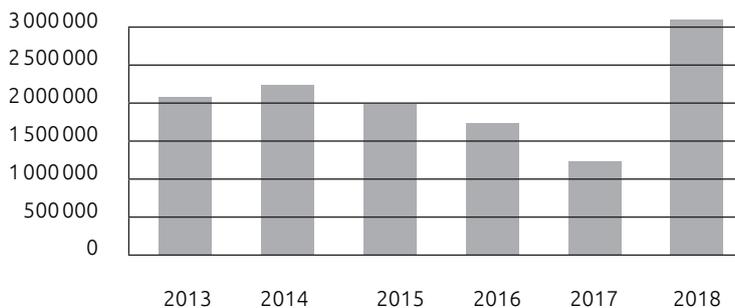
destination des dépenses décaissées en 2018 · €



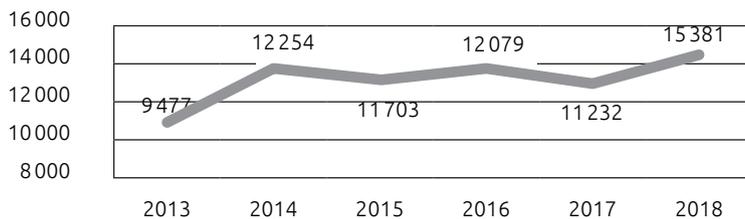
dépenses décaissées par enveloppe en 2018 · €



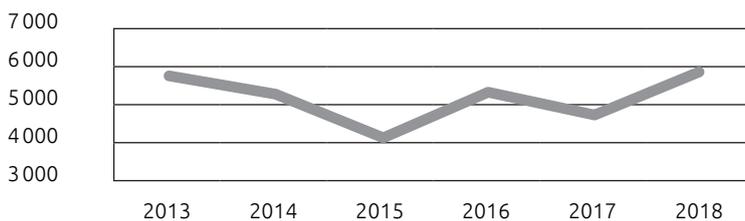
évolution du résultat comptable · €



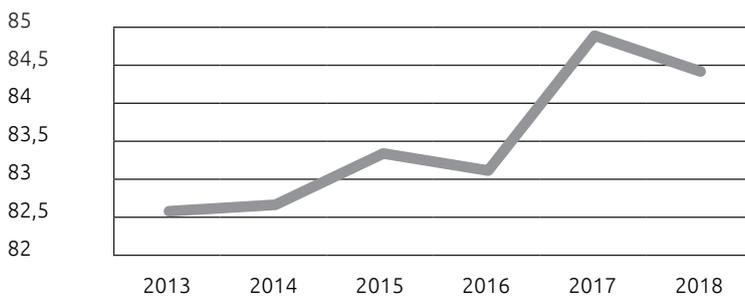
évolution du fonds de roulement - k €



capacité d'autofinancement - k €



masse salariale / produits encaissables



3.1.4. Indicateurs de suivi de l'offre de formation

3.1.4.1 Soutenabilité de l'offre de formation

En septembre 2017, une grande partie de l'offre de formation de l'université a été renouvelée et nous disposons donc en 2018-2019 d'une année de recul pour en mesurer les conditions de mise en œuvre et son attractivité.

Une première analyse macroscopique montre que, malgré un effectif étudiant stable, le volume des heures d'enseignement dispensé, sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés ou travaux pratiques, a augmenté de 7 600 heures (soit 2%) en licence, licence professionnelle et master.

L'université de Caen Normandie doit se préparer aux évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche : diminution précoce du nombre de bacheliers sur notre académie, transformations pédagogiques répondant aux attentes des étudiants, développement de la formation tout au long de la vie, offre de master attractive reposant sur une expertise recherche. Dans ce cadre, nous devons retrouver des marges de manœuvres au sein même de l'offre de formation actuelle, notamment par la suspension de l'ouverture de certains parcours de diplômes dès la prochaine rentrée universitaire. Dans la continuité, c'est l'architecture de la future offre de formation, 2022-2026, qui devra être notre ligne d'horizon.

Avec les composantes, nous avons mené une analyse des parcours de diplômes (DUT, licence, licence professionnelle, master et ingénieur) dont les caractéristiques sont, au cours des années 2017-2018 ou 2018-2019, les suivantes :

- les parcours qui accueillent en L3 au plus 24 étudiants: ils correspondent à 37% des L3 accueillant globalement 10% des étudiants inscrits en L3;
- les parcours de licences professionnelles accueillant au plus 12 étudiants: ils correspondent à 29% des LP accueillant globalement 15% des étudiants inscrits en LP;

- les parcours qui accueillent en M2 au plus 10 étudiants: ils correspondent à 30% des M2 accueillant globalement 10% des étudiants inscrits en M2;
- par cohérence, les DUT2 et formations d'ingénieurs dont les effectifs sont inférieurs aux seuils retenus respectivement pour les licences et masters.

L'analyse comportait également un point sur la cohérence de l'offre de formation avec la recherche effectuée dans l'établissement.

Les décisions d'ouverture et non ouverture ne sauraient être prises en appliquant mécaniquement un seuil, mais doivent intégrer la stratégie de l'établissement déclinée dans ses composantes. Dans ce sens, les composantes ont proposé des actions, validées par leur conseil, de nature très diverses mais adaptées à chaque situation ; le gain prévisionnel sur l'année 2019-2020 devrait être de l'ordre de 7 000 h.

3.1.4.2 *Évaluation des formations*

Une évaluation des formations et des enseignements est organisée au moyen d'enquêtes auprès des étudiants. L'objectif de cette évaluation est de recueillir l'avis des étudiants sur les conditions de mise en œuvre de leur formation afin de prendre en compte aussi rapidement que possible cet avis pour améliorer l'organisation quotidienne de leurs études à l'université ou élaborer des plans d'actions à plus long terme.

Pour l'année universitaire 2018–2019, un questionnaire conçu au niveau central a permis d'évaluer toutes les années de licence, de master et de formation d'ingénieurs ainsi que les LP, D(I)U et DAEU. Toutes les composantes ont été concernées à l'exception de l'IUT de Cherbourg et l'IAE qui effectuent eux même leur évaluation. Concernant les formations de santé, les diplômes de formation générale (DFG) et de formation approfondie (DFA) ont également été évalués.

D'autre part, dans le cadre du décret 2015-790 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue et en vue de la certification FCU obtenue en 2019, des questions spécifiques à la formation continue ont été ajoutées pour les stagiaires FC.

Dans le but d'améliorer le taux de réponse, un travail d'information à destination des étudiants a été mené en amont par la Direction de la Communication. Les responsables des formations ont également été mis à contribution pour encourager les étudiants à répondre au questionnaire.

3.1.4.3 *Les Enquêtes de l'Observatoire UNICAEN*

L'Observatoire UNICAEN a de nouveau réalisé les enquêtes nationales d'insertion professionnelle à 30 mois et celles de situation à 6 mois. Cette année, les promotions suivantes ont été interrogées :

- Enquête de situation à 6 mois réalisée auprès des étudiants diplômés 2018 de DUT, de licences professionnelles et de Master ainsi qu'auprès des étudiants diplômés et non diplômés de Licence; soit auprès de 6545 étudiants (taux de situation connue de 82%).
- Enquête nationale d'insertion professionnelle à 30 mois réalisée auprès des étudiants diplômés de licence professionnelle et de Master de la promotion 2016 ; soit auprès de 2782 étudiants (taux de réponse de 72,5% ; fichier remonté au Ministère en avril 2019).
- Enquête nationale d'insertion professionnelle à 30 mois réalisée auprès des étudiants diplômés de L3 STAPS, promotion 2016; soit 203 étudiants (taux de réponse de 69% ; fichier remonté au Ministère en avril 2019).
- Enquête STAPRO sur les stages réalisés par les étudiants de formation initiale inscrits à l'UNICAEN en 2017-2018.
- Synthèse des enquêtes Docteurs réalisées auprès des promotions de 2009 à 2012 dans le cadre de Normandie Université.

Ces résultats sont mis à disposition du public et des équipes pédagogiques sur le site de l'Observatoire UNICAEN où il est possible d'y consulter des tableaux de bord, des répertoires des métiers par diplômes et spécialités, des répertoires de poursuites d'études post-L3 ainsi que des témoignages des anciens diplômés (vidéos, brochures « Mon parcours, mon métier»). Des actualités sur les résultats

des enquêtes sont diffusées par mail auprès de la direction, des composantes et via les différents canaux de communication de la DIRCOM.

Pour une meilleure appropriation des données, l'Observatoire propose également des extractions de données, des analyses et des présentations spécifiques des résultats de ces enquêtes auprès des composantes et des équipes pédagogiques qui le souhaitent.

Les données issues de l'évaluation des enseignements (non mises en œuvre par l'Observatoire) et des enquêtes de l'Observatoire UNICAEN seront des outils essentiels dans le cadre des conseils de perfectionnement des formations.

3.1.5 Formations à l'encadrement des ressources humaines et des organisations

Depuis la rentrée 2017 un cycle de formation a été engagé à l'attention des équipes de direction des composantes de l'université. Partant du constat de l'accroissement de la complexité du rôle de chacun du fait de l'évolution des interactions et des processus de gestion, ce cycle de formation a pour objet de jeter les bases d'une culture commune de la gestion et de l'encadrement. Il a réuni autour de cet objectif les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS chargés de l'encadrement et du pilotage de composantes de l'université. Au travers de cette culture commune, destinée à la fois à comprendre les processus de gestion à l'œuvre à l'université et à prévenir les incompréhensions dans le domaine de la gestion des personnels, plusieurs aspects ont été abordés : positionnements respectifs du directeur de composante et du directeur administratif, périmètre du rôle de chacun, interactions.

Cette action de formation a été poursuivie, à destination d'un public élargi aux directions des laboratoires et plateformes, par deux séminaires (juillet et septembre 2019) associant l'ensemble des personnels enseignants et BIATSS en situation de responsabilité institutionnelle, autour de la notion d'encadrement responsable. Il a été proposé de se fonder sur le projet d'établissement 2017–2021 tel qu'il a été adopté par le conseil d'administration, de présenter l'intérêt des évolutions organisationnelles en cours dans les services de l'université, et de préciser à nouveau l'application des règles de gestion des personnels dans la fonction publique (le statut général et son application) ainsi que les pratiques

recommandées dans le domaine de l'encadrement et de la prévention des risques. Le séminaire du mois de juillet a également été l'occasion de présenter l'application développée par la DSI et la DRH pour le déploiement d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui aboutira notamment à la réforme du mouvement interne des personnels et à la création d'une bourse à l'emploi permanente fondée sur l'analyse des savoirs acquis, des compétences développées et des parcours professionnels.

Cette démarche ira de pair avec la rédaction d'une charte de l'encadrement responsable durant les derniers mois de l'année civile 2019.

3.2 S'affirmer comme une université solidaire consciente de sa responsabilité sociale

3.2.1 Politique d'accueil des étudiants

3.2.1.1 Processus d'admission/inscription des étudiants en L1

Pour aider les candidats dans leur choix et les informer sur les prérequis des formations, l'ensemble des descriptifs des formations de premier cycle ainsi que les attendus nationaux et locaux ont été affichés sur la plateforme « Parcoursup ».

Pour la rentrée 2019, afin de garantir la réussite des étudiants dans leur poursuite d'étude, les membres des commissions d'examen des vœux des formations de licence ont identifié les candidats les plus fragiles afin de leur proposer des dispositifs d'accompagnement ou un parcours adapté dans le cadre des « Oui, si ».

Comme l'an passé, tout au long de la procédure, la cellule « Parcoursup » de l'établissement a assuré le suivi de l'évolution du remplissage des formations afin d'accélérer l'admission des candidats.

L'université continue à participer par ailleurs à la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) mise en place par le Recteur d'académie pour étudier les situations de candidats sans affectation et leur proposer des solutions

de poursuite d'études à l'université. Les dossiers de candidats en situation particulière Handicap, sportifs de haut niveau, peuvent également être réexaminés par cette commission.

3.2.1.2 Processus d'admission/inscription des étudiants en Master

Pour la campagne de recrutement 2019-2020, les dates de dépôt de candidatures ont été alignées sur un calendrier national suivi par un grand nombre d'universités françaises permettant plus de lisibilité pour les candidats.

L'outil de gestion des candidatures E.Candidat a été déployé dans l'ensemble des composantes afin d'harmoniser et sécuriser la procédure de sélection.

L'université a poursuivi sa collaboration avec le Rectorat pour traiter les demandes de saisine des candidats sans proposition d'admission en première année de master afin de favoriser la poursuite d'études des titulaires d'une licence.

Plus largement, l'université s'attache à développer les actions visant à améliorer le processus d'admission et d'inscription des étudiants:

- Enrichissement des rubriques admission et inscription du portail formation et vie étudiante.
- Participation des services de la DEVE aux différents évènements organisés par l'établissement (journée portes ouvertes, salon de l'étudiant, forum d'accueil)
- Collaboration avec le Carré International pour le guichet unique d'inscription des étudiants internationaux.
- Lutte contre les discriminations et les stigmatisations: l'autorisation d'inscription sous un prénom usuel autre que celui de l'état civil est proposée depuis la rentrée 2018. Pour faciliter cette démarche, la procédure a été simplifiée au cours de l'année universitaire 2019.

3.2.1.3 Accueil et gestion des étudiants en situation de handicap

A travers l'audit du processus scolarité, la thématique de l'accueil des étudiants en situation de handicap est clairement apparue comme une préoccupation commune et partagée par l'ensemble des composantes. La qualité de l'accueil

des étudiants en situation de handicap est un enjeu majeur et complexe qui exige une mise en commun des procédures et une synergie des différents acteurs (composantes et services). Afin de répondre à cet enjeu, un plan d'action a été élaboré, à partir des besoins exprimés par les composantes en collaboration avec le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé · SUMPPS et le Relais handicap santé · RHS.

Cette année, la problématique de l'organisation des examens a pu être partiellement résolue notamment dans ses aspects logistiques (salles d'examen, matériels ordinateurs, logiciels, outils de gestion). Un nombre plus important d'ordinateurs et de logiciels spécifiques a été mis à disposition des composantes pour répondre à leurs besoins croissants et faciliter la gestion des aménagements d'examens. L'évolution des fonctionnalités du logiciel GAETHAN, demandée par les composantes, le RHS et le SUMPPS est en cours, un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois dans l'année et une nouvelle version du logiciel va être proposée par la DSI à la rentrée prochaine. La télésurveillance des examens au domicile de l'étudiant fait désormais partie des dispositifs d'aménagement d'examens pour les étudiants en situation de handicap, y compris transitoire inscrits en enseignement à distance. Un projet impliquant des robots de téléprésence a été soumis aux AMI Transformations Pédagogiques de la MIPNES afin de continuer à étendre les solutions proposées et favoriser l'accès aux enseignements.

La seconde partie du plan d'actions a aussi pu être initiée. Des groupes de travail sur l'élaboration d'une charte, l'articulation entre le SUMPPS, le Relais handicap santé et les composantes ont été mis en place pour compléter la réflexion et trouver des solutions pour l'amélioration de l'accueil des étudiants en situation de handicap. La présence du RHS au Salon de l'étudiant et lors des portes ouvertes a permis d'anticiper l'arrivée de futurs bacheliers en situation de handicap. La communication importante en interne mais aussi à l'externe du Guide de l'étudiant en situation de handicap à l'université, ainsi que la participation aux réunions avec l'ensemble des enseignants du Calvados, de la Manche et de l'Orne organisée par les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés · IEN-ASH, a favorisé la passerelle entre le secondaire et UNICAEN.

Le travail engagé depuis plusieurs années avec la Bibliothèque Pierre Sineux permet d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des

bibliothèques universitaires. Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'accès privilégiés à certains services ainsi qu'une boîte à outil mise à disposition gratuitement (prêt de matériel adapté notamment). Une sensibilisation des personnels des bibliothèques en lien avec le relais handicap santé est aussi proposée.

Le Relais handicap santé · travaille en coordination avec l'association Handiuni et l'EOI afin d'apporter des solutions aux étudiants en situation de handicap en termes de conseil sur l'orientation, la construction du projet professionnel et l'insertion professionnelle.

Une rencontre autour de la santé mentale organisée par le SUMPPS en juillet 2019 a permis au relais handicap santé de faire du lien avec les structures de soin et de communiquer sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement proposés par l'université.

3.2.1.4 *Processus « Examens »*

L'audit sur le processus « Examens », processus sensible et incontournable de l'activité des scolarités, piloté par la Cellule d'aide au pilotage et la Direction des études et de la vie étudiante en étroite collaboration avec les composantes a été poursuivi. Différents groupes de travail, auxquels ont participé des directeurs administratifs et des responsables de scolarité, ont analysé et expertisé les étapes de ce processus, de l'élaboration du sujet d'examen à la publication des résultats, en prenant en compte à chaque étape, le rôle des différents intervenants (personnels administratifs, enseignants et étudiants).

Cette démarche a abouti à la définition d'une cartographie des risques et à des propositions d'amélioration pour fiabiliser l'ensemble des activités au cours de l'organisation des examens. Des fiches de procédure ont été élaborées, elles ont été mises à disposition des composantes qui pourront s'y référer pour la préparation des sessions d'examens.

En parallèle à cet audit, les services de la DEVE ont initié différentes actions en partenariat avec les scolarités de composantes sur l'organisation des examens, en particulier :

- La mise en place des cafés-SI_SCOL dont l'objectif est d'échanger avec les responsables de scolarité sur les différentes procédures et leur évolution au cours des différentes réformes.

- Les échanges lors de l'élaboration du calendrier universitaire, pour fixer les périodes d'examens entre les composantes
- La planification des épreuves des unités d'enseignement mutualisés entre composantes
- L'optimisation de l'occupation des salles
- L'organisation des épreuves pour les étudiants en situation de handicap.

Afin d'assurer la stabilité des modalités de contrôle des connaissances et conformément au règlement des examens, la commission de la formation et de la vie universitaire avait adopté pour l'année universitaire 2018_2019 uniquement les modifications liées à des circonstances exceptionnelles dûment justifiées. Après deux ans de mise en place de l'accréditation, des modifications d'organisation des enseignements et des modalités de contrôle des connaissances ont pu être apportées en particulier pour les composantes qui ont souhaité travailler sur la nouvelle structuration des formations de licence dans le cadre du projet NCU et du nouvel arrêté licence.

3.2.2 Une approche résolument solidaire de l'université

3.2.2.1 Actions en faveur des étudiants empêchés

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes privées de liberté d'accéder ou de poursuivre des études supérieures un dispositif original d'enseignement à distance conçu par le CEMU a fait l'objet d'une expérimentation avec la maison d'arrêt de Caen. Ce dispositif permet, en respectant les contraintes de sécurité inhérentes au milieu carcéral, d'offrir la possibilité aux détenus d'avoir accès à l'ensemble de l'offre de formation à distance UNICAEN dont le DAEU. Le dispositif repose sur une Moodle Box, permettant de recréer notre plateforme pédagogique sur un réseau local et fermé, agréé par le Centre pénitentiaire de Caen. Bien sûr, seules les formations offertes dans ce cadre se retrouvent dans la plateforme déployée localement. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier de

toutes les ressources de formation au format numérique, des mises à jour des enseignements, de remise des devoirs au format numérique et d'interactions avec les tuteurs travaillant dans le centre. Un premier bilan du projet a été réalisé au printemps 2019 et va se traduire dans une nouvelle version de la convention passée avec les centres pénitentiaires du périmètre et le rectorat à la rentrée 2019. Objet d'une convention avec le Ministère de la Justice, ce dispositif a pour vocation d'être déployé à l'ensemble des établissements pénitentiaires normands et fait figure d'exemple à l'échelle nationale.

3.2.2.2 *Actions en faveur des étudiants salariés et sportifs de haut niveau*

Depuis la rentrée 2018 les dispositifs permettant aux étudiants en situations particulières⁴ de bénéficier d'aménagement dans l'organisation et le déroulement de leurs études ont été intégrés au règlement des études. Ces aménagements sont définis en concertation avec les équipes pédagogiques, ils peuvent porter sur des dispenses d'assiduité, des allègements ou modifications d'emploi du temps, des modalités particulières d'examen, l'étalement des études et seront définis en concertation avec le responsable du diplôme, les enseignants intervenants dans la formation et la scolarité de la composante.

L'Université Caen Normandie, avec les équipes caennaises de l'IUT GON ont travaillé à la mise en œuvre d'un DUT Techniques de Commercialisation individualisé et modulable (DUT en 3 ans, 4 demi-journées de cours par semaine) dédiées aux sportifs de haut niveau. Les premiers étudiants ont été inscrits en septembre 2019 ; s'ils le souhaitent, ils peuvent en outre accéder à un accompagnement personnalisé proposé par le Centre d'Encadrement Spécialisé pour les Sportifs

4. Il s'agit, des étudiants salariés, des étudiants chargés de famille, des femmes enceintes, des sportifs de haut niveau, des artistes de haut niveau, des étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique, des étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, des étudiants élus au sein des conseils d'établissements (conseils centraux et conseils des composantes) et des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires · CROUS, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle, des étudiants engagés en volontariat militaire, des étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

Normands (Cessnor) pour faciliter la pratique sportive de haut niveau et son insertion / reconversion professionnelle.

3.2.3 Parcours professionnels des personnels

3.2.3.1 La qualité de vie au travail

DUODAY

L'université de Caen Normandie a participé le 16 mai 2019 à la 4e édition du DUODAY, un événement en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Le DUODAY a lieu une fois par an. Il repose sur un principe simple : durant toute une journée, une personne en situation de handicap compose un duo avec un professionnel afin de découvrir son métier et de s'immerger dans son quotidien.

Cette démarche profite à :

- la personne handicapée qui découvre une activité et peut-être une vocation
- l'employé en duo avec elle qui a ici une opportunité de changer de regard sur le handicap

L'université de Caen participait pour la 1ère fois à cette manifestation afin de sensibiliser les personnels à la question de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et de donner la possibilité aux personnes accueillies de découvrir la diversité des métiers de l'université.

Après appel à candidature, 21 personnes se sont proposées pour composer un duo. 10 duos ont pu être constitués dans des domaines variés tels la communication, l'informatique, les finances... sur des emplois de toutes catégories. Les personnes accueillies ont pu découvrir un métier avec leur binôme mais aussi l'activité d'un service et plus largement aborder le fonctionnement de l'université.

Le retour des personnels qui ont participé et des services qui ont accueilli est très positif. L'ensemble des participants et ceux qui n'ont pas eu de binôme sont favorables à un renouvellement de l'opération l'an prochain.

Plafonnement individuel des heures complémentaires effectuées au titre des enseignements en formation initiale

Le conseil d'administration de l'université a adopté lors de sa séance du 28 mai 2019 une mesure de plafonnement des heures complémentaires d'enseignement. Cette mesure a pour objectif de préserver le temps consacré à la recherche, de prévenir les risques psychosociaux liés à une surcharge de travail et de mieux garantir l'équité dans les modalités d'attribution des services d'enseignement. Le dispositif s'applique à partir du 1er septembre 2019.

Les heures complémentaires inscrites dans les services au titre des enseignements en formation initiale font l'objet d'un plafond annuel individuel. Les heures complémentaires effectuées au titre de la formation par apprentissage, de la formation continue ou au titre du référentiel des équivalences horaires voté le 23 février 2018 ne sont pas concernées par la mesure de plafonnement.

Le volume individuel des heures complémentaires exprimé en heures équivalent-travaux dirigés (HETD) réalisable par individu et par année universitaire, quelle que soit la quotité effective de travail, au titre des heures d'enseignements en formation initiale (hors formations par apprentissage, formation continue et référentiel des équivalences horaires) est fixé par corps selon les principes décrits ci-dessous. L'autorisation individuelle de travail à temps partiel est donc sans effet sur le plafond des heures complémentaires de formation initiale, qui demeure identique aux chiffres inscrits dans le tableau suivant :

Effectifs	2014	2015	2016	2017	2018
BOE	79	79	83	80	83

Source : Bilan social édition 2019.

Année	2018
SCSP	190 110 340
Autres financements de l'État	708 737
Autres financements publics	13 261 410
Recettes propres	20 862 419
Total	224 942 906

Source : Rapport de l'ordonnateur 2018.

Bilan d'étape du déploiement du télétravail

Le télétravail se situe à la croisée de quatre thématiques :

- La santé et le bien-être au travail. Le télétravail est l'occasion pour l'agent d'atteindre une meilleure conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle. Dans certaines situations spécifiques (grossesse, reprise d'activité après un traitement médical, handicap par exemple), il offre la possibilité à l'agent de travailler en réduisant la fatigue induite par les trajets
- Les relations hiérarchiques et fonctionnelles fondées sur la confiance et la fixation d'objectifs professionnels au terme d'un dialogue constructif entre l'agent et sa hiérarchie. A ce titre, le télétravail constitue aussi une opportunité pour les encadrants d'engager une réflexion générale sur leurs pratiques et leurs organisations et éventuellement d'adapter l'encadrement global et l'évaluation de leurs équipes
- Les nouveaux usages du numérique. L'université, sur la base d'une réflexion et d'une expérimentation déjà avancée sur les différents usages du numérique, entend permettre l'appropriation des nouvelles organisations du travail que le numérique induit (projet d'établissement 2017-2021)
- Le développement durable et responsabilité sociale de l'université. Le télétravail est une modalité d'organisation du travail qui permet aux agents

qui en bénéficient d'adapter plus facilement sur la journée leurs horaires de travail à d'éventuelles contraintes personnelles en utilisant les créneaux horaires habituellement occupés par les trajets. Il permet de réduire le temps consacré aux déplacements.

Après une année de mise en œuvre, un bilan d'étape de la période de test du télétravail a été présenté au comité technique du 30 janvier 2019. Pendant l'année universitaire 2018-2019, les personnels suivants ont adhéré au dispositif :

CATÉGORIE FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE DE PERSONNES
A	20
B	6
C	8
Total général	34

STRUCTURE	NOMBRE DE PERSONNES
CEMU	4
DGS	1
Direction de la communication	4
Direction de la Prévention	3
DRH	2
DSI	6
EOI	1
MRSH	1
PUC	1
SCD	1
UFR DES SCIENCES	1
UFR LVE	4
UFR PSYCHOLOGIE	1
UFR SEGGAT	4
Total général	34

NOMBRE DE JOURS DE TELETRAVAIL/SEMAINE	NOMBRE DE PERSONNES
1	26
2	8
Total général	34

La principale demande d'amélioration du dispositif concerne son extension ultérieure aux personnels employés sous contrat à durée déterminée.

La Direction du système d'information travaille activement à l'amélioration de son infrastructure réseau pour permettre la généralisation du télétravail à l'ensemble des personnels de l'université (échéance : fin de l'année civile 2019).

Convention mobilité

Chacun est conscient aujourd'hui de la nécessité de faire évoluer les habitudes de déplacement reposant sur l'utilisation trop systématique de la voiture individuelle. Cette nécessité découle tant de raisons sociales (sécurité routière, inégalités des conditions d'accès à l'emploi et aux services), qu'économiques (instabilité du prix du pétrole) qu'environnementales (réduction des émissions polluantes et des gaz à effet de serre). Un moyen très efficace pour encourager, accompagner et faciliter l'adoption de nouvelles habitudes lors des déplacements domicile-travail et professionnels est la mise en place d'un Plan de Mobilité.

Il s'agit d'un plan d'actions destiné à rationaliser les déplacements et à les rendre plus respectueux de l'environnement grâce à une série de mesures concrètes. L'article 51 de la Loi N°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte précise que toute entreprise regroupant plus de 100 salariés sur un même site situé dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) doit élaborer un Plan de mobilité d'ici le 1er janvier 2018. Un Plan de Mobilité permet de sortir du « tout voiture » et d'adopter une mobilité intelligente et multimodale, en utilisant à bon escient l'ensemble des modes de déplacement, pour les trajets domicile-travail et professionnels (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...), voire d'éviter certains déplacements grâce, par exemple, aux nouvelles technologies (télétravail, visioconférence, etc).

La convention pour la mise en œuvre du plan de mobilité de l'université de Caen Normandie en partenariat avec la communauté urbaine de Caen la Mer, adoptée par le comité technique du 2 mai 2019, prévoit :

- Un service de conseil en mobilité (aide au lancement de la démarche, aide technique et méthodologique tout au long de l'élaboration, interface avec les autres acteurs, animation du club des entreprises ayant un Plan de Mobilité)

- Des conditions tarifaires avantageuses pour utiliser le réseau Twisto, réservées aux salariés de structure mettant en œuvre un Plan de Mobilité
- La convention est effective depuis le 1^{er} septembre 2019.

3.2.3.2 *Vie de l'institution et dialogue social*

Politique d'emploi 2020

Au-delà de sa contribution au portage du projet d'établissement, la politique d'emploi 2020 a également pour fonction d'accompagner l'évolution des métiers et de l'environnement dans lequel s'inscrit l'université. Nous assistons à l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles expertises liées aux transformations pédagogiques, au développement de l'offre de formation continue... Ces emplois sont autant de facteurs de décroisement entre les services et les composantes, au service d'une réponse personnalisée aux usagers.

Dans le domaine de la recherche, le développement de structures fédératives et de plateformes permet de mutualiser des équipements techniques performants et les expertises attachées, de dynamiser les projets et de coordonner l'activité scientifique.

Le contexte dans lequel nous évoluons implique des adaptations de notre part. Les ambitions et les choix d'orientation des étudiants évoluent selon des transformations sociétales ou des changements socio-économiques ; l'évolution démographique des néo-bacheliers introduit une incertitude dans la nature des étudiants que nous allons accueillir, de plus, la diversification des profils et le développement de la FTLV impose que nous puissions répondre de façon plurielle à des besoins de formations différents.

La gestion des ressources humaines est un des moyens d'adaptation aux changements de notre environnement. Les évolutions réglementaires et législatives impliquent des changements dans les modes de gestion et s'accompagnent de l'apparition de nouveaux outils. Cela nécessite d'une part un accompagnement par la formation et la requalification des personnels et d'autre part le recrutement de personnes disposant de compétences nouvelles.

Au début de l'année 2019, un premier dialogue de gestion avec chaque composante permet de discuter de sa stratégie, projets et besoins de l'année

N+1. En mars, le conseil d'administration a voté les orientations budgétaires de l'année N+1 dont le volume financier consacré à la politique d'emploi, soit 3.7 millions d'euros en 2020 (+12%). Au cours des mois de mars et avril, chaque composante a été reçue en dialogue de gestion ressources humaines afin de mettre en relation les indicateurs de l'établissement et les éléments qualitatifs des composantes et de s'accorder sur les projets. Cette année, une fois la politique d'emploi élaborée grâce à la consolidation et au partage de nos indicateurs, les propositions de publication d'emploi ont été transmises aux composantes ouvrant sur de nouveaux échanges. Au moins de juin, ces propositions de politique d'emploi ont été communiquées au conseil des Directeurs de composantes, conseil des Directeurs d'unités de recherche, et soumises au vote du conseil académique, du comité technique et du conseil d'administration le 21 juin 2019.

Elections professionnelles du 6 décembre 2018

L'année universitaire 2018-2019 a été marquée par le renouvellement des instances de concertation de l'université. Au terme de ces élections, les compositions des commissions consultatives paritaires des personnels titulaires et contractuels, le comité technique et par voie de conséquence le CHSCT ont été renouvelées.

Ces élections ont été marquées par une participation des personnels en progression par rapport aux précédents scrutins de 2014 :

INSTANCES	ELECTIONS PROFESSIONNELLES	
	2014	2018
	29,00%	30,06%
COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES	32,20%	37,52%

Un scrutin commun avec la COMUE Normandie Université

A la demande de la COMUE Normandie Université et après consultation et accord de principe de la part des partenaires sociaux, les commissions paritaires d'établissement (CPE) des personnels titulaires de l'université et de la COMUE ont été fusionnées au sein d'instances uniques par filière et catégorie fonction publique. De cette manière, les travaux des commissions paritaires concerneront aussi bien les personnels de l'université que ceux de la COMUE. Néanmoins, les effectifs de l'université et de la COMUE n'étant pas comparables, pour ce qui concerne les travaux relatifs à la carrière des personnels (promotions par tableau d'avancement ou liste d'aptitude), les CPE procèdent à un classement distinct pour chacun des deux établissements. Les CPE communes à l'université et à la COMUE fonctionnent couramment depuis le début de l'année civile 2019.

Organigrammes hiérarchiques de l'université

L'ensemble des audits organisationnels conduits depuis un an a pour vocation de clarifier le fonctionnement administratif des composantes, d'harmoniser les organisations et de définir les périmètres des responsabilités de chacun. L'un des aboutissements de cette démarche réside dans la présentation au comité technique, et le cas échéant au CHSCT, des organigrammes hiérarchiques formalisés et harmonisés.

La Direction des ressources humaines a poursuivi le travail précédemment engagé pour l'harmonisation des organigrammes hiérarchiques des composantes et services. Elle accompagne les structures de l'université dans leurs changements organisationnels qui résultent de la vie de l'institution. Six organigrammes ont été soumis à l'approbation du comité technique pendant l'année universitaire 2018-2019 :

- Service commun de la documentation
- Carré international
- Direction du système d'information
- Direction des affaires financières

- UFR Droit, administration économique et sociale, administration publique
- UFR Humanités et sciences sociales
- Le travail au long cours menés pour la formalisation des organisations administratives a permis de préparer le dossier de l'extension du RIFSEEP à la filière des bibliothèques.

Extension du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à la filière des bibliothèques

Officialisée par l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014, l'adhésion des corps de la filière des bibliothèques au RIFSEEP a fait l'objet d'une étude qui a abouti à la présentation de ce dossier au comité technique du 30 janvier 2019. Les réorganisations en cours ou passées des fonctions au Service commun de la documentation, et notamment la création de services transverses, ont servi de support de réflexion pour le classement des postes dans les différents groupes du RIFSEEP prévus par la réglementation.

A cette occasion, les minimas que l'université s'engage à verser à chaque personnel de la filière des bibliothèques ont été alignés sur ceux des corps comparables qui s'appliquent à toutes les autres filières de l'université (filières ITRF et administrative).

3.2.3.3 *Valorisation des ressources humaines de l'université*

Gestion prévisionnelle des emplois et compétences · GPEC et bourse à l'emploi

Depuis une année, la Direction des ressources humaines travaille à la construction d'une plateforme de bourse à l'emploi qui aura vocation à remplacer le mouvement interne des personnels BIATSS tel que nous le connaissons actuellement. Cette plateforme constituera l'élément d'agrégation autour duquel la gestion prévisionnelle des emplois et compétences de l'université sera progressivement déployée.

Tout au long de l'année universitaire 2018-2019, le bureau Conseil-carrière-compétences de la Direction des ressources humaines a construit en partenariat avec les professionnels concernés un référentiel interne des métiers. Tous les métiers de la filière administrative (BAP J) ont été traités. Les métiers des BAP E (Informatique, statistique et calcul scientifique) F (Culture, communication, production et diffusion des savoirs) et G (Patrimoine immobilier, logistique et prévention) sont en cours de finalisation. Les métiers des BAP scientifiques (A à D) seront abordés pendant la prochaine année universitaire.

Pour chacun des métiers, dont les intitulés ont été harmonisés, un ensemble cohérent fonctions et de compétences ont été décrites. Chaque métier a été accroché à un corps d'emploi et à un emploi type REFERENS ou RIME (répertoire interministériel des métiers de l'Etat). De cette manière, l'ensemble des personnels de l'université pourra se tenir informé du contenu de chaque métier et de ses attendus en termes de compétence. En regard des compétences attendues, une description détaillée du parcours de formation à la prise de poste a été étudiée. Ces fiches métiers seront, dans l'application de gestion de la bourse à l'emploi, déclinables en véritables fiches de postes comprenant l'ensemble des spécificités que chaque personne vit dans l'exercice quotidien de sa profession. Il sera également possible de construire une seule et même fiche de poste à partir de plusieurs fiches-métiers : de cette manière, il ne sera plus nécessaire de solliciter les composantes et services pour le renseignement de l'enquête annuelle sur les fonctions des personnels BIATSS. Les entretiens professionnels seront dématérialisés ; ils se fonderont sur la fiche de poste construite dans l'application de gestion de la bourse à l'emploi. Le début de la déclinaison des fiches-métiers en fiches de postes, et l'établissement du lien entre les fiches de postes et chaque agent, est prévu pour la rentrée universitaire 2019.

A terme, via la plateforme de bourse à l'emploi, les personnels BIATSS auront la possibilité tout au long de l'année de postuler sur un emploi devenu vacant, mais aussi de s'abonner à une filière ou à un métier de manière à être alerté de la prochaine vacance d'un poste. Ces abonnements constitueront également un vivier de compétences et de savoirs auquel la Direction des ressources humaines sera susceptible d'avoir recours.

Les objectifs du déploiement de la plateforme de bourse à l'emploi sont les suivants :

- Ancrer la GPEC à un dossier concret: la réforme du mouvement interne. La gestion prévisionnelle des emplois et compétences est un dossier abstrait et l'engouement qu'il suscite peut rapidement s'estomper s'il n'est pas relié à des enjeux concrets de gestion des carrières. A ce sujet, il est prévu de renforcer l'interaction entre la personne et son employeur: chaque agent aura la possibilité de proposer des modifications à sa fiche de poste, charge à l'institution de valider ou pas ces propositions: l'intérêt que chacun trouve à l'exercice de son métier passe aussi par la capacité à interagir, à proposer, à s'approprier ses missions et à en comprendre le sens.
- Fluidifier les mouvements des personnels. L'organisation d'un mouvement interne à un moment donné de l'année présente le risque d'une déstabilisation du fonctionnement courant des services induite par un grand nombre de mutations simultanées. L'objectif de la bourse à l'emploi est d'étaler ce risque dans le temps et de sécuriser notre fonctionnement
- Améliorer les performances individuelles et collectives grâce aux compétences de chacun. En s'abonnant à un métier ou à une filière, chacun pourra manifester son intérêt pour un domaine de compétences. Cela permettra également à la Direction des ressources humaines:
- d'anticiper sur les actions de formations à venir
- de construire en amont de la prise de poste et en collaboration avec l'agent, un parcours de formation personnalisé
- d'enrichir notre plan de formation et d'en renforcer la cohérence au service des missions de l'université
- de mieux anticiper sur les nouveaux métiers

Les enjeux de ce dossier sont très forts pour les personnels de l'université : ils actent la progressive mutation des services de gestion des personnels par la carrière, en service de gestion des personnels par la compétence et les missions.

Renouvellement du logiciel de gestion des personnels

L'application de gestion de la bourse à l'emploi est bien évidemment adossée au Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) de l'université. Celui-ci est actuellement en cours de renouvellement et le passage de l'actuel SIRH (HARPEGE) au nouveau (SIHAM) est prévu pour le mois d'avril 2020. La solution SIHAM est proposée par l'Agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE) ; ce logiciel est également en cours de déploiement à l'université de Rouen Normandie, de manière à rendre effectivement la stratégie de convergence des systèmes d'information des deux universités.

La préparation de la bascule vers le nouveau SIRH nécessite depuis septembre 2018 un très important travail de mise en qualité des données relatives à la carrière des personnels. Le travail de fond qui est ainsi mené n'est pas visible pour l'ensemble des personnels : il implique néanmoins un fort investissement des collègues chargés de la gestion des carrières et de la paye, ainsi que des collègues chargés du pilotage des ressources humaines (bureau de la Prospective et des moyens, et bureau Conseil-carrière-compétences). Ce dossier est mené à son terme en étroite collaboration avec l'université de Rouen Normandie.

3.3 Faire de l'université une communauté exemplaire, consciente des défis du 21^e siècle et désireuse de les relever

3.3.1 Schéma directeur de l'immobilier et de l'aménagement - SDIA

3.3.1.1 *Les grands projets immobiliers*

L'université, maître d'ouvrage, a amorcé la mise en œuvre du Schéma directeur immobilier et d'aménagement - SDIA voté en juillet 2015 en démarrant les deux grandes opérations immobilières inscrites au CPER 2015-2020 : le bâtiment B (21 M€ tdc) et la station marine de Luc-sur-Mer, le CREC (6,2 M€ tdc). Les travaux de désamiantage (2 M€), préalable à la réhabilitation, ont été achevés fin 2018. Suite à l'autorisation de travaux du bâtiment B reçue en mars 2019, le curage du bâtiment a pu être réalisé entre avril et juin 2019, ce qui va permettre de lancer les appels d'offre pour la réhabilitation dès le mois de septembre.

La réhabilitation du bâtiment Aile B de CYCERON, construite en 1985 et devenue vétuste, était prévue au CPER 2015-2020. Lors du CA du 28 mai 2019, l'université a décidé de porter la maîtrise d'ouvrage de cette réhabilitation en validant le dossier d'expertise qui proposait de distinguer deux phases de travaux, la première pour 4 M€ et la seconde pour 1 M€. La réalisation de cette seconde phase, dont l'achèvement est prévu en février 2023, nécessitera de trouver de nouvelles sources de financements.

Le CPER en cours affiche toujours un taux d'exécution très favorable à l'université, puisque nous consommons les crédits État/Région comme prévu au calendrier initial. En attendant le lancement du CPER 2021-2027 annoncé, l'établissement a réalisé une étude sur la réhabilitation de la bibliothèque universitaire Pierre Sineux et du bâtiment Droit dans son prolongement avec la MRSH, opération emblématique et d'envergure du campus 1 estimée à 65 M€, afin de disposer rapidement d'un projet avancé et connu de tous les financeurs.

Enfin, l'université a réalisé une étude sur la réhabilitation complète du bâtiment G qui accueille aujourd'hui les BU des UFR LVE et HSS, bâtiment classé

Monument historique dont l'enveloppe affiche des performances énergétiques très médiocres. Le montant des travaux est évalué à 5.5 M€.

3.3.1.2 *Maîtrise énergétique: vers une sobriété énergétique*

Conformément au SDIA, le Programme d'action énergie patrimoine · PAEP est engagé. Une convention « Intracting » a été conclue avec la Caisse des Dépôts pour un montant de 570 k€. Il s'agit d'un dispositif financier vertueux qui prévoit de réinvestir toutes les économies d'énergie issues de travaux bien identifiés à forte performance énergétique. Il est mis en œuvre pour une période de 10 ans avec un financement à 50 % (285 k€) sous la forme d'avances remboursables versées très tôt en début de programme. Cette démarche, complémentaire à toutes les actions stratégiques immobilières déjà menées, permettra d'engager une première phase de travaux durant l'été 2019 qui portera sur le calorifugeage des installations de chauffage.

Dans la continuité du PAEP et après déploiement d'un plan de comptage énergétique sur le Campus 1 en 2018, **une seconde phase a été engagée qui a permis la réalisation d'études de conception destinées à mettre au même niveau l'ensemble des bâtiments du campus 2.** Ce comptage énergétique permet de séparer et d'identifier les consommations de chaque bâtiment pour concevoir une expertise en corrélation avec l'usage des locaux. Les résultats permettront de mieux cibler les opérations de réhabilitation énergétique et ainsi de réduire plus rapidement le coût énergétique des bâtiments.

3.3.1.3 *L'optimisation des locaux*

Toujours dans le cadre du SDIA, l'établissement s'est inscrit dans une démarche vertueuse d'optimisation des locaux en conjuguant une utilisation qui se veut fonctionnelle avec, dans la mesure du possible, une plus grande mutualisation des surfaces dédiées. À ce titre et depuis plusieurs mois, l'ESPE et l'IUT de Saint-Lô travaillent avec la Cellule d'aide au pilotage (CAP), à leur rapprochement dans le cadre d'une opération nommée « Saint-Lô : un campus unique ». Plusieurs groupes de travail ont permis d'élaborer plusieurs scénarios, et une enquête de faisabilité est en cours dont les résultats sont attendus pour la fin de l'été. Une étude de programmation est engagée sur le bâtiment IUT de Saint-Lô afin de

déterminer les périmètres technique et fonctionnel d'un rapprochement entre l'ESPE et l'IUT permettant de rendre au Conseil départemental de la Manche les bâtiments qui accueillent actuellement l'ESPE.

Enfin, un protocole d'accord a été signé entre l'université de Caen Normandie et l'Institut de l'Élevage (IDELE) à propos de la co-propriété de Villers-Bocage que l'université n'utilisait plus depuis plusieurs années, l'université vendant sa part de co-propriété à l'IDELE pour un montant de 132.500 € arrondi.

3.3.1.4 La stratégie patrimoniale : processus de dévolution du patrimoine et SPSI

L'université a poursuivi le processus de dévolution de son patrimoine initié en 2016 en fiabilisant intégralement cette année ses données foncières. Fruit d'un travail de plusieurs années, le deuxième Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2018-2022 a été adopté par le Conseil d'Administration de l'université le 8 février 2019 (le premier avait été réalisé pour la période 2012-2017) après avoir reçu des avis favorables du Conseil immobilier de l'État, du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (15 novembre 2018), de la Direction de l'immobilier de l'État - DIE (27 novembre 2018) et de la préfète de la Région Normandie (4 décembre 2018). Ce nouveau SPSI est fortement axé sur la prise en compte de la performance énergétique des bâtiments, de la révolution numérique pédagogique et immobilière et de l'amélioration de la vie étudiante dans les locaux.

Lors de sa séance du 28 mai 2019, le CA a approuvé la délibération de demande de transfert de propriété des biens de l'État au profit de l'université. Déjà propriétaire de quelques éléments de son patrimoine provenant de legs anciens (Centre de Recherches en Environnement Côtier, CREC – Station Marine, terrains agricoles), l'université de Caen Normandie devient ainsi la 6e université française « propriétaire » de la quasi-totalité de son patrimoine immobilier, après les universités d'Auvergne, Toulouse 1, Poitiers, Bordeaux et Aix-Marseille. Les bâtiments appartenant aux départements du Calvados et de la Manche (hébergeant principalement les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation - ESPE) devraient rester cependant propriétés de ces collectivités. L'université a bénéficié d'un soutien du ministère de 1,5 M€ pour l'accompagner dans cette démarche.

3.3.1.5 *Améliorations et mises aux normes du patrimoine immobilier*

Après avoir sécurisé le campus 1 contre la pénétration de véhicules dangereux (plan Vigipirate) grâce à la pose de plots en ciment sur le périmètre clos et par l'installation de portails aux entrées et sorties du campus, l'université a engagé la deuxième phase de sécurisation sur le campus 2 afin de hisser le site au même niveau de sécurité que le campus 1. L'opération sera étalée sur 3 ans de 2019 à 2021.

Une opération de travaux au CERMN a permis de mettre en conformité des sorbonnes. Une autre sorbonne a été installée dans le bâtiment M6 de la station marine du CREC pour permettre les manipulations scientifiques dans des conditions conformes aux besoins des équipes de recherche. Un programme est engagé pour créer des cabines techniques ventilées et isolées permettant des manipulations séparées par les chercheurs.

Après avoir réalisé la mise en conformité des cheminements extérieurs du campus 1 conformément à la planification de la phase 2 de l'Ad'Ap, l'université a engagé la même opération sur le campus 2. Cette opération était prévue en phase 3 mais elle a été avancée en phase 2 pour des raisons de cohérence technique avec l'opération de sécurisation en cours sur le campus 2.

Deux études sont en cours pour évaluer le périmètre des travaux nécessaires à lever les avis défavorables applicables aux bâtiments D et L. La typologie des travaux permettra de renforcer la stabilité au feu des structures des bâtiments. En parallèle, le déploiement des télé-transmetteurs d'alarme incendie est en phase d'étude.

Après l'installation en 2018 d'une vingtaine d'abris vélo sur le campus 1 pour répondre à une demande croissante de stationnement, une opération de même envergure a été lancée sur les campus 2 et 5. Sur le campus 2, la particularité de ces installations a consisté à coupler ces travaux avec ceux engagés par Caen la Mer pour supprimer l'ancienne voie du tramway qui séparait en deux le campus. A la suite de l'action menée sur campus 1, le déploiement de tables pique-nique a également été engagé sur les campus 2 et 5.

Dans le cadre du Gros Entretien Renouvellement · GER, la deuxième phase de réhabilitation de l'infrastructure informatique (câbles et fibres optiques) de l'ESPE de Caen a été engagée pour une réalisation au cours de l'été 2019. Les locaux de l'IRBA ont été modifiés pour permettre l'installation d'un spectromètre de masse. Cette opération, techniquement complexe, prévoit le renforcement des planchers béton pour permettre le stockage des armoires ventilées et des bouteilles de gaz spéciaux. La soute de stockage de produits chimiques du campus 1 a été mise aux normes, les locaux du PC sécurité du campus 1 agrandis pour dissocier les fonctions sécurité, incendie, et sûreté, conformément à la réglementation, et pour créer des vestiaires séparés hommes/femmes. Une étude a été lancée pour changer la canalisation d'adduction de l'eau de ville sur le campus 1. Le périmètre initial de ces travaux a été élargi afin de prendre en compte la vétusté des réseaux de distribution qui alimentent la plupart des bâtiments datant de la reconstruction. L'objectif est de bien définir le périmètre nécessaire pour mettre fin à la vétusté des réseaux tout en tenant compte des besoins futurs liés aux usages de bâtiments lorsqu'ils feront l'objet d'une rénovation.

Des usagers (étudiants et enseignants) ayant constaté la mauvaise qualité acoustique de plusieurs grands locaux d'enseignement (amphithéâtres), l'université a demandé à un bureau d'étude technique spécialisé dans le domaine de l'acoustique d'opérer une campagne de mesures. Cette étude a révélé la nécessité de procéder à des travaux d'insonorisation dans plusieurs locaux, lesquels doivent être mis en conformité avec la réglementation sur l'accessibilité, notamment pour les personnes ayant une déficience auditive. La campagne de travaux a commencé cette année par l'amphithéâtre Varignon du campus 2 qui sera achevé dans sa nouvelle configuration pour la rentrée 2019 et verra ainsi ses qualités acoustiques fortement améliorées.

Un dossier énergétique d'importance, l'opération de reprise de la cogénération du campus 1 est bien engagée et instruite depuis 2016 pour permettre à l'université de gérer cet équipement, source potentielle de valorisation immobilière. Une étude de faisabilité aboutie permet aujourd'hui de mieux connaître l'environnement complexe de la production d'énergie et les conditions techniques et financières d'une reprise programmée en 2020. Un assistant à maîtrise d'ouvrage · AMO travaille à rédiger l'étude de programmation qui doit permettre la création d'une unité biomasse en lieu et place de l'actuelle chaufferie gaz, unité référé-

rencée Énergie renouvelable · ENR pour ce campus historique. Les projections économiques du business plan laissent entrevoir des économies substantielles sur la taxe carbone et le régime de TVA.

3.3.1.6 Optimisation de la gestion des conduites d'opérations : le BIM

Enfin, les agents de la Direction de l'immobilier et de la logistique (DIL) en charge des grandes opérations immobilières mettent en application, après 3 années de formation, le Building Information Modeling · BIM. Cette technologie nouvelle et innovante permet de manager les données techniques d'un bâtiment sous la forme d'une maquette numérique, en particulier pour la phase d'exploitation maintenance, permettant ainsi de mieux gérer et de mieux maîtriser les coûts liés à cette activité. Les opérations de réhabilitation du bâtiment B et du CREC sont ainsi gérées sous BIM.

A ce titre et après avoir porté pour l'université le dossier de réhabilitation du bâtiment B au concours national des BIM d'OR 2018 en terminant deuxième de sa catégorie sur plus de 100 candidats (bâtiment entre 5 000 et 40 000 m²), l'université a cette fois inscrit au concours BIM d'OR 2019 l'opération de la station marine CREC et se retrouve dans les finalistes en attendant le classement final.

Aussi, l'université de Caen Normandie a été la première université française à adhérer à la charte «Objectif BIM 2022». Il s'agit d'une charte d'engagement volontaire de la filière du bâtiment pour la construction numérique «Objectif BIM 2022» qui définit les actions portées par le plan de transition numérique du bâtiment · PTNB porté par le ministère de la Cohésion des territoires.

3.3.2 Cohésion de la communauté

3.3.2.1 Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Les actions de prévention du harcèlement et des violences faites aux femmes s'inscrivent dans une démarche globale. Notre établissement dispose d'une charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre établissement dispose d'un Espace écoute risques psychosociaux depuis 2012 dont la mission est d'identifier les situations de souffrance collective au travail, de permettre leur analyse et de favoriser leur résolution.

L'université de Caen Normandie s'est dotée en 2016 d'une cellule contre le harcèlement dont l'objectif est de diffuser les informations relatives au harcèlement, de prévenir les situations de harcèlement et d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des victimes, témoins de harcèlement au sein de l'établissement. Par ailleurs, les personnels peuvent rencontrer une psychologue du travail, et les étudiants peuvent rencontrer les psychologues du SUMPPS dont la quotité de temps est passée de 1,5 à 2 ETP en 2016. Des actions de formation et de sensibilisation sont portées par la DP - Direction de la prévention :

- formation des personnels « gestion de conflit », « comment animer une équipe »
- sensibilisation des assistants de prévention aux Risques psycho-sociaux
- diffusion des circulaires contre le bizutage auprès des directeurs de composantes et des associations étudiantes
- mise en place de campagne de communication spécifique sur le bizutage et le harcèlement au travail.

Les actions menées en 2018-2019:

- 1-Prise de contact avec les différents services (DGS, VP RH, Dir comm, RH, prospective, école doctorale, cellule d'aide au pilotage, VP CFVU) afin de voir sur quels volets agir et prendre appui sur les services pour la réalisation d'une étude chiffrée F/H concernant l'égalité F/H pour les MCF et PU
- 2-Participation à la CPED, Lyon, les 24 et 25 juin 2019 avec une présentation du programme MIXPRIM (RIN Normand sur mixité professionnelle dans la petite enfance)
- 3-Organisation de la journée du 25 novembre 2019 (DDCS et université) : journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes (une demi-journée)
- 4- Participation aux ateliers du genre et présentation du RIN (MIXPRIM mixité professionnelle) pour 2019/2020+ restitution finale des travaux de recherches du RIN le 27 novembre 2019: journée ouverte à tous (MRSH)

- 5- Réflexion sur la charte contre le sexisme dans le cadre des conventions étudiantes (rajout explicite dans le dossier de transmission à déposer avant une manifestation étudiante (effet de sensibilisation)
- 6- Groupe de travail interne sur l'égalité, liens avec les directrices et directeurs de composantes, liens avec la COMUE (formation / doctorants), ressources vidéos sur le portail à réactiver, présentation au CHSCT: en cours de constitution
- 7- Organisation de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2020: en cours, proposition de partenariat entre l'université et la bibliothèque Alexis de Tocqueville, sur 3 jours: 6 mars: conférences, 7 mars: tables rondes, auteurs, débats, 8 mars: projection d'un film: sur plusieurs lieux.

3.3.2.2 *Lutte contre toutes les formes de discrimination*

- Participation aux journées d'information sur le racisme et l'antisémitisme mises en place par la CPU : « Racisme, antisémitisme : comment agir dans l'enseignement supérieur ? »
- Participation à l'élaboration d'un MOOC «déconstruire les représentations racistes et antisémites» plus proche d'un documentaire que d'un cours en ligne produit par l'UPJV avec le soutien de la CPU et de la Dilcrah qui va être intégré dans les maquettes de licence à Amiens, Lille et Reims à la rentrée 2020. Proposition de faire entrer ce MOOC dans les maquettes de l'Université de Caen Normandie.
- Participation au débat lancé par l'association ALARMER (association de lutte contre l'antisémitisme et les racismes par la mobilisation de l'enseignement et de la recherche) : réflexion autour des actions à mettre en place pour contrer les discours discriminants.
- Mise en place d'évènements lors de la semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme -18-24 mars 2019- avec deux points forts: mise à disposition de places gratuites pour le spectacle Kamp en partenariat avec le Théâtre de Caen et projection du film Green Book.

- Préparation de deux journées de lutte contre l'homophobie et la transphobie les 1^{er} et 2 octobre 2019.
- Participation à la formation « prévention de la radicalisation » mise en place par le Ministère de l'Intérieur.
- Mise en place pour la rentrée de janvier 2020 d'une expérimentation (contre les discours des radicalisés) financée par le Ministère de la Justice au QPR de la prison de Condé sur Sarthe.
- Mettre en place une adresse mail « référent antisémitisme, racisme, homophobie, transphobie et prévention de la radicalisation » pour que les étudiants, enseignants et personnels sachent à qui s'adresser.

3.3.2.3 Accueil des étudiants réfugiés pour les intégrer dans les formations universitaires de l'établissement

L'action de l'université dans l'accueil des étudiants migrants s'est poursuivie cette année, notamment dans les diplômes universitaires d'études françaises · DUEF, avec plus de 20 jeunes migrants dont le projet est d'intégrer des formations post-bac universitaires, notamment des formations UNICAEN. L'établissement a perçu une aide de 12 000 € cette année de la part de l'Agence universitaire de la Francophonie pour ses actions en faveur de l'intégration des migrants dans l'ESR. L'insertion de ces étudiants formés à la maîtrise de la langue française est bonne, plus de 50% poursuivent leurs études à Unicaen. Afin de renforcer notre action en faveur de ces étudiants, Unicaen a rejoint le réseau Migrants dans l'enseignement supérieur (MENS) en adoptant sa charte. Ce réseau, interlocuteur du MESRI, a obtenu la reconnaissance de l'apprentissage du français, pour les étudiants réfugiés et sous protection subsidiaire, comme formation éligible pour l'accompagnement social des étudiants par le CROUS. Ainsi, cet apprentissage diplômant se fait selon une maquette nationale labellisée par la DSESIP afin d'ouvrir les droits sociaux. Il prend la forme d'un DU "Passerelle - étudiants en exil" et le Carré international a présenté en juillet 2019 à la CFVU un projet basé sur ses DUEF afin d'accueillir les étudiants dès la rentrée 2019.

3.3.2.4 *Valorisation des initiatives étudiantes*

L'année 2018-2019 a vu un changement radical dans le périmètre du financement des initiatives étudiantes, et plus globalement de la vie étudiante et de campus avec la mise en place de la CVEC, Contribution de vie étudiante et de campus. Cette "contribution" correspond à un impôt dont doivent s'acquitter tous les étudiants en formation initiale, prévoyant dans la loi un périmètre d'exonération⁵. La première réunion de la commission CVEC a eu lieu le 23 mai 2019, regroupant étudiants et personnels élus des conseils, vice-présidents, personnels de direction et représentants du CROUS. La commission a statué sur quelques grands principes de priorités et répartition, juste après la publication des cadrages par le ministère.

Ce sont 57 projets d'associations étudiantes qui ont été financés en 2018-2019, dont certains se dérouleront après septembre 2019. À la date de la commission de bilan du 24 juin 2019, seuls deux projets déjà réalisés n'avaient pas encore fourni de bilan finalisé, montrant l'accompagnement efficace des associations par la Maison de l'Étudiant (MDE) et la Mission des Vice-Présidents Étudiants (MVPE). Le 12 juillet 2019, après validation par la CFVU du 3 juillet 2019, le Conseil d'Administration a validé les modalités de versement des financements FSDIE aux associations étudiantes : 75% du financement FSDIE sera réalisé après validation du projet et du budget par la commission FSDIE, puis la CVFU, puis le CA, et les 25% restants après production du bilan moral et financier du projet à la commission FSDIE. Les autres dispositions sont inchangées.

Ces projets à l'initiative des associations étudiantes vont se voir complétés par un appel à projet dans le périmètre du FSDIE, et reposant sur l'enquête menée par la MVPE sur la vie étudiante à l'unicaen ainsi que les axes du projet d'établissement.

Nous mettrons particulièrement l'accent sur la responsabilité environnementale, l'accompagnement des étudiants et la vie des campus.

5. <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Les associations étudiantes peuvent aussi présenter leurs projets à différentes autres commissions, en particulier la commission Culture Actions du CROUS⁶. Dans la mesure où de nombreux projets sont communs entre les commissions unicaen et CROUS, à partir de la rentrée 2019 ces deux instances se réuniront conjointement, permettant ainsi aux associations de ne présenter qu'une seule fois leur projet.

3.3.2.5 *Reconnaissance de l'engagement étudiant dans l'offre de formation*

La valorisation de l'engagement étudiant est intégrée dans la nouvelle offre de formation 2017–2021. À compter de l'année universitaire 2017–2018, les activités d'engagement artistique, associatif, sportif, solidaire et universitaire des étudiants élus dans les conseils, composantes de l'université, du CROUS et de la COMUE ont pu constituer une matière au choix dans les maquettes des licences.

À compter de la rentrée 2018–2019, le dispositif a été élargi à l'ensemble des formations et sans périmètre restrictif des activités qui peuvent être valorisées.

À compter de la rentrée 2019, les étudiants présenteront leur projet et feront leurs demandes via un formulaire numérique basé sur e-candidat (aujourd'hui la demande est sur un formulaire papier). Les composantes donnent un avis sur le projet, reposant sur l'avis du directeur des études ou des responsables des diplômes, ou des équipes pédagogiques selon leur organisation. L'étudiant et l'équipe pédagogique peuvent être accompagnés (par des personnels de l'EOI et du CEMU) dans la présentation et l'évaluation d'un dossier de preuves de compétences. Un portfolio numérique (Mahara, présentant l'avantage d'être couplé à la plateforme e-campus pour la validation des compétences) est le lieu central et commun de la réflexion des étudiants autour de l'expression et la formalisation des preuves de leur engagement.

La nature de la valorisation de l'engagement dépend des MCC du diplôme dans lequel les étudiants sont inscrits. À ce jour, une cinquantaine d'étudiants ont fait la démarche pour l'année 2018-2019.

6. <http://vie-etudiante.unicaen.fr/services-a-l-etudiant/fsdie-initiatives-etudiantes/>

3.3.2.6 *Charte des associations étudiantes*

L'université de Caen Normandie reconnaît le rôle fondamental de la vie associative au sein de l'établissement. Une convention a été élaborée pour définir l'agrément «Association étudiante de l'université de Caen Normandie». Cette convention entend contribuer au développement de la vie associative sur les campus et à son rayonnement sur l'ensemble du territoire normand. Elle permet d'informer les étudiants associatifs quant aux modalités qui leur sont offertes pour participer activement à la vie étudiante et à l'animation des campus. La «Convention des associations étudiantes de l'université de Caen Normandie» est complétée par une convention annexée, «la Convention de mise à disposition d'un local au profit d'une association étudiante» dans les cas d'une demande éventuelle de locaux associatifs. La présente convention a été validée par la Commission formation vie universitaire · CFVU UNICAEN le 29-11-2017 et par le Conseil d'Administration du 8-12-2017. Elle a pris effet à compter du 09-12-2017.

3.3.2.7 *Formations des présidents d'associations étudiantes*

La responsabilité sociale de l'université de Caen Normandie l'engage à prévenir et sensibiliser l'ensemble de ses étudiants contre le bizutage. La réflexion nous a conduit à réexaminer le cadre des pratiques et activités des associations. Nous avons choisi de généraliser la charte des événements festifs qui est proposée aux associations. Par ailleurs, les présidents des associations et/les membres de leur bureau doivent suivre des actions de formation et d'accompagnement dans l'organisation de leurs événements festifs ou d'intégration pour pouvoir convenir avec l'université. La formation assurée par l'Association CEMEA comprend plusieurs points : Interroger et analyser les pratiques actuelles, s'approprier le cadre juridique et réfléchir à l'organisation des moments festifs et d'intégration. Plusieurs actions de formations ont eu lieu au cours de l'année 2018-2019 regroupant plus de 125 participants. Ce sont plus de 220 élus d'associations qui ont été formés depuis le début du dispositif sur Caen, Alençon et Cherbourg, à la fois dans le cadre des événements festifs mais aussi sur l'e-réputation ou les responsabilités des dirigeants d'associations.

année	nombre de projets étudiants		
	déposés	retenus	réalisés
2012–2013	71	67	67
...
2015–2016	62	61	61
2016–2017	61	59	59
2018–2019	60	56	NC

culture artistique	culture scientifique & tech.	sport	solidarité	citoyenneté	environnement
24	11	11	4	16	1
...
10	19	9	8	13	2
15	17	4	7	16	—
12	18	8	5	13	—

source : Maison de l'étudiant · 2019-06-19

* Parmi les 56 projets retenus, 1 reste à être confirmé par le Conseil d'administration.

Délibération N°2019-084

Délibération portant
sur la convention particulière de mixité entre l'INSERM, l'EPHE et
l'Université de Caen Normandie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019

Article 1 : Convention particulière de mixité entre l'INSERM, l'EPHE et l'Université de Caen Normandie.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la convention particulière de mixité entre l'INSERM, l'EPHE et l'Université de Caen Normandie.

Article 2 : Objet.

Les parties conviennent d'assurer le développement scientifique des unités mixtes des établissements partenaires. Les objectifs de la coopération sont notamment les suivants :

- Assurer une production scientifique de haut niveau et une continuité entre la recherche biologique et biomédicale cognitive et la recherche médicale, clinique et en santé publique ;
- Veiller à la complémentarité des activités de formation et de recherche et contribuer à la qualité de la formation des étudiants à la recherche et par la recherche ;
- Favoriser la mutualisation des moyens, le développement des infrastructures et de plateformes de ressources partagées au service de la collaboration pour la recherche en sciences de la vie et de la santé ;
- Développer ensemble des activités de transfert de technologies et de valorisation.

Article 3 : Durée.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2019-085**Délibération portant
sur la réforme de l'accès aux études de santé.****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019****Article Unique : Réforme de l'accès aux études de santé.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modalités d'accès aux études de santé pour la rentrée universitaire 2019-2020.

Résultat du vote : 28 pour,
2 abstentions.

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2019-086**Délibération portant
sur les dispositifs pédagogiques de soutien.****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019****Article unique : Dispositifs pédagogiques de soutien (régularisation).**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les demandes d'ajouts dans le cadre des dispositifs de soutiens proposés par l'IUT Grand-Ouest pour l'année universitaire 2019-2020. Le Conseil approuve les demandes dans le cadre des dispositifs de soutiens proposés par l'UFR Santé pour l'année universitaire 2019-2020.

Annexe : dispositifs pédagogiques de soutien.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Dispositifs L2, L3, DUT, PACES 2019-2020

Projets

Composante : UFR LVE. Départements LLCER.

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Tutorat	Accompagnement personnalisé par des étudiants	L2 LEA, parcours Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien et Anglais/Russe. 1 tuteur/tutrice toutes disciplines pour les deux semestres et 1 tuteur/tutrice pour l'informatique. 20 heures par semestre	20	80	3472,8
Renforcement linguistique	Renforcement linguistique en Anglais	L2 LEA, parcours Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien et Anglais/Russe. 1 séance d'une heure pendant 10 semaines chaque semestre	20	20	868,2
Renforcement linguistique	Renforcement linguistique en Allemand	L2 LEA, parcours Anglais/Allemand. 1 séance d'une heure pendant 10 semaines chaque semestre	10	20	868,2
Renforcement Caculs économiques	Renforcement en calculs et lectures données statistiques pour les cours d'Economie, Gestion et Informatique	L2 LEA, parcours Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien et Anglais/Russe. 1 séance d'une heure pendant 10 semaines chaque semestre	20	20	868,2
Accompagnement personnalisé	Entretiens périodiques avec des enseignants, qui donneront des conseils méthodologiques. Domaines concernés : expression écrite, phonologie, compréhension, littérature, civilisation.	Anglais L2 (pour les étudiants n'ayant pas atteint le niveau B2). 6h par semestre.	20	12	520,92
Accompagnement personnalisé	Entretiens périodiques avec des enseignants, qui donneront des conseils méthodologiques. Domaines concernés : expression écrite, phonologie, compréhension, littérature, civilisation.	Anglais L3 (pour les étudiants n'ayant pas atteint le niveau C1). 6h par semestre.	20	12	520,92
Tutorat	Accompagnement personnalisé par des étudiants.	LLCER (et LEA) Russe. Mutualisé L2 et L3. 1h par semaine au S1 et au S2.	10	24	1041,84

Renforcement linguistique	Renforcement linguistique	LLCER Langues Nordiques. Mutualisé L2 et L3. 6h par semestre.	5 à 10	12	520,92
Atelier-Langue	Pratique orale	LLCER Langues Nordiques. Mutualisé L2 et L3. 6h par semestre.	5 à 10	12	520,92
Accompagnement personnalisé	Conseils méthodologiques + renforcement linguistique	LLCER italien. Mutualisé L2 et L3. 1h par semaine au S1 et S2.	10	24	1041,84
Renforcement en langue	Travail sur l'expression écrite et orale, à partir d'analyse de films et de tableaux	LLCER Espagnol. L2. 1h par semaine au S1 et au S2.	15	24	1041,84
Soutien en grammaire	Renforcement des compétences en analyse grammaticale	LLCER Espagnol. L3. 1h par semaine au S1 et au S2.	15	24	1041,84
Total :			260	284	12328,44

Composante : UFR HSS

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Tutorat	Mise en place d'un tutorat accueillant les étudiant.es qui en ont besoin de la L2 à la L3	L2 & L3 Sociologie	25/30 étudiant.es	73	3174,04
Tutorat	Aide en matière de méthodologie et culture générale, sur le modèle de ce qui se pratique en L1	L2 & L3 Lettres	25/30 étudiant.es	40	1739,2
Tutorat	Mise en place d'un tutorat pour le cours de "Syntaxe" et le cours "Linguistique pour le texte littéraire", en L2.	L2 Sciences du langage	25/30 étudiant.es	20	869,6
Tutorat	Accompagnement des étudiants sur la base du volontariat pour la préparation des examens	L2 et L3 Arts du spectacle, mention théâtre et mention cinéma	180	100	4348
Remédiation par le croisement disciplinaire	Aider les étudiant.e.s à faire des liens entre les différents cours en organisant des événements qui leur permettent d'articuler les différents contenus.	L2 Arts du spectacle	100	20	869,6

Transmission	Favoriser la transmission des savoirs-faire et des expériences entre les L3 et les L2 en organisant des actions communes : présentation des travaux, interventions croisées, rencontres avec d'anciens étudiant.e.s	L2 et L3 Arts du spectacle, mention théâtre et mention cinéma	180	40	1739,2
Remédiation par l'appropriation professionnelle	Favoriser l'appropriation des contenus pédagogiques par la projection dans l'espace professionnel : en organisant des échanges (via des sorties) avec le monde de la création.	L3 Arts du spectacle théâtre et cinéma	80	20	869,6
Accompagnement individualisé	Proposer aux étudiant.e.s en difficulté un suivi personnalisé pour améliorer les chances de valider le diplôme ou pour l'aider à investir et préparer son projet (professionnel ou de poursuite d'étude en Master)	L3 Arts du spectacle théâtre et cinéma	10	20	869,6
Accompagnement méthodologique des étudiants	Séances de "colles" individuelles assurées par des enseignants du département pour consolider les techniques de l'oral.	L2 et L3 Philosophie	40	20	869,6
Tutorat	Séances de tutorat assurées par un étudiant de master auprès des étudiants de L2 et L3 : aide à l'organisation du travail universitaire, conseils pour la recherche bibliographique, aide à la révision des examens	Licence d'histoire - L2 & L3	100	150	6522
Total :			765/780	503	21870,44

Composante : UFR de Psychologie

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Remédiation	Intersession: Révisions-Corrections-Explications	Licence 2	328	30	1 304,40 €
Remédiation	Intersession: Révisions-Corrections-Explications	Licence 3	250	30	1 304,40 €
Total :			578	60	2 608,80 €

Composante : UFR SEGGAT					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Tutorat	accompagnement des étudiants dans la réalisation de dossiers (dossiers à réaliser en temps libre et évalués en contrôle terminal)	Licence 2 de géographie et aménagement	40	40	1 739,20 €
Tutorat	Séances de tutorat pendant les semaines de révision en macroéconomie, microéconomie et méthodes quantitatives (Maths, Stats).	L2 mention Economie L2 mention Gestion	90	50	2 174,00 €
Dispositif pédagogique de soutien	Séances de remédiations disciplinaires de L2 (2h par matière) en fin de semestre ; séances assurées par les enseignants en charges de ces cours. Feuilles de présence à chaque séance.	L2 mention Economie L2 mention Gestion	90	24	1 043,52 €
Tutorat	préparation aux examens oraux, aide à la synthèse de documents	Licence 3 de géographie et aménagement	40	40	1 739,20 €
Dispositif pédagogique de soutien	Séance de remédiation de 2 heures en fin de semestre en économétrie et microéconomie ; séances assurée par l'enseignant en charge du cours.	L3 mention Economie	45	4	173,92 €
Total :			305	158	6 869,84 €

Composante : UFR des Sciences					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Pré-rentree	Td de révisions et remise à niveau	L2 et L3 du portail PCI	L2 : 140 L3 : 80	85	3695,8
	Td de révisions et remise à niveau en python et C++	L3 informatique		18	782,64
Tutorat	Heures de soutien à petits effectifs en mathématiques Tutorat assuré par les étudiants de Master	L2 Maths, Miashs et informatique	50 % des effectifs	80	3478,4
Préparation à la session 2	<u>Portail MI</u> Td de révision pour les étudiants devant passer en seconde session	L2 et L3 du portail MI	40 % des effectifs	40	1739,2
	<u>Portail PCI</u> Td de révision pour les étudiants devant passer en seconde session	L2 et L3 du portail PCI	40 % des effectifs	60	2608,8
	<u>Portail BST</u> Td de révision pour les étudiants devant passer en seconde session	L2 et L3 du portail BST	40 % des effectifs	105	4565,4
Total :				433	16870,24
Composante : IUT d'Alençon					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Projet Voltaire	Aide et suivi des étudiants ; Organisation des tests et de la certification	DUT2	170	20	869,6
TOEIC	cours de soutien à la préparation au TOEIC et organisation des tests.	DUT2	50	30	1304,4
Total :			300	50	2174

Composante : IUT de Cherbourg					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Mathématiques	Un groupe d'étudiants sera constitué en début de l'année à partir des résultats obtenus en terminal. Ces heures seront utilisées en semestre 1 pour apporter un soutien à ce groupe d'étudiants afin de faciliter leur réussite.	GTE Site de Saint Lô	20	20	869,6
Physique	Un groupe spécifique de soutien en physique sera constitué au démarrage du 1er semestre . L'objectif est d'apporter aux étudiants en difficulté une aide supplémentaire afin qu'il puisse améliorer leurs résultats en cours d'années. Ces heures seront dispensées au premier semestre.	GTE Site de Saint Lô	20	20	869,6
Français	Sur la base du projet Voltaire, il s'agit d'aider les étudiants à combler leurs lacunes en français (orthographe et grammaire notamment) afin de les rendre plus autonomes dans la rédaction un CV, d'une lettre de motivation et de leurs rapports écrits en vue de leur premier stage en entreprise.	GTE Site de Saint Lô	20	20	869,6
Consolidation des outils mathématiques	Organisation d'une heure hebdomadaire dans l'heure de midi pour assurer un accompagnement sur l'utilisation des outils mathématiques. Ces séances sont destinées aux étudiants les plus faibles à qui les lacunes en mathématiques portent préjudice aux résultats dans les autres modules. Ce projet mené depuis deux ans a démontré son efficacité auprès des étudiants ayant adhéré au dispositif..	GEII et GIM semestre 1 et 2 Site de Cherbourg en Cotentin	de 10 à 20 étudiants suivants les besoins	25	1087

Aide à la méthodologie et à l'organisation (Loi ORE : amélioration et réussite des étudiants)	Organisation d'une séance hebdomadaire à destination des bacheliers STI2D d'1h30 sur le créneau 17h00 18h30. L'objectif est d'accompagner tous les étudiants fragiles de manière individuelle et en leur demandant d'apporter la preuve de leur travail. L'accent sera mis dans un premier temps sur l'aide à l'organisation, l'efficacité au travail, l'autonomie face aux tâches induites par la formation. L'objectif est de donner les clés de la réussite en milieu universitaire pour un public n'ayant pas les outils permettant leur succès dans la filière universitaire. Dans un deuxième temps, les séances s'orienteront sur un accompagnement à la réflexion sur les perspectives des étudiants au sein de la formation.	GEII Site de Cherbourg en Cotentin	de 20 à 30	50	2174
Cours de français	Cours de soutien en français pour les étudiants étrangers accueillis sur le campus de Cherbourg	Tous les DUT 1ère et 2ème année Site de Cherbourg en Cotentin	15	30	1304,4
Total :			125	165	7174,2
Composante : IAE					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Voltaire	amélioration des compétences rédactionnelles: orthographe et grammaire (1 connexion par étudiant)	toutes	300	X	725
Go fluent	amélioration des compétences linguistiques (1 connexion par étudiant)	toutes	300		4000
Total :			600	370	4725
Composante : IUT de Caen					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Consolidation de pré rentrée	cours de remise à niveau à destination des bacheliers technologiques et des dossiers de fin de liste qui ont été admis parmi les bacheliers généraux	MESURES PHYSIQUES	35	15	652,2

consolidation des pratiques	révision et renforcement des méthodes de travail	MESURES PHYSIQUES	40	15	652,2
Identification / remédiation en mathématiques sur des notions de lycée	Les lacunes des étudiants sont identifiées à partir de tests qui ciblent des points précis. Des séances sont mises en place pour chaque point, les étudiants qui ont échoué au test sur ce point assistent à cette séance. Un nouveau test est effectué sur ce même point afin d'envisager une deuxième séance de remédiation si besoin.	MESURES PHYSIQUES	24	12	521,76
cours de soutien	Cours qui se font à la demande des étudiants pour répondre à leurs difficultés.	MESURES PHYSIQUES	24	24	1043,52
Ateliers : travail des étudiants en ateliers	Ateliers en petits groupes afin de remédier à des lacunes en mathématiques de base et dans des difficultés récurrentes qui persistent parfois en deuxième année.	MESURES PHYSIQUES	24	20	869,6
Total :			147	86	3739,28

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Préentrée	remise à niveau le 2 et 3 septembre bac STL,ST2S, STAV	Génie Biologique	28	9	391,32
renfort, soutien	reprise de bases nécessaires pour la chimie, physique, math, biologie sur le S1 pour les bacs STL,ST2S,STAV	Génie Biologique	28	10	434,8
renfort, soutien	français sur le semestre 1 pour les bacs généraux et technologiques	Génie Biologique	25	10	434,8
renfort, soutien	calcul mental algèbre en septembre pour les bacs techno et généraux	Génie Biologique	28	5	217,4
Total :			109	34	1478,32

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros

remise à niveau, soutien des étudiants ayant un bac STL biotechnologies et spécialités sciences physiques et chimique, et bac Pro, et bacs S avec niveau faible en math. Se réappropriier l'outil mathématique.	Mathématiques	DUT GCh-GP	18	20	869,6
remise à niveau, soutien des étudiants ayant un bac STL biotechnologies et spécialités sciences physiques et chimique, et bac Pro, bacs S avec niveau faible en chimie . Revoir les bases nécessaires pour aborder les tp et td de chimie.	Chimie	DUT GCh-GP	18	20	869,6
remise à niveau, soutien des étudiants ayant un bac STL biotechnologies et spécialités sciences physiques et chimique, et bac Pro, bacs S avec niveau faible en communication : prise de notes, prise de parole, français	Communication	DUT GCh-GP	18	20	869,6
remise à niveau, soutien des étudiants ayant un bac STL biotechnologies et spécialités sciences physiques et chimique, et bac Pro, bacs S avec niveau faible en anglais . Revoir les bases nécessaires pour aborder les tp et td de anglais : écrit et oral	Anglais	DUT GCh-GP	18	20	869,6
Total :			72	80	3478,4
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros

Semestre 1 Ecologie	notion de bases pour comprendre le vocabulaire nécessaire pour appréhender le concepts d'environnement	DUT HSE (Bac techno, pro. et ES)	15,00	3	130,44
Semestre 1 Méthodologie de travail	Objectif : limiter l'abandon et l'échec au semestre 1 Activités personnalisées sur l'acquisition des connaissances (prise de notes, reprise des notions, fiches de travail, etc.) et la méthodologie de travail (que faire de son CM? Comment préparer les TD et les TP ? etc.)	DUT HSE (public visé : bac techno et pro)	16,00	10	434,8
Semestre 1 Chimie générale (NHSE1331)	Travaux dirigés en petit groupe. Le but est de refaire les exercices non compris en séances de TD.	DUT HSE (Bac techno, pro. et ES)	15,00	3	130,44
Semestre 2 Technologie des installations électriques (NHSEM2302)	Le but est de refaire les exercices non compris en séances de TD.	DUT HSE (Bac techno, pro. et ES)	15,00	4	173,92
Semestre 2 Mécanique des fluides (M2303)	Le but est de refaire les exercices non compris en séances de TD.	DUT HSE (Bac techno, pro. et ES)	15,00	2	86,96
Semestre 2 Microbiurgie et physiologie	notion de bases pour comprendre le vivant (cellule humaine, végétale et microbienne)	DUT HSE (Bac techno, pro. et ES)	15,00	3	130,44
Module de remédiation en Mathématiques en formation hybride (FOAD et présentiel)	Module spécifique de remédiation "renforcement en mathématiques" (12h à distance + 2h de présentiel), module découpé en 4 parties évaluées à 3h de travail à distance par étudiant + 1/2h de présentiel pour remédiation à la fin de chaque partie.	DUT1 HSE	20,00	14	608,72
Total :			111,00	39	1695,72

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Soutien Maths Bac Techno	10 séances de TD de maths de 2 h en groupes à faible effectif (< 12). Les séances seront ouvertes aussi aux bacheliers non scientifiques.	DUT INFO première année	10 à 12	15	652,2
Soutien Anglais Bac Techno	Les séances sont principalement axées sur les révisions de grammaire anglaise (temps, passif, comparatif/superlatif, ...). Des séances de traduction technique (anglais de l'informatique) sont aussi proposées. Le format des séances proposées permet de travailler de manière individuelle avec certains étudiants et de travailler l'expression orale.	DUT INFO première année	10 à 12	15	652,2
Soutien Algorithmique-Programmation	Retour sur certains points abordés en TD/TP et encadrement individualisé de chaque étudiant en programmation C. Travail individuel sur les énoncés de contrôles des années précédentes.	DUT INFO première année	10 à 12	15	652,2
Total :			36	45	1956,6

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
soutien en mathématiques	soutien individuel aux étudiants identifiés comme fragiles en mathématiques dans les modules M1204, M1205, M2204 et M2205 pour combler les lacunes antérieures qui nuisent à la réussite des modules	DUT RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	60	8	347,84
soutien en anglais	soutien individuel aux étudiants identifiés comme fragiles en anglais dans les modules M1201 et M1202 pour combler les lacunes antérieures qui nuisent à la réussite des modules	DUT RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	60	8	347,84

soutien en informatique	soutien individuel aux étudiants identifiés comme fragiles en informatique dans les modules M1207 et M2207 pour combler les lacunes antérieures qui nuisent à la réussite des modules	DUT RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	60	2	86,96
soutien en électronique	soutien individuel aux étudiants identifiés comme fragiles en électronique dans les modules M1208 et M2206 pour combler les lacunes antérieures qui nuisent à la réussite des modules	DUT RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	60	2	86,96
Total :			240	20	869,6
Composante : UFR de Droit, AES et administration publique					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Méthodologie et remédiation	remédiation en français remédiation en mathématiques et statistiques méthodologie en droit	L2 droit Caen + Alençon, L2 AES et admin. publique L3 droit, AES et admin. publique	80	80	3478,40
Total :			80	80	3478,40
Composante : UFR de STAPS					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Tutorat	En partenariat avec le SCD, accompagnement méthodologique et utilisation optimale des ressources documentaires. Concerne tous les étudiants de L intéressés. Le conseil de perfectionnement de la licence a entamé une réflexion sur l'incitation et la visibilité du dispositif. Présence en BU STAPS 1.5 h par semaine par tuteur. 4 tuteurs recrutés.	Les 5 parcours de la licence mention STAPS en L2 et L3	60 à 80	62,75 * 4 tuteurs = 251 heures	7 033 €
Total :			60 à 80	62,75 * 4 tuteurs = 251 heures	7 033 €

Composante : UFR Santé					
Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Tutorat Santé -tuteurs	<p>Les Colles : Examens blancs organisés de façon hebdomadaire.</p> <p>Les Concours blancs : Examens calqués sur le même principe que la PACES</p> <p>Les Armatures : Explications supplémentaires sur les colles hebdomadaires, ainsi que réponses aux questions des PACES dans les matières où ils se sentent le moins à l'aise.</p> <p>Les photocopiés : Retranscription exhaustive des cours par les tuteurs en insistant sur les points essentiels et contiennent également les annales corrigées. Ces photocopiés sont disponibles en version numériques sur le site du tutorat.</p> <p>Les Annales : Corrections détaillés par les tuteurs des épreuves du concours PACES de l'année passée, disponibles gratuitement sur le site du tutorat.</p>	PACES	1500	4356 (60,5 par tuteur *72 Tuteurs)	61506 (avec charges patronales)
Appui Tutorat	Grilles réponses (280 000), reprographie concours blancs (450 000 feuilles)	PACES	1500		5 000
Dispositif pédagogique de soutien en chimie organique	TD de remise à niveau: exercices d'application des grands concepts non "assimilés" malgré la PACES (acidité, ionisation, grands groupes fonctionnels et leur réactivité..) - semestre 1	DFGSP2	3 groupes de TD (env, 100)	13,5	559
Dispositif pédagogique de soutien en chimie analytique	TD de remise à niveau: exercices d'application des grands concepts peu vus en PACES (cinétique, oxydo-réduction) - semestre 1	DFGSP2	3 groupes de TD (env, 100)	9	373
Dispositif pédagogique de soutien en Pharmacie galénique	Séance de correction des sujets d'examens des annales - semestre 2	DFGSP2	3 groupes de TD (env, 100)	2	83
Tutorat	Missions de tutorat toute l'année par les étudiants de DFGSP3, valorisées par une UELC de 3 ECTS semestres 1 + 2	DFGSP2	100	24	0
Total :			3400	4404,5	67 521
Total général :			7223	7063	165 871,30 €

Délibération N°2019-087**Délibération portant
sur l'organisation des enseignements.****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019****Article Unique : Organisation des enseignements.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications de l'organisation des enseignements proposées par l'UFR des Sciences sur la base des tableaux présentés.

Annexe : tableaux d'organisation des enseignements

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Demandes de modifications de l'organisation des enseignements - CFVU du 18 septembre 2019

Composante	Formations concernées	Modifications de maquettes
<i>UFR des Sciences</i>	Licence professionnelle Systèmes automatisés, Réseaux et informatique industrielle Parcours Conception et supervision des systèmes automatisés. Licence de Mathématiques. Master de Chimie (1^{ère} année).	Nouvelle ventilation des éléments pédagogiques sans modification du volume global des enseignements. Voir document 14-1. Changement de l'intitulé de certaines UE et de certains EC. Voir document 14-1. Modification de la durée du stage qui passe d'une durée de 12 semaines à un stage compris entre 6 et 8 semaines. Voir document 14-2.

Composante		13		UFR des Sciences		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative							
Type de diplôme		Master				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.							
Mention de diplôme		MACHIMI		Chimie		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif							
Version d'étape		1MCHIM_701		Master 1A Chimie		Coefficient :		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.							
		<input checked="" type="checkbox"/> Régulier <input type="checkbox"/> Régime spécial <input type="checkbox"/> Erasmus <input type="checkbox"/> Enseignement à distance				Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
						Contrôle continu		Contrôle terminal	Contrôle terminal						
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
M1CHIMS1	CHIM1MA			Anglais											5
M1CHIMS1	CHIM1MA	O	M.CP1MA	Anglais scientifique		1 oral + 1 autre	50%	Ecrit	1h30	50%	Ecrit	1h30	50%		5
M1CHIMS1	CHIM1MB			Chimie organique 1											5
M1CHIMS1	CHIM1MB	O	CHIM1MB1	Chimie des composés aromatiques et hétéroaromatiques	1MCHIM_701			Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	100%	0,25	
M1CHIMS1	CHIM1MB	O	CHIM1MB2	Orbitales frontières en chimie organique	1MCHIM_701			Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	100%	0,25	
M1CHIMS1	CHIM1MB	O	CHIM1MB3	Synthèse organique	1MCHIM_701			Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	100%	0,25	
M1CHIMS1	CHIM1MB	O	CHIM1MB4	Travaux pratiques	1MCHIM_701	autre (TP)	100%							0,25	
M1CHIMS1	CHIM1MC			Chimie du solide 1		autre (TP)	20%	Ecrit	2h	80%	Ecrit ou oral	2h	80%	5	5
M1CHIMS1	CHIM1MD			Caractérisations physico-chimiques		autre (TP)	20%	Ecrit	2h	80%	Ecrit ou oral	2h	80%	5	5
M1CHIMS1	CHIM1ME			Catalyse		autre (TP)	20%	Ecrit	2h	80%	Ecrit ou oral	2h	80%	5	5
M1CHIMS1	CHIM1MF1			Chimie organique 2											5
M1CHIMS1	CHIM1MF1	O	CHI1MF11	Initiation à la synthèse asymétrique	1MCHIM_701			Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	100%	0,20	
M1CHIMS1	CHIM1MF1	O	CHI1MF12	Chimie de l'azote	1MCHIM_701			Ecrit	1h30	100%	Ecrit ou oral	1h30	100%	0,60	
M1CHIMS1	CHIM1MF1	O	CHI1MF13	Travaux pratiques	1MCHIM_701	autre (TP)	100%							0,20	
M1CHIMS1	CHIM1MF2			Comportement mécanique des matériaux											5
M1CHIMS1	CHIM1MF2	O	CHI1MF21	Comportement mécanique des matériaux	1MCHIM_701	autre (TP)	20%	Ecrit	2h	80%	Ecrit ou oral	2h	80%		
M1CHIMS2	CHIM1MH			Stage		autre (rapport+soutenance)									9
M1CHIMS2	CHI1MGA1			Hétéroéléments en chimie organique											4
M1CHIMS2	CHI1MGA1	O	CHI1MGA11	Chimie radicalaire	1MCHIM_701			Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	100%	0,4	
M1CHIMS2	CHI1MGA1	O	CHI1MGA12	Hétéroreactifs	1MCHIM_701			Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	100%	0,4	
M1CHIMS2	CHI1MGA1	O	CHI1MGA13	Travaux pratiques 1	1MCHIM_701	autre (TP)	100%							0,2	
M1CHIMS2	CHI1MGA2			Analyse rétrosynthétique											5
M1CHIMS2	CHI1MGA2	O	CHI1MGA21	Rétrosynthèse	1MCHIM_701			Ecrit	1h30	100%	Ecrit ou oral	1h30	100%	0,8	
M1CHIMS2	CHI1MGA2	O	CHI1MGA22	Travaux pratiques 2	1MCHIM_701	autre (TP)	100%							0,2	
M1CHIMS2	CHI1MGA3			Chimie organométallique				Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	2		2
M1CHIMS2	CHI1MGA4			Détermination structurale				Ecrit	1h30	100%	Ecrit ou oral	1h	2		2
M1CHIMS2	CHI1MGA5			Produits naturels				Ecrit	1h	100%	Ecrit ou oral	1h	2		2
M1CHIMS2	CHI1MGA6			Procédés et environnement				Ecrit							5
M1CHIMS2	CHI1MGA6	O	CHI1MGA61	Chimie et environnement				Ecrit	1h30	100%	Ecrit ou oral	1h30	100%	0,6	
M1CHIMS2	CHI1MGA6	O	CHI1MGA62	Raffinage et pétrochimie		autre (projet)	100%							0,4	
M1CHIMS2	CHI1MGB1			Physique des matériaux		autre (TP)	20%	Ecrit	1h30	80%	Ecrit ou oral	1h30	80%		5
M1CHIMS2	CHI1MGB2			Symétrie et propriétés matériaux cristallins		autre (TP)	20%	Ecrit	1h30	80%	Ecrit ou oral	1h30	80%		5
M1CHIMS2	CHI1MGB3			Céramiques et polymères				Ecrit	1h30	100%	Ecrit ou oral	1h30	100%		3

1 UE au choix selon parcours

Parcours chimie

Parcours Matériaux

Délibération N°2019-088

Délibération portant
sur la modification du calendrier universitaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 septembre 2019

Article unique : Modification du calendrier universitaire

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications du calendrier universitaire de l'année 2019-2020 proposées par l'UFR STAPS.

Annexe : Calendrier universitaire.

Résultat du vote : Unanimité (30 pour).

Fait à Caen, le 30 septembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Calendrier universitaire 2019-2020

validé par le Conseil de la composante du16/09/2019.....

Pour information : Vacances scolaires 2019-2020 (Zone B) :

Vacances de Toussaint : Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

Vacances de Noël : Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier

Vacances d'hiver : Du samedi 15 février au lundi 2 février

Vacances de printemps : Du samedi 11 au mardi 27 avril

composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre					Stage*							
				Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut
UFR Staps	L1	STAPS	28/08/2019 10h00 Campus 2 Amphi 500	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	15/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	/	du 22/06/2020 au 03/07/2020	/	/	/	/	/	/
UFR Staps	L2	STAPS parcours Activité physique adaptée & santé	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	15/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	35 heures	50 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L3	STAPS parcours Activité physique adaptée & santé	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	/	du 11/04/2020 au 19/04/2020	22/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	150 heures	300 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L2	STAPS parcours Education et motricité	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	15/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	/	du 22/06/2020 au 03/07/2020	/	/	/	/	/	/
UFR Staps	L3	STAPS parcours Education et motricité	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 10/12/2019 au 13/12/2019 et du 17/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	22/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	75 heures	100 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L2	STAPS parcours Entraînement sportif	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	15/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	50 heures	100 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L3	STAPS parcours Entraînement sportif	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	22/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	150 heures	400 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L2	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	15/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	35 heures	100 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L3	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	28/08/2019	02/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	22/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	50 heures	100 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L2	STAPS parcours Management du sport	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	15/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	20 heures	100 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	L3	STAPS parcours Management du sport	28/08/2019	29/08/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	06/12/2019	du 09/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	du 11/04/2020 au 19/04/2020	22/05/2020	du 20/04/2020 au 24/04/2020	15/05/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	75 heures	150 heures	/	01/10/2018	15/05/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	M1	Ergonomie	02/09/2019	03/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	13/12/2019	du 16/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	/	13/03/2020	du 23/03/2020 au 27/03/2020	16/06/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020	308 heures	616 heures (4 mois)	/	01/10/2018	16/06/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session

UFR Staps	M2	Ergonomie	FC : 30/08/2019 FI : 09/09/2019	09/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	13/12/2019	du 16/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	FI : du 15/02/2020 au 01/03/2020	/	20/03/2020	du 23/03/2020 au 27/03/2020	10/07/2020	du 23/09/2020 au 25/09/2020	FC : 18/09/2020 FI : 08/10/2020		462 heures	924 heures (6 mois)	/	01/10/2018	10/07/20 - pour 1ère session 04/10/20 - pour 2nde session
UFR Staps	M1	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les	02/09/2019	03/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	13/12/2019	du 16/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	/	13/03/2020	du 23/03/2020 au 27/03/2020	16/06/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020		280 heures	616 heures (4 mois)	/	01/10/2018	16/06/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	M2	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les	02/09/2019	03/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	13/12/2019	du 16/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	du 15/02/2020 au 01/03/2020	/	13/03/2020	du 23/03/2020 au 27/03/2020	08/07/2020	du 23/09/2020 au 25/09/2020	08/10/2020		300 heures	924 heures (6 mois)	/	01/10/2018	08/07/20 - pour 1ère session 04/10/20 - pour 2nde session
UFR Staps	M1	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	02/09/2019	03/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	13/12/2019	du 16/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	/	/	14/02/2020	du 23/03/2020 au 27/03/2020	16/06/2020	du 22/06/2020 au 03/07/2020	03/07/2020		300 heures	616 heures (4 mois)	/	01/10/2018	16/06/20 - pour 1ère session 03/07/20 - pour 2nde session
UFR Staps	M2	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	02/09/2019	03/09/2019	du 26/10/2019 au 03/10/2019	13/12/2019	du 16/12/2019 au 20/12/2019	06/01/2020	/	/	13/02/2020	du 14/02/2020	08/07/2020	du 23/09/2020 au 25/09/2020	08/10/2020		455 heures	924 heures (6 mois)	/	01/10/2018	08/07/20 - pour 1ère session 04/10/20 - pour 2nde session

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation : la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages : la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

Durée minimum et maximum, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de 4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).